Raif

# Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 5 - 2012

**Éditeur**
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France
**Président**
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France
**Secrétaire**
J. DEGROS, conservateur en chef honoraire du Patrimoine
**Trésorier**
J. PRIN

**Siège social**
10, rue Saint-Vincent
Hameau de Chaton - 77440 Vendrest

**Directeur de la publication**
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du Patrimoine

**Comité de rédaction** (membres permanents)
A. BULARD, DRAC Île-de-France / SRA
B. CLAVEL, CNRS, UMR 7209
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
G. DEBOUT, Conseil Général 78
M.-F. GLEIZES, ex ingénieur de recherche, SRA Île-de-France
L. HACHEM, Inrap / UMR 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap / UMR 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Conseil Général 95
M. OLIVE, CNRS, UMR 7041 - ArScAN
R. PEAKE, Inrap / UMR 5594 - ARTeHIS

**Comité de lecture** (pour ce numéro)
V. ARVEILLER, chargée de recherche, Musée du Louvre
O. BLIN, Inrap / UMR 7041 - ArScAN
C. BRUT, Ville de Paris, DHAAP
L. BRUXELLES, Inrap / UMR 5608 - TRACES
A. DELORS-AHÜ, Inrap / UMR 7041 - ArScAN
V. LEGROS, DRAC Picardie / SRA
S. MAURY, conservateur honoraire du Patrimoine,
service départemental d'archéologie de Dordogne
P.-Y. MILCENT, Université Toulouse II / UMR 5608 - TRACES
F. RENEL, Inrap / UMR 7041 - ArScAN
N. VANPEENE, AVAF

**Secrétariat de rédaction** (pour ce numéro)
C. BUQUET-MARCON, Inrap / UMR 5199 - PACEA
D. CHAOUI-DERIEUX, DRAC Île-de-France / SRA / UMR 7041
R. COTTIAUX, UMR 8215 - Trajectoires
S. HURARD, Inrap / UMR 7041 - ArScAN
S. MORAWSKI-BEUGNON, DRAC Île-de-France / SRA
R. NALLIER, Conseil général 93 / Université Paris I, Archéologie
protohistorique européenne
C. PIOZZOLI, DRAC Île-de-France / SRA
O. PUAUX, DRAC Île-de-France / SRA

**Mise en page, maquette et charte graphique**
F. TESSIER

**Traduction des résumés (anglais et allemand)**
R. PEAKE, Inrap
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
C. HAUKE, MA, MBA

**Logo**
N. SAULIÈRE

**Imprimerie**
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.

Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

**Toute correspondance est à adresser à :**
revueidf@hotmail.fr

**Illustrations en 1re de couverture**
Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).
Jatte en céramique granuleuse.
[© V. Pissot, Inrap]

Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis).
Archéosite de la Haute-Île.
Espace d'immersion sur la période mésolithique.
[© Conseil général de la Seine-Saint-Denis]

Châteaubleau (Seine-et-Marne).
Statuette de bœuf en bronze issue du comblement du puits F147.
[© La Riobé]

*Publié avec le concours financier de la DRAC Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et des Conseils généraux des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.*

Bon de commande disponible sur **www.raif.fr**

Ce numéro a été édité à 500 exemplaires.

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

Emmanuelle du BOUËTIEZ
Benoît CLAVEL
Fabienne RAVOIRE

# VESTIGES MÉDIÉVAUX ET MODERNES DÉCOUVERTS SUR LE SITE DE L'HÔTEL DE BEAUVAIS À PARIS (4e ARRONDISSEMENT)

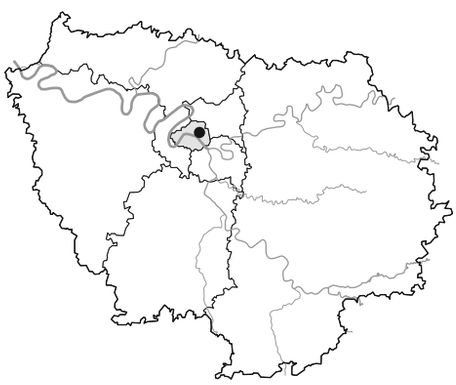

**Résumé**

*Les travaux de réhabilitation de l'hôtel de Beauvais (Paris, 4e) ont fait l'objet de surveillances archéologiques entre 1995 et 2002. Il a été ainsi possible d'observer les occupations antérieures à l'édifice du XVIIe siècle : vestiges épars du haut Moyen Âge, fosses et substructions du bas Moyen Âge. Une fosse d'aisances du deuxième tiers du XVe siècle présente, du point de vue de son mobilier, l'intérêt majeur du site. La céramique apporte de précieuses informations sur cette période mal documentée à Paris et signale le statut social privilégié des occupants. La faune possède également les traits d'un régime de milieu favorisé caractérisé par un approvisionnement de qualité et le recours à certains produits sauvages rares dont un exceptionnel : le dauphin. Ces latrines pourraient appartenir à la maison de ville des cisterciens de l'abbaye de Chaalis qui occupèrent les lieux entre le XIIIe et la fin du XVe siècle. Les travaux ont également permis d'entrevoir une petite partie de l'hôtel, le Petit Beauvais, détruite au début du XIXe siècle.*

**Mots-clés** *Hôtel de Beauvais, abbaye de Chaalis, parcellaire, médiéval, moderne, fosse d'aisances, céramique parisienne, grès du Beauvaisis, porcelaine, faïence, faune, dauphin.*

**Abstract**

*Between 1995 and 2002, archaeological watching briefs accompanied restoration work on the Hôtel de Beauvais in Paris' 4th district. Observed occupation layers earlier than the 17th century building comprised scattered early-medieval deposits and late-medieval pits and foundations. Of major interest for the site, on account of the finds assemblage, was a latrine-pit dating from the second third of the 15th century. Pottery evidence provides precious information for this poorly-documented period in Paris and underlines the privileged social status of the occupants. Animal remains also pertain to dietary habits typical of an advantaged milieu receiving quality provisions and having recourse to certain rare or exceptional products such as dolphin. The latrines could be those of the town-house belonging to the Cistercian community from Chaalis Abbey which occupied the property from the 13th century to the end of the 15th century. Restoration work also allowed limited observation of the Petit Beauvais mansion, destroyed at the beginning of the 19th century.*

**Keywords** *Hôtel de Beauvais, Chaalis Abbey, property boundaries, medieval, modern, latrine-pits, Parisian pottery, Beauvais stone-ware, porcelain, faience, animal remains, dolphin.*

**Zusammenfassung**

*Die Sanierung des Hotel de Beauvais (Paris 4.) ermöglichte ihre archäologische Überwachung zwischen 1995 und 2002. Es war daher möglich, die Benutzung des Gebäudes vor dem 17. Jahrhunderts zu beobachten: Vereinzelte Spuren des*

*Frühmittelalters, Gruben und Unterkonstruktionen aus dem Spätmittelalter. Eine Kloake aus dem zweiten Drittel des 15. Jahrhunderts, weist angesichts seiner Elemente, das größte Interesse der Stätte auf. Keramik liefert wertvolle Informationen über diesen kaum dokumentierten Zeitraum in Paris und zeigt den privilegierten Status der Bewohner. Die Tierwelt trägt ebenfalls die Zeichen eines wohlhabenden Milieus geprägt durch Qualitätslieferungen und die Verwendung bestimmter seltener wilder Produkte, wovon eines außergewöhnlich war: der Delphin. Diese Latrinen könnten zum Stadthaus der Zisterzienser der Abtei Chaalis gehören, die diese Stätte zwischen dem 13. und dem Ende des 15. Jahrhunderts bewohnt haben. Die Arbeiten gestatteten ebenfalls einen Blick auf einen kleinen Teil des Hotels, das „Kleine Beauvais", welches Anfang des 19. Jahrhunderts zerstört wurde.*

**Stichwörter** *Hotel de Beauvais, Abtei Chaalis, Parzellenplan, mittelalterlich, modern, Kloaken, Pariser Keramik, Steinzeug aus Beauvais, Porzellan, Steingut, Tierwelt, Delphin.*

## PRÉSENTATION

Classé en totalité Monument historique, l'hôtel de Beauvais (Paris, 4e arrondissement) est l'un des plus beaux édifices du quartier du Marais. Construit à partir de 1656 pour la première femme de chambre d'Anne d'Autriche et son époux, il est admirable pour la créativité architecturale dont a fait preuve l'architecte Antoine Le Pautre, premier architecte du Roi. Sa cour semi-ovale et sa symétrie harmonieuse, rendue possible grâce à l'édification d'un mur renard, ont su faire oublier le découpage très irrégulier de la parcelle médiévale. L'édifice est situé au sein d'un îlot formé par les rues François-Miron au nord, de Jouy au sud et de Fourcy à l'est. Son entrée principale est au 68, rue François-Miron, son arrière correspond au 14 de la rue de Jouy (**figures 1-2**). C'est dans le cadre de sa réhabilitation que s'inscrivent les interventions archéologiques qui eurent lieu en 1995, 2000 et 2002 (du BOUËTIEZ de KERORGUEN 2002). Son délabrement général, accéléré depuis une trentaine d'années par son abandon, menaçait sa survie (**figure 3**). Le transfert de la Cour administrative d'appel de Paris dans les lieux allait permettre son renouveau. Les travaux affectant le sous-sol ont fait l'objet de suivis archéologiques : creusements de drains, de caniveaux et reprises en sous-œuvre dans la Cour d'Honneur, excavations importantes dans le Passage Cocher vers la rue de Jouy, plus réduites dans les Extensions Est et Ouest, sondages dans certaines caves du Corps de Logis principal de l'hôtel (**figures 4-6**). Aucun choix scientifique n'a donc présidé à l'exploration des lieux. Les surfaces observées, 180 m² au total, sont discontinues, formant comme autant de sondages, souvent de petites tailles. Les creusements sont parfois peu profonds, ne mettant au jour que les vestiges superficiels, seuls la superficie et le terrassement manuel des travaux du Passage Cocher ont permis des observations plus fines. Les deux caves médiévales conservées sous l'hôtel, non concernées par les travaux, n'ont pas fait l'objet d'étude.

Les vestiges sont apparus dans toutes les zones observées, souvent de façon dense et complexe (**figure 7**), permettant l'établissement de la chronologie suivante :
- un niveau d'occupation et d'abandon du haut Moyen Âge (VIe ou VIIe siècles) ;
- une occupation médiévale et moderne (du XIIIe au XVIe siècles) ;
- la construction de l'hôtel particulier (milieu du XVIIe siècle) ;
- quelques aménagements postérieurs.

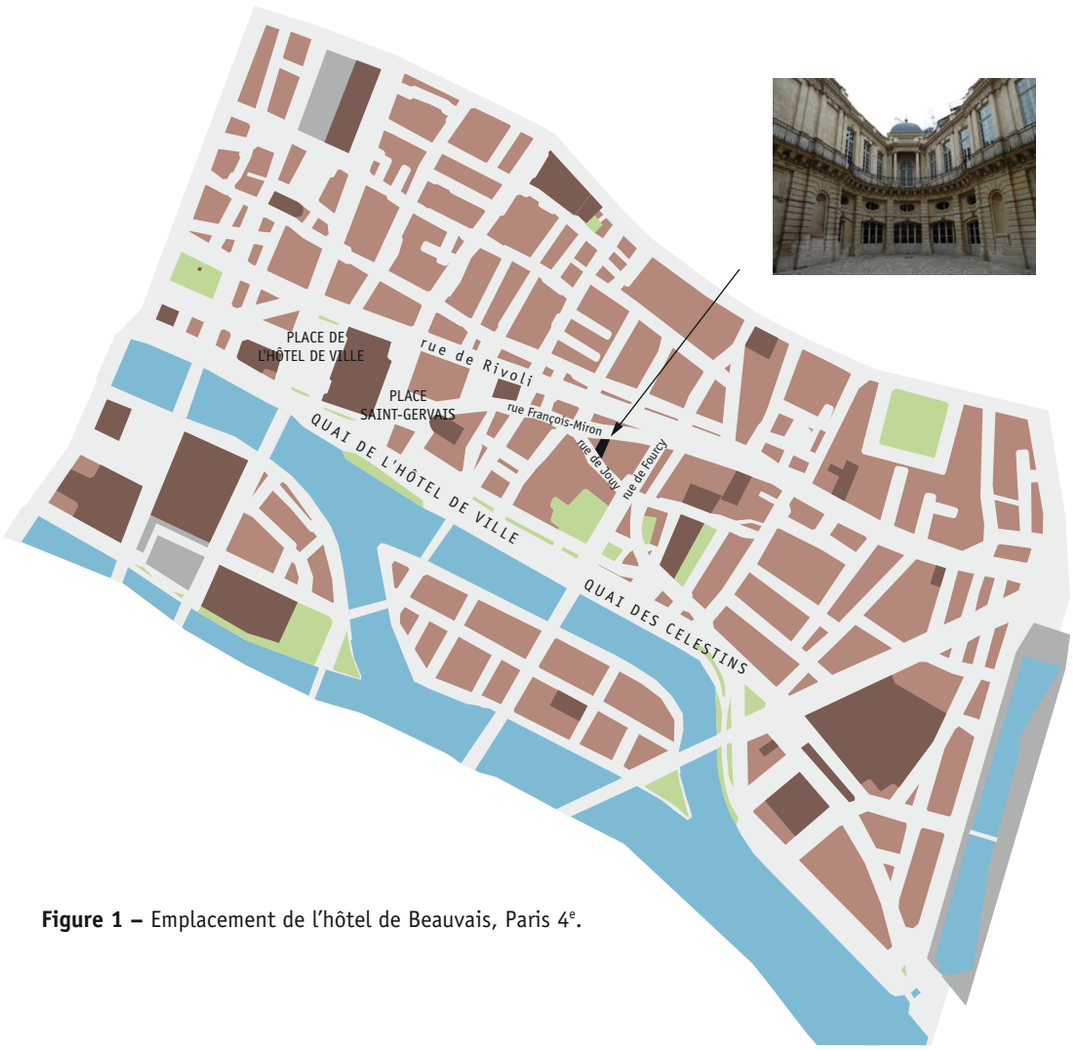


**Figure 1 –** Emplacement de l'hôtel de Beauvais, Paris 4e.



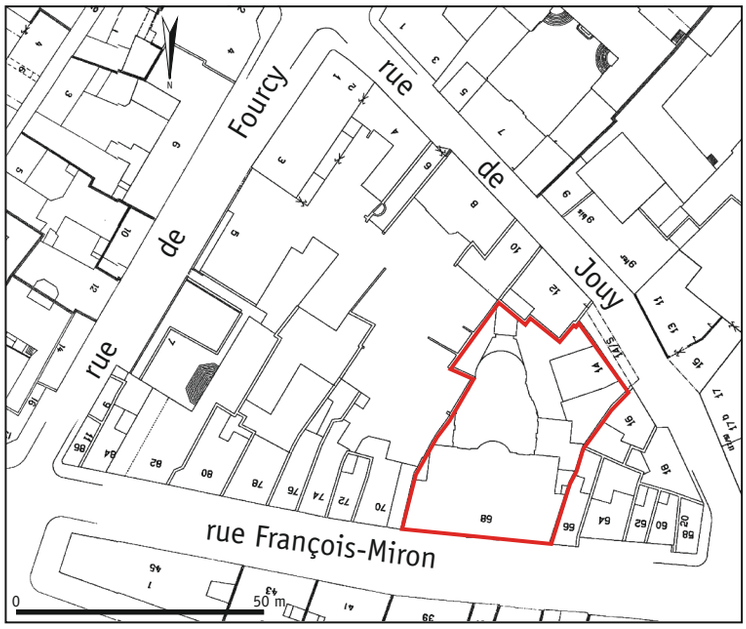


**Figure 2 –** L'hôtel de Beauvais sur plan cadastral (avant les travaux 2002).

**Figure 3 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Cour d'Honneur, Aile Sud, 2000. [© E. du Bouëtiez, Inrap]

**Figure 4 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Travaux dans la Cour d'Honneur : pose de drains, 2000. [© E. du Bouëtiez, Inrap]

**Figure 5 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Travaux dans la Cour d'Honneur : pose de canalisations, 2000. [© E. du Bouëtiez, Inrap]

**Figure 6 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Passage Cocher en cours et en fin de fouille, 2000. [© E. du Bouëtiez, Inrap]

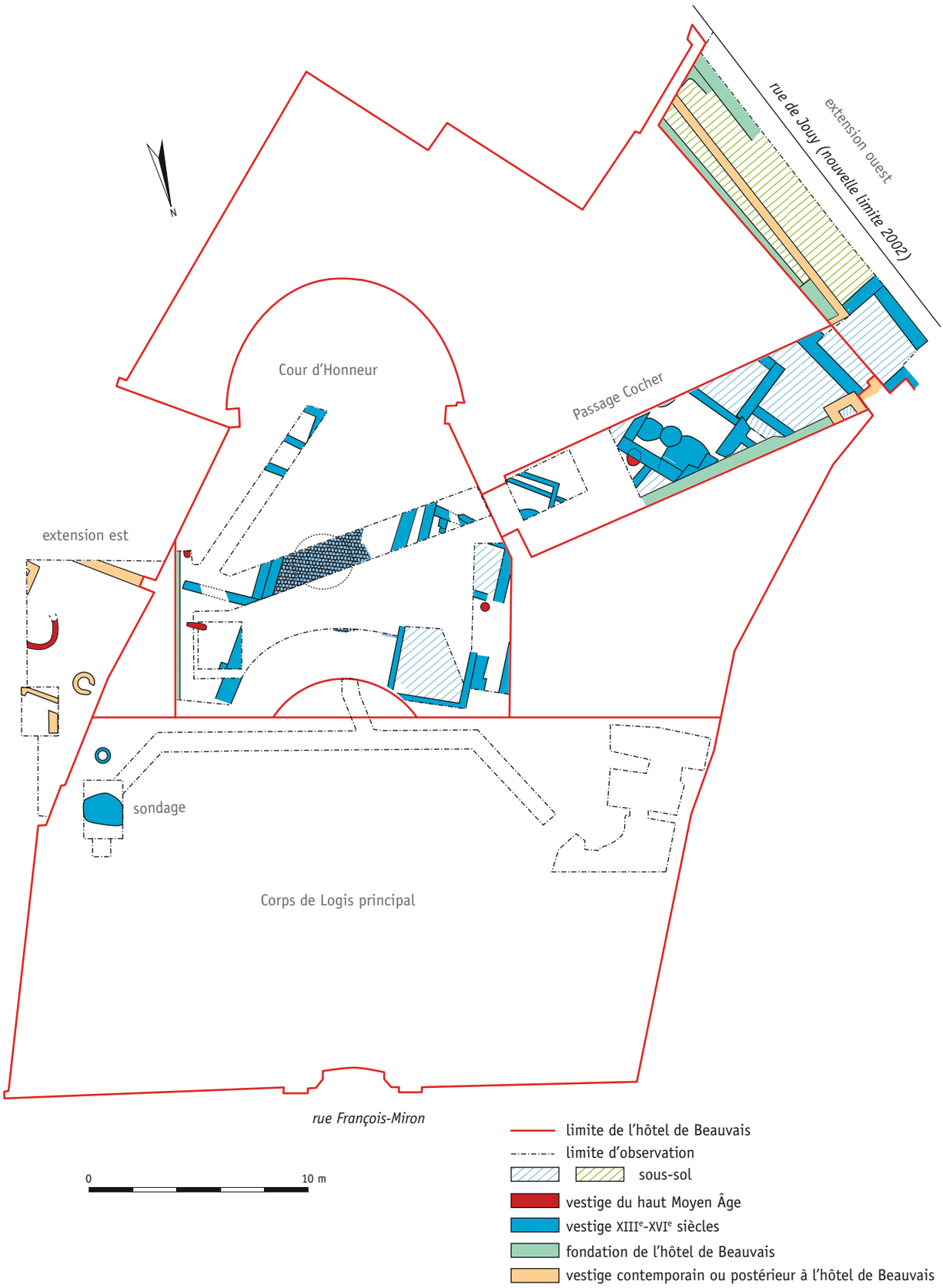


**Figure 7 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Plan général des vestiges sur plan masse B. Fonquernie, architecte en chef des Monuments Historiques. [© E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, I. Pasquier, Inrap]

## HAUT MOYEN ÂGE

Durant le haut Moyen Âge, le site est à égale distance, environ 300 m, de deux sanctuaires mérovingiens : à l'est, l'église Saint-Paul-des-Champs, à l'ouest l'église Saint-Gervais (PÉRIN 1985, p. 85, 90). Si le premier a laissé peu de traces, quelques sarcophages au nord et au nord-est de l'église, le second, en revanche, a fait l'objet de nombreuses découvertes. Les plus récentes et les plus abondantes ont été faites dans le secteur de la place Baudoyer où furent mis également au jour quelques vestiges d'habitats (niveaux de sols, fosses détritiques, trous de poteau et fossé) (VALENCIA 1996). À 50 m à l'est de l'hôtel de Beauvais, rue de Fourcy, la surveillance des travaux de réaménagements de l'hôtel Hénault de Cantobre permit la découverte d'une structure de combustion et peut-être d'un fond de cabane (GUYARD 1993) (**figure 8**).

**Figure 8 –** Sites du haut Moyen Âge.
[© E. du Bouëtiez, Inrap]



Nos observations confirment elles aussi l'existence d'une occupation du secteur durant le haut Moyen Âge. Les traces réparties d'une extrémité à l'autre du site sont toutefois ténues et difficilement interprétables dans un niveau dit de « terre noire ». Caractéristique des zones urbaines ou périurbaines à cette époque (BORDERIE *et alii* 2011), ce niveau a été mis en évidence aux endroits non affectés par des substructions médiévales ou par l'hôtel. Situé sur le substrat géologique et mesurant au maximum 1,10 m d'épaisseur, il semble par endroits avoir été perturbé et mélangé à des niveaux plus récents (XIVe ou XVe siècle). Malgré cela, deux fosses, une petite fondation, une structure de combustion et une partie d'un squelette humain étaient conservées (**figure 9**).

- Les fosses 106 et 108, d'usage indéterminé, contiennent quelques fragments de vases biconiques décorés à la molette datables selon Annie Lefèvre (Inrap) de l'époque mérovingienne (fin VIe-VIIe siècle) (**figure 10**).

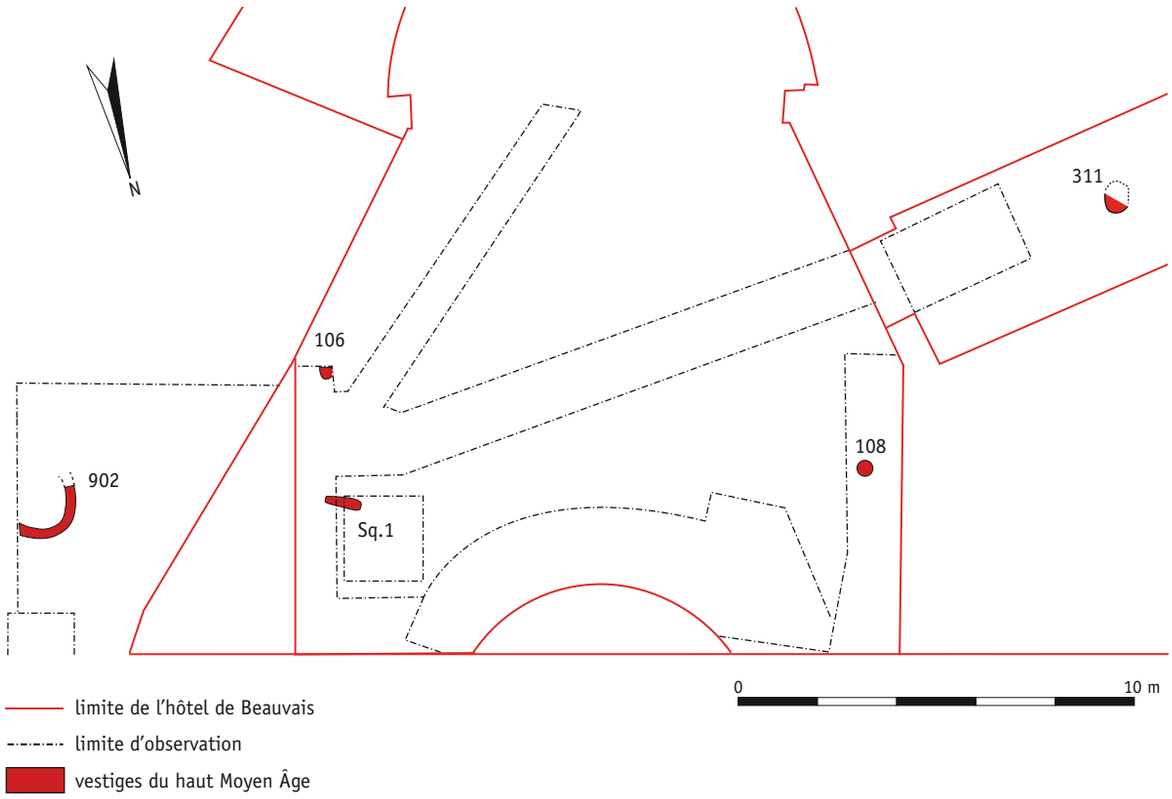


**Figure 9 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Vestiges du haut Moyen Âge.
[© E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, I. Pasquier, Inrap]



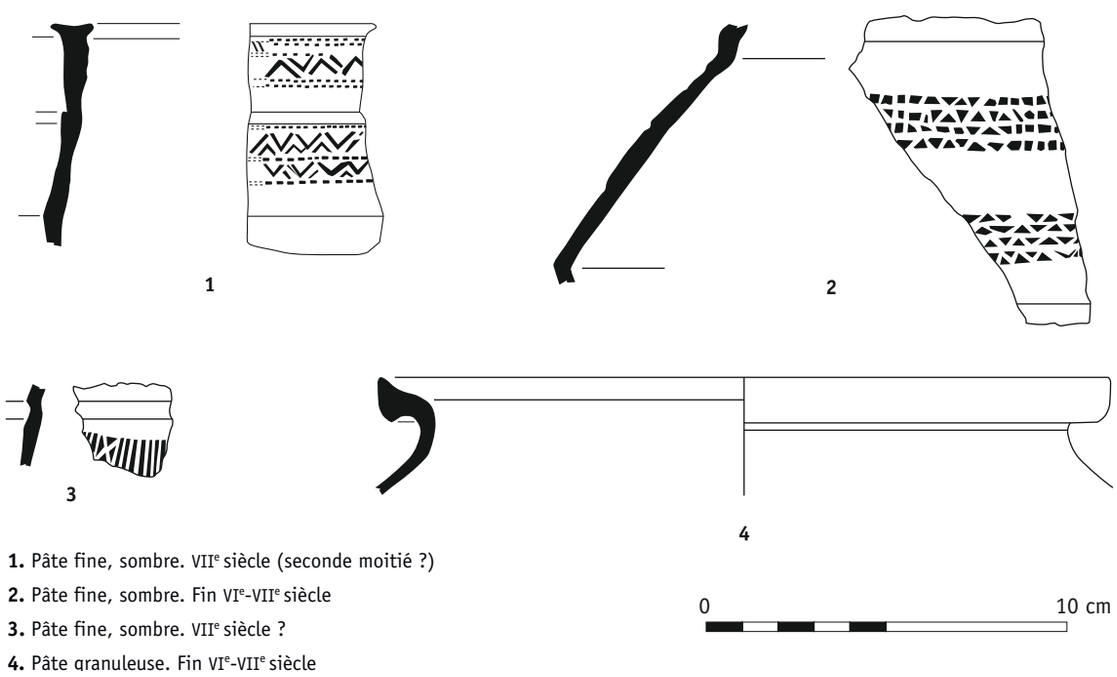


**1.** Pâte fine, sombre. VIIe siècle (seconde moitié ?)
**2.** Pâte fine, sombre. Fin VIe-VIIe siècle
**3.** Pâte fine, sombre. VIIe siècle ?
**4.** Pâte granuleuse. Fin VIe-VIIe siècle

**Figure 10 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Céramiques mérovingiennes de la fosse 108.
[© Dessin : F. Schweitzer, DAO : I. Pasquier, Inrap]

- La structure 902 correspond à la fondation d'une petite construction. Circulaire ou ovale, elle est apparue à 1,40 m de profondeur sous le sol actuel. Son parement fait de moellons grossièrement équarris non jointoyés est conservé sur 0,80 à 1 m de profondeur. Son remplissage est constitué de terre noire contenant quelques petits fragments de plâtre.
- La structure de combustion 311 creusée dans le substrat alluvionnaire apparaît en coupe à 1,50 m de profondeur. Elle mesure au moins 1,50 m de diamètre. Sa paroi, conservée sur 0,50 m de hauteur, est constituée d'un petit muret de moellons calcaires soigneusement agencés. Sa sole, plane et régulière, est faite d'une fine couche de plâtre ou de chaux de quelques centimètres d'épaisseur. L'ensemble a fortement chauffé comme le laisse voir l'induration de la sole et la rubéfaction des pierres. Aucun indice matériel ne permet d'en connaître sa fonction. C'est sa position stratigraphique qui la date du haut Moyen Âge.
- Le squelette (Sq1), orienté est / ouest, la tête à l'ouest, a été coupé au niveau des tibias par la tranchée de fondation du mur de l'hôtel. Outre le crâne, ont été exhumés une partie des membres inférieurs (fémurs et un fragment de tibia), quelques fragments de bassin, ainsi que quelques os de la main (métacarpes et phalanges). L'une des phalanges conserve la trace d'oxydation verte d'un objet en alliage cuivreux, sans doute une bague. Cette même marque se retrouve sur la face antérieure du fémur gauche ce qui indique vraisemblablement que la main portant la bague reposait dessus. L'individu est un adulte mais ni le sexe ni le mode d'inhumation ne peuvent être précisés. Cette unique découverte d'inhumation laisse penser que le site n'est pas en contexte de nécropole.

## ÉPOQUE MÉDIÉVALE ET MODERNE (XIII$^{e}$-XVI$^{e}$ SIÈCLES)

### Historique de la parcelle



L'historique de la parcelle à l'époque médiévale et moderne sur laquelle a été bâti l'hôtel de Beauvais a été abordé pour la première fois au siècle dernier par Jules Cousin à partir, notamment, des titres de propriété possédés par le propriétaire de l'hôtel d'alors, Ad. Jouet (COUSIN 1865). Mais l'étude la plus aboutie a été réalisée en 1994 par le Groupe de Recherches Art et Histoire, Architecture et Littérature [GRAHAL] à la demande de la Conservation régionale des Monuments historiques d'Île-de-France pour servir de base au projet de réhabilitation de l'hôtel (BORJON 1994). Le document relate avec précision la difficile et laborieuse acquisition des trois parcelles nécessaires à l'édification de l'hôtel. Plusieurs titres de propriétés des époux Beauvais conservés aux Archives nationales sont d'un intérêt majeur pour interpréter la configuration des bâtiments préexistants à l'hôtel. Cependant, comme nous le verrons par la suite, de nombreuses zones d'ombre subsistent. Citons également les études et notices de François Blary concernant l'hôtel de Chaalis antérieur à l'hôtel de Beauvais (BLARY 1989 ; BLARY, WEISS 2012), ainsi que l'article sur le domaine immobilier parisien de l'abbaye de Chaalis (BAUTIER, 1999). C'est donc sur ces études que nous nous appuyons pour tenter de comprendre l'évolution du parcellaire.

Le terrain sur lequel les Beauvais ont construit est constitué de trois parcelles : une grande et deux petites.

#### *La grande parcelle*

En 1200, une parcelle de la censive de Saint-Éloi, située entre la rue Saint-Antoine, actuelle rue François-Miron, et la rue de Jouy est cédée par Héloïse de Palaiseau aux cisterciens de l'abbaye de Chaalis (Oise). La communauté monastique y fait édifier une

maison de ville. Les moines cisterciens ne peuvent résider en ville mais possèdent des maisons qui servent à stocker et écouler les surplus de productions céréalières ou viticoles, et à recevoir l'abbé et les hôtes de passage.

En 1249, l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, dont dépend le prieuré de Saint-Éloi, l'abandonne en mainmorte à l'abbaye de Chaalis.

En 1280 et 1301, l'abbaye continue à payer un denier au prieuré de Saint-Éloi.

Durant les XIVe et XVe siècles, l'abbaye de Chaalis connaît des difficultés et doit vendre ou louer une partie de ses propriétés. Qu'en est-il de la maison de ville ? Est-elle entièrement occupée par les moines ? Est-elle en partie louée ?

En 1492, les moines partent s'installer au chevet Saint-Séverin sur la rive gauche. L'hôtel est baillé à un hôtelier, Henri Dubreuil, qui loue déjà un petit corps d'hôtel avec cuisine et cour, Le Faucon. Un second bail inclut le logis de l'abbé qui comprend une grande salle et une chapelle, mais charge au nouveau locataire d'entreprendre les travaux de réparation nécessaires suite à un incendie. Ainsi, en 1492, un marché est conclu avec un tuilier de Saint-Germain-des-Prés pour couvrir « *un corps de logis sur le devant, des étables et des chambres dans la cour* »[1].

En 1518, l'hôtel est loué à Pierre Durand également hôtelier : il est question de plusieurs corps d'hôtel et ses appartenances : derrière le corps principal, une cour permet d'accéder aux écuries et à un petit corps d'hôtel. D'importants travaux sont effectués à partir de 1520.

En 1533, la propriété est scindée en deux. Un bail est passé avec Pierre Gentil pour l'hôtel du Faucon rue Saint-Antoine et un autre avec un marchand pour l'hôtel de L'Épée de Rolland donnant sur la rue de Jouy.

En 1608, la maison du Faucon, saisie, est adjugée à Philippe de Castille.

En 1611, Geneviève Guérin, sa veuve, acquiert la maison de L'Épée de Rolland, réunissant ainsi l'ancienne propriété de l'abbaye de Chaalis.

Après un litige avec les cisterciens qui tentent de rentrer en possession de leur bien, la maison passe à Marie-Madeleine de Castille, fille des précédents et épouse de Nicolas Fouquet, surintendant des Finances.



Le 30 mars 1654, Nicolas Fouquet cède par échange les deux maisons à Pierre de Beauvais, seigneur de Gentilly, conseiller d'État, et à Catherine-Henriette Bellier son épouse, première femme de chambre de la reine Anne d'Autriche. Pour l'anecdote, Catherine de Beauvais, surnommée « Cateau la Borgnesse », est réputée avoir déniaisé le jeune roi Louis XIV.

En 1655, un nouveau litige oppose les moines, qui n'ont pas renoncé à leurs prétentions, aux nouveaux acquéreurs qui adoptent la même attitude que les Castille en exigeant contre la restitution des maisons un remboursement élevé que ne peut accepter l'abbaye.

### *Les deux petites parcelles*

Un mois après l'achat de la grande parcelle le couple achète à Robert Tulloüe une deuxième parcelle sur la rue Saint-Antoine jouxtant Le Faucon connue sous le nom de L'Image Saint-Claude. Une troisième parcelle, ou plus exactement une moitié de parcelle, est acquise par les Beauvais par trois actes datés des 25 et 26 avril 1657 aux membres de la famille Pamperon-Le Loyre. Il s'agit d'une maison à l'enseigne du Soufflet située du côté de la rue de Jouy. Il est probable que les époux se trouvèrent ensuite dans l'incapacité d'acquérir les parcelles mitoyennes qui auraient régularisé le terrain.

1. Arch. nat., Min. centr. Ét. XIX 7 n° 1616 cité dans BLARY, WEISS 2012.

### *La construction de l'hôtel*

Les anciens bâtiments furent rasés et l'on érigea le somptueux hôtel en y intégrant les caves médiévales. Il traverse l'îlot de part en part, avec l'entrée principale rue François-Miron et le passage réservé aux cochers à l'arrière, rue de Jouy. Les travaux auraient débuté dès 1656, avant même l'achat de toutes les parcelles et se seraient terminés vers 1660. À peine achevé, le bâtiment fut inauguré à l'occasion de l'entrée à Paris de Louis XIV et de sa jeune épouse Marie-Thérèse d'Espagne, le jeudi 26 août 1660. Peu de temps après sa construction les Beauvais décidèrent de vendre leur hôtel pour s'établir sur le faubourg Saint-Germain sans doute parce que le quartier du Marais perdait peu à peu de son intérêt, la Cour abandonnant Vincennes, mais également, d'après les historiens, parce qu'ils se sentaient à l'étroit dans leur nouvelle demeure. Ensuite les propriétaires se succédèrent et chacun modifia le bâtiment à sa guise. Signalons simplement l'achat en 1715 de la maison voisine située à l'est, actuel n° 70, rue François-Miron. Le propriétaire d'alors, Jean Orry, y projeta une extension derrière le mur renard (mur oriental de la Cour d'Honneur). Une partie de cette parcelle constitue, dans le projet actuel de réhabilitation, ce qui est appelé « Extension Est ».

### Types et caractéristiques des vestiges

Latrines, caves, murs, sols, fosses détritiques, puits et puisard sont à rattacher à la période allant du XIIIe au XVIe siècles. Ils sont répartis dans toutes les zones explorées. Par soucis de simplification pour les descriptions nous les avons regroupés en trois ensembles, A, B et C. Ils s'ajoutent aux vestiges encore visibles actuellement : une belle cave voûtée d'ogives du XIIIe siècle implantée le long de la rue François-Miron et une cave du XVe siècle située du côté de la rue de Jouy. La première mesure 17 m de long pour 8,50 m de large, soit près de 145 m². Elle est composée de quatre vaisseaux voûtés d'ogives. Les trois piliers, dressés sur des bases octogonales, sont décorés de feuilles de chêne et dotés de crochets. Cette décoration sobre et esthétique est courante chez les cisterciens (BLARY, WEISS 2012). La seconde mesure environ 16 m sur 5,50 m soit 88 m². Elle est formée de quatre petites pièces voûtées d'ogives reposant sur des bases simples prismatiques que l'on peut dater du XVe siècle et dont une seule a été dégagée et restaurée (accès par le n° 12 de la rue de Jouy) (BORJON 1994, p. 75). Toutes deux sont intégrées en totalité pour la première, aux deux tiers pour la seconde dans le réseau de caves de l'hôtel de Beauvais. Un puits ovale est également conservé dans une cave occidentale du Corps de Logis principal (**figure 11**).



Les constructions mises au jour apparaissent, pour les plus hautes d'entre elles, à environ 30 cm sous le sol actuel. Elles ont été pour la plupart arasées au niveau des fondations. Ces dernières sont observables en moyenne sur 0,80 m de haut mais certaines caves descendent jusqu'à 3,70 m. De façon générale les maçonneries sont en moellons calcaires liés au plâtre. C'est également ce matériau qui est employé pour les quelques sols conservés. Nous ignorons tout des élévations. Seules des tuiles plates à trous ou à crochet, trouvées dans les gravats, nous renseignent sur les toitures. Il faut sans doute imaginer des maisons en bois et soubassement de pierre de deux ou trois étages comme il est d'usage à cette époque.

En raison de l'absence de mobilier de nombreux vestiges n'ont pu être datés précisément. Deux horizons toutefois ont pu être distingués : le premier correspond aux XIIIe et XIVe siècles, le second aux XVe et XVIe siècles.

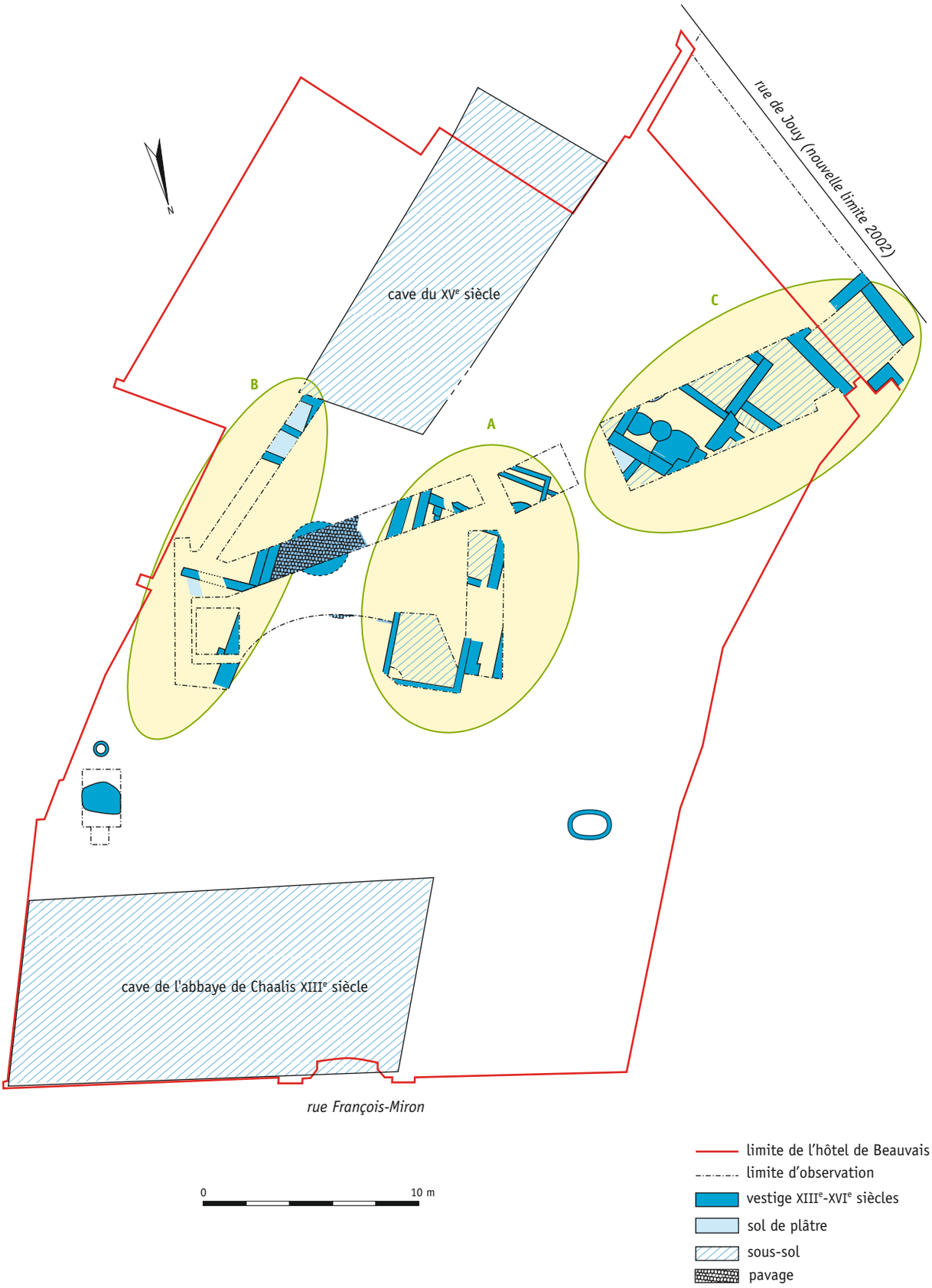


**Figure 11 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. XIIIe-XVIe siècles. Vestiges et caves existantes.
[© E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, I. Pasquier, Inrap]

## Vestiges des XIIIe et XIVe siècles

Les vestiges des XIIIe et XIVe siècles sont matérialisés par quatre fosses et divers unités stratigraphiques (**figures 12-13**). Faute d'éléments datants, les vestiges construits qui leur sont associés n'ont pas été identifiés.

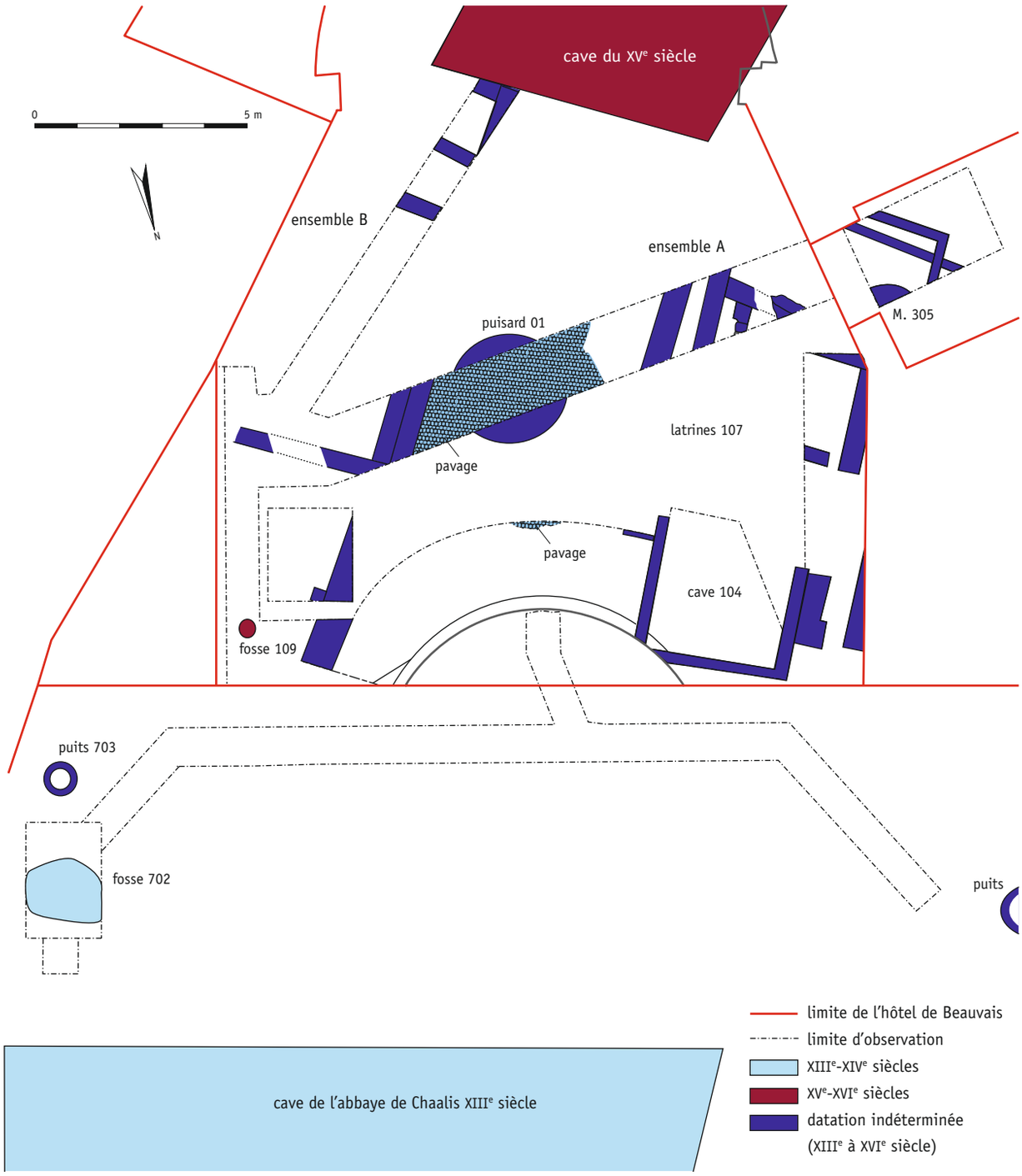


**Figure 12 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Vestiges XIIIe-XVIe siècles sous la Cour d'Honneur, le Corps de Logis et l'est du Passager Cocher. [© E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, I. Pasquier, Inrap]

### *Fosse 702 (première moitié du XIVe siècle)*

La fosse 702, découverte lors d'un sondage sous le Corps de Logis, était conservée sur près de 40 cm de profondeur (**figure 12**). Elle mesurait au moins 2 m de diamètre (les limites se trouvent en dehors du sondage). Sa nature détritique et la présence d'un puits proche mais non daté suggèrent qu'elle se situait à l'origine dans un espace ouvert. La céramique qu'elle contenait est particulièrement homogène : elle date de la première moitié du XIVe siècle. L'absence de céramique en grès du Beauvaisis tend à conforter cette datation. Ce mobilier se compose de fragments de poêlons, de coquemars et de pichets en pâte sableuse crème à beige. Aucune oule n'a été retrouvée.

#### Poêlons

Les poêlons, larges récipients ouverts à panse convexe, sont les plus nombreux. À l'exception d'un exemplaire (**figure 14**[1]), ils sont tous de grande taille. Le bord est principalement de type débordant, large, de section triangulaire. Cette forme de poêlon est répandue à Paris au XIVe siècle (RAVOIRE, MONNET 1992, p. 51 ; FLEURY, LEPROUX 1998, p. 137 ; RAVOIRE 1998, p. 126). On dénombre trois poêlons avec glaçure jaune couvrante interne partiellement, quatre avec glaçure vert foncé et cinq sans glaçure interne. Trois bords présentent également un manche. L'un est court et quand il a été appliqué sur la face externe du récipient, le potier a fait un décor consistant en trois empreintes de doigts imprimées dans la pâte sableuse crème (**figure 14**[2]). Un second manche est court et évasé. La pâte de ce récipient sans glaçure est beige rosé d'aspect rugueux. Enfin le troisième est long et étroit. La pâte est beige et particulièrement lisse et douce. Le fragment de petit poêlon en pâte sableuse crème avec glaçure jaune (**figure 14**[1]) s'apparente aux exemplaires qui ont été retrouvés à Paris dans les fouilles du manoir dit de Pierre des Essarts (site des Jardins du Carrousel), dans des contextes datés du milieu du XIVe siècle (RAVOIRE 1998, p. 124, figure 81 no 1 et p. 126).



#### Coquemars (**figure 14**[3-5])

Les coquemars sont au nombre de quinze. Tous sauf trois sont peints de flammules rouges effectuées au peigne à six dents. Trois tessons présentent des coulures de glaçure jaune. Les pâtes sont de couleur crème à beige avec parfois une surface jaunâtre. Les bords sont droits de forme rectiligne ou légèrement convexe. Les fonds sont légèrement soulevés. Les anses sont ovales et repliées.

#### Pichets et cruches

Treize fragments appartiennent à des pichets glaçurés de type élancé. Quatre sont pourvus d'une glaçure verte et quatre d'une glaçure jaune. Les bases sont courtes et cintrées (**figure 14**[6]), les cols sont sub-rectilignes avec de petites cannelures. Les anses sont de section ronde, l'une avec glaçure jaune est pourvue d'un ergot peu prononcé, l'autre non glaçurée est sans ergot, ce qui est plus rare. Deux tessons appartiennent à une cruche. Il s'agit d'un fragment de col court tronconique à décor de flammules et d'une anse plate à bandeau. Cette forme date également du XIVe siècle (RAVOIRE, MONNET 1992, p. 48, nos 1-3).

### *Fosses 319, 320, 321* (figure 13)

La fosse 321 (1,25 m de diamètre) a livré quelques tessons de la seconde moitié du XIIIe siècle.

La grande fosse 319 (au moins 2 m de diamètre pour 4,40 m de profondeur) contenait des fragments datés du XIIIe ou du XIVe siècle et quelques éléments du milieu du XVe siècle.

La fosse 320, très peu explorée car presque intégralement située sous le mur sud du passage Cocher et dont il ne subsistait plus que les 20 cm du fond, était remplie d'un sédiment organique contenant de nombreux fragments datés de la fin du XIVe ou du début du XVe siècle.

### *Unités stratigraphiques diverses*

Plusieurs US de remblais contenaient de la céramique médiévale. Ainsi, sous le mur M 307, fut trouvé un fragment de pichet glaçuré à décor de cabochons biconiques et de pastilles appliqués sur une couche d'engobe rouge, le tout recouvert d'une glaçure jaune (**figure 14**[7]). La qualité de la pâte, fine et rosée, et du décor indique qu'il s'agit d'une production de Poissy (Yvelines) de la fin du XIIIe-première moitié du XIVe siècle (LECLER, NAVARRO-MUSSY 1992). De la même période date le mobilier de l'US 3003 (gravats de plâtre sous le passage Cocher) qui comprend deux fragments d'oules à bord peu haut non débordant (**figure 14**[8-9]) et une coupelle (**figure 14**[10]). Dans l'US 4002 (remblai dans l'Extension Est) on retrouve des pichets de type élancé à col tronconique (**figure 14**[11-12]) et des coquemars à bord droit (**figure 14**[13-14]). L'US 1028 (gravats de plâtre dans la tranchée de fondation du mur du Logis Principal de l'hôtel) a livré du mobilier plus récent : un rare type de pichet à bord en bandeau et une base de couvre-feu (**figure 14**[15-16]). Des pichets identiques ont été produits à Fosses (Val-d'Oise) vers la fin du XIVe-début du XVe siècle (GUADAGNIN 2007, p. 396-397).

## Vestiges des XVe et XVIe siècles

Les vestiges datés des XVe et XVIe siècles ont été identifiés essentiellement du côté du Passage Cocher.

Ils constituent un ou plusieurs bâtiments que nous appelons ensemble C dont on reconnaît des latrines, 322, deux caves, 323 et 328, quatre pièces en sous-sol, 324, 325, 336, 337, une pièce en rez-de-chaussée 338, un petit espace ouvert type courette contenant une fosse, St. 1, surmonté d'un niveau de sol, US 1 (**figure 13**).



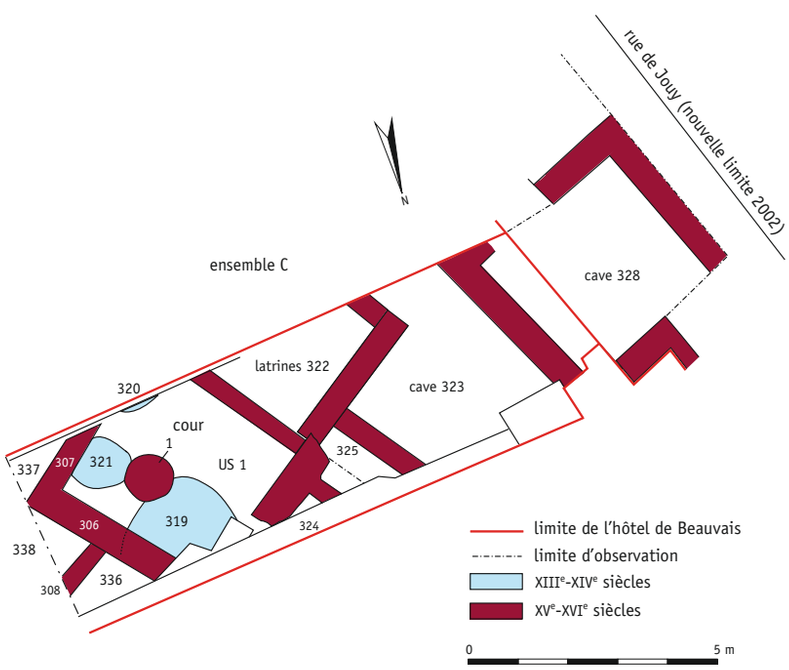


**Figure 13 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Vestiges XIIIe-XVIe siècles sous la partie ouest du Passage Cocher.
[© E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, I. Pasquier, Inrap]

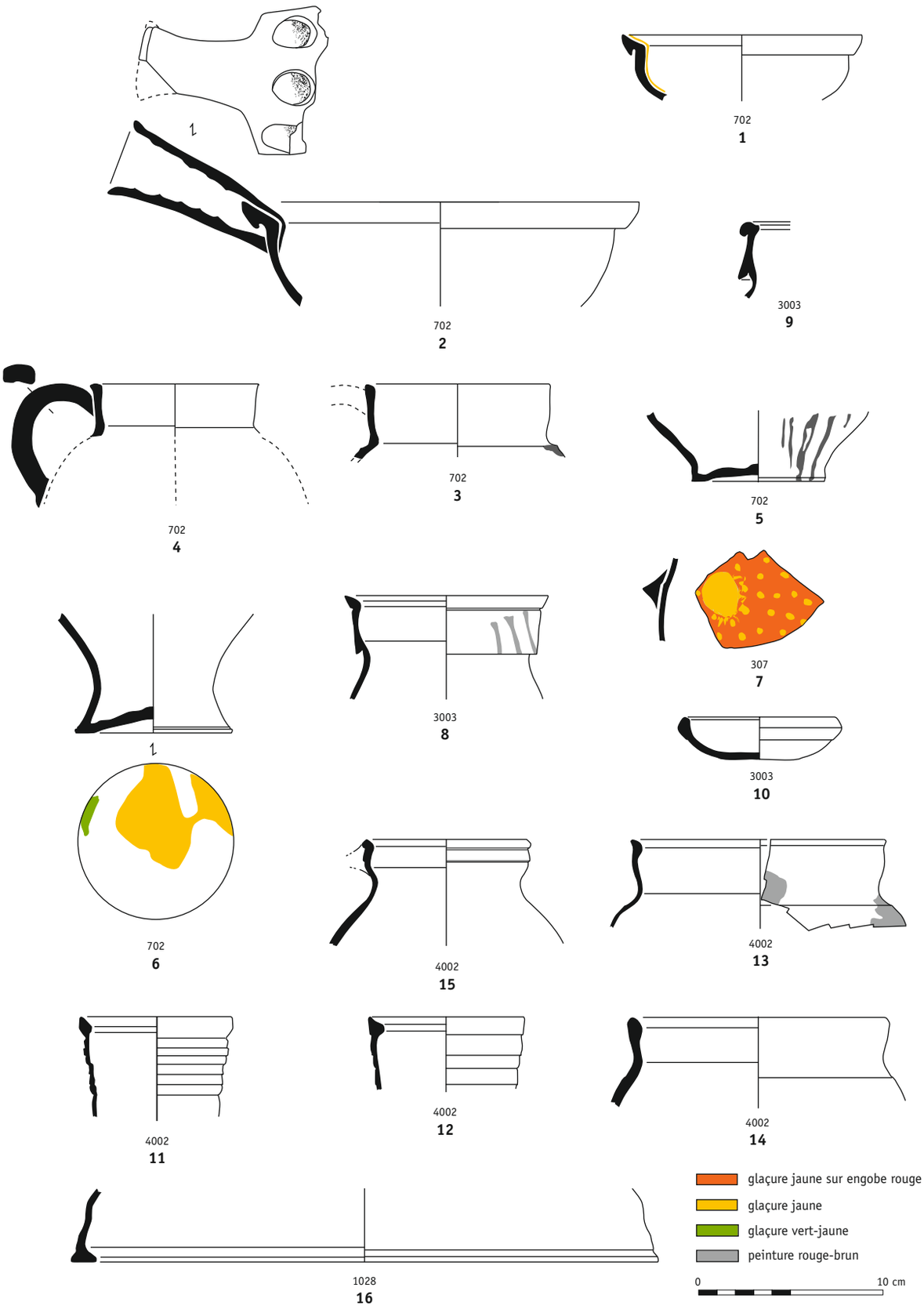


**Figure 14 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Céramiques du XIVe siècle. US 702, 3003, 4002, 1028.
[© Dessin : E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, DAO : I. Pasquier, Inrap]

### *Latrines 322 (deuxième tiers du XVe siècle)*

Description

Les latrines 322 bien que partiellement fouillées, constituent l'intérêt majeur du site pour cette période par la quantité et la qualité de son mobilier. Elles ont été mises au jour sur 4 m², le reste se trouvant sous ce qui était autrefois les écuries de l'hôtel (**figure 15**). Les murs, recouverts d'un enduit de plâtre, sont conservés sur 0,70 à 1,90 m de hauteur. La fosse était comblée par des gravats de démolition. Seuls les 0,70 m inférieurs étaient remplis par le sédiment d'origine, c'est-à-dire par une alternance de couches très organiques brunes, de fin sable verdâtre très oxydé et de fines couches grises. Sable et cendre (?) semblaient jouer le rôle d'assainissement entre deux couches excrémentielles. La fonction conjointe de latrines et de dépotoir ne fait aucun doute compte tenu du grand nombre de fragments de céramique, de faune et d'objets divers qui y ont été retrouvés. Ce remplissage est tout à fait caractéristique des fosses d'aisances médiévales (MONNET 1992). Le fond de la fosse, qui atteint le substrat alluvionnaire, était surcreusé sur une largeur de 0,95 m et sur une profondeur d'environ 0,50 m. Les déchets semblent avoir été déversés depuis le côté du mur ouest comme le prouve la quantité importante de gros fragments de vases restés en position verticale à la base de ce mur. Un fragment de lancette à trilobe, utilisée en réemploi dans l'un des murs donne un *terminus post quem* à la construction : XIIe-XIIIe siècle (**figure 33**[1]). Il est taillé à la gradine dans un calcaire grossier et fini à la rippe. Ce type de fragment architectural est généralement employé pour des fenêtres d'édifices à vocation religieuse. Provient-il du site ? Si l'on considère la céramique, l'utilisation des latrines date principalement du deuxième tiers du XVe siècle. La découverte d'un double tournois de Charles VII émis entre 1436 et 1461 corrobore cette datation.

Céramique



La céramique mise au jour dans les latrines 322 est abondante mais très fragmentaire. Après remontage, 82 récipients ont été comptabilisés à partir du nombre de bords et de fonds, pour un total de 402 restes (**figure 16**). Les récipients sont extrêmement incomplets à l'exception d'un pot à cuire archéologiquement complet. Les productions traditionnellement rencontrées à Paris au XVe siècle se retrouvent dans ce lot. Bien que la céramique mise au jour ne reflète qu'une partie du remplissage, son caractère homogène chronologiquement permet d'émettre quelques considérations d'ordre quantitatif et qualitatif. La céramique d'origine locale, avec 351 tessons, compte pour 94 % du mobilier. Elle se répartit en 52 % de fragments de céramique avec glaçure, 29 % avec décor peint et 19 % sans décor (**figure 17**). Ces taux sont différents de ceux qui ont été calculés de manière globale pour la période (RAVOIRE 2000, p. 456). En effet, la part de céramique glaçurée est très élevée ici puisqu'elle représente plus de la moitié des effectifs alors qu'elle est d'environ 20 % dans d'autres ensembles du XVe siècle. Toutefois, le taux de céramique peinte est comparable (environ 30 %). Soulignons cependant que, d'une manière générale, on ne dispose que de peu d'ensembles quantifiés de référence pour la période à Paris. La vaisselle en grès du Beauvaisis avec 3 % du mobilier confirme l'idée que cette céramique, durant les XIVe et XVe siècles, reste encore marginale dans le vaisselier contrairement à ce qui se passera à partir du XVIe siècle (RAVOIRE 2009).

| Production | Forme | Décor | NMI | | NR | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Nb | % | Nb | % |
| Parisienne crème | Coquemar | Peinture | 19 | | 100 | |
| | | Glaçure | 22 | | 144 | |
| | | Sans décor | 4 | | 60 | |
| | Marmite | Glaçure | 3 | | 7 | |
| | Poêlon ? | Glaçure | 1 | | 1 | |
| | Pichet | Glaçure | 8 | | 24 | |
| | Cruche | Sans décor | 1 | | 1 | |
| | Tasse | Glaçure | 1 | | 3 | |
| | Coupelle | Sans décor | 1 | | 1 | |
| | Coupelle | Glaçure | 1 | | 2 | |
| | Pot de fleurs | Sans décor ? | 2 | | 2 | |
| | Couvre-feu | Sans décor ? | 2 | | 2 | |
| | Indéterminé | Glaçure | | | 2 | |
| | Indéterminé | Sans décor | 2 | | 2 | |
| | Marmite | Glaçure jaune et engobe | 3 | | 3 | |
| | | **Total** | **70** | **85** | **354** | **88** |
| Champenoise rouge | Tasse | Glaçure | 1 | | 10 | |
| | | **Total** | **1** | **1** | **10** | **2,5** |
| Grès gris du Beauvaisis | Pichet | | 4 | | 5 | |
| | Calice | | 1 | | 1 | |
| | Godet | | 2 | | 2 | |
| | Tasse | | 1 | | 2 | |
| | | **Total** | **8** | **10** | **10** | **2,5** |
| Grès brun bas-normand | Pot à beurre | | 1 | | 9 | |
| | Pot à beurre | | 1 | | 4 | |
| | Pot à beurre | | 1 | | 1 | |
| | Pot à beurre | | | | 14 | |
| | | **Total** | **3** | **4** | **28** | **7** |
| | | **Total** | **82** | **100** | **402** | **100** |



**Figure 16 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322.
Distribution de la céramique par production et par forme. [© F. Ravoire, Inrap]

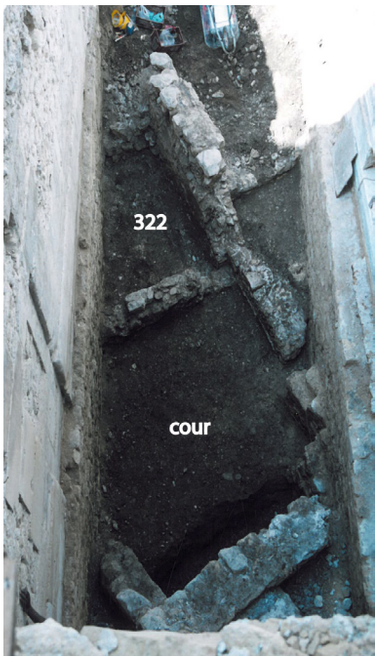


**Figure 15 –** Cour US 1 et latrines 322.
[© E. du Bouëtiez, Inrap]

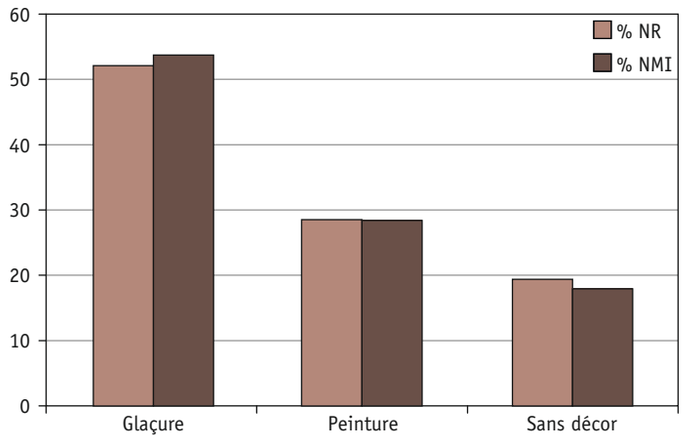


**Figure 17 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322.
Distribution de la céramique parisienne en fonction du décor et/ou revêtement de surface. [© F. Ravoire, Inrap]

*Céramique parisienne et francilienne*

Coquemars

Les trois quarts des céramiques composant ce lot proviennent des ateliers de potiers de la capitale. Ce sont majoritairement des coquemars (39 NMI) comme l'attestent les traces d'usage sur les parois d'une partie d'entre eux. Ces pots à cuire sont principalement à bord éversé (**figure 18**[1]) en pâte très fine, à base cintrée, panse globulaire, bord composé d'une partie rectiligne et rentrante et d'une lèvre triangulaire formant bandeau. L'anse, de section plate incurvée, est d'égale largeur. Elle s'accroche sur la lèvre. La base est marquée. Jacques Nicourt, qui a classé ce type en C15b et C15c, ne disposait pas de contextes pour le dater autrement que XIVe-XVe siècles (NICOURT 1986, p. 109). En fait, ce type de coquemar est répandu à Paris à partir de la fin du XIVe siècle jusque vers le milieu du XVe siècle comme l'attestent plusieurs contextes du site de la Cour Napoléon du Louvre (RAVOIRE, MONNET 1992, p. 50, figure 27 nº 7 ; REY-DELQUÉ 1992, p. 81, nos 26 et 27). Sur le site des Jardins du Carrousel, les dépotoirs du manoir de Pierre des Essarts, datés du milieu du XIVe siècle, ainsi que les niveaux stratifiés du système de fortifications de la ville, datés entre la seconde moitié du XIVe siècle et les premières décennies du XVe siècle, en ont livré (RAVOIRE 1998, p. 122, *cf.* tab. VI, coquemar de type COQ3 ; p. 125, figure 82 ; p. 173-177, figures 121-125). À Paris, l'un des dépotoirs de la rue des Lombards en possédait (MARQUIS 1999, p. 71, 73). À Meaux (Seine-et-Marne), une fosse et un dépotoir de potier datés de la seconde moitié du XIVe siècle en ont également livrés (ORSSAUD 1992, p. 136, pl. 4 nos 46-53 et p. 139, pl. 5 nos 40-43). À Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), ce type de coquemar, avec décor peint, apparaît au cours de la première moitié du XVe siècle (MEYER-RODRIGUES, ORSSAUD 1995, p. 67).

On dénombre 17 coquemars à bord éversé avec décor peint en flammules. Ces derniers sont en pâte crème, parfois à cœur gris. Ils présentent les mêmes stigmates de fabrication et paraissent, sous toutes réserves, avoir été produits dans une même officine. Peu présentent des traces de feu. Ils sont très incomplets si bien que leurs hauteurs n'ont pu être mesurées ; leurs diamètres à l'ouverture varient de 12 à 13 cm et ceux du fond de 6 à 8 cm. Ceux avec glaçure sont au nombre de 22 (**figure 18**[2-4]). La plupart des tessons sont fortement noircis ce qui atteste de leur fonction comme pot à cuire. La glaçure est vert foncé ou vert clair, d'aspect généralement moucheté et couvrant partiellement le fond, la face opposée à l'anse et le dessus de l'anse. Aucun coquemar n'est archéologiquement complet. Les diamètres d'ouverture varient de 14 à 18 cm avec des diamètres de fond de 6 à 13 cm. Un exemplaire présente un tenon de préhension en raison du volume important qu'il devait avoir (**figure 18**[3]). Un fragment de 10 cm de diamètre possède un bec pincé (**figure 18**[5]). Une partie inférieure et un bord de coquemar en pâte beige très brûlée présente une glaçure verte mouchetée dans le fond. Un autre exemplaire également incomplet, en pâte jaunâtre, surface externe noire et glaçure interne couvrante dans le fond, paraît avoir été retaillé à mi panse pour servir d'écuelle (**figure 18**[4]). Cette pratique, courante depuis le haut Moyen Âge dans les milieux ruraux, est peu fréquente en milieu urbain.

En dehors de cette batterie de pots à cuire, on relève d'autres sortes de pots. Deux sont de petite contenance : un coquemar de type à bord droit à inflexion, avec décor peint (**figure 18**[6]) et un pot à bord à profil convexe, à panse ovoïde, base marquée, à fond soulevé et anse de section ovale s'accrochant sur le bord avec également un décor peint. Cet exemplaire est presque complet (**figure 18**[7]). Le premier avec le profil déjà sinueux du bord peut être daté de la fin du XIVe ou du début du XVe siècle. Le second est répandu dans les ensembles du XVe siècle. Sa pâte fortement noircie témoigne de son utilisation comme pot à cuire, fonction rarement attestée pour ce type de pot, et permet de s'interroger : pot à boire ou pot à cuire. Des exemplaires comparables proviennent de contextes

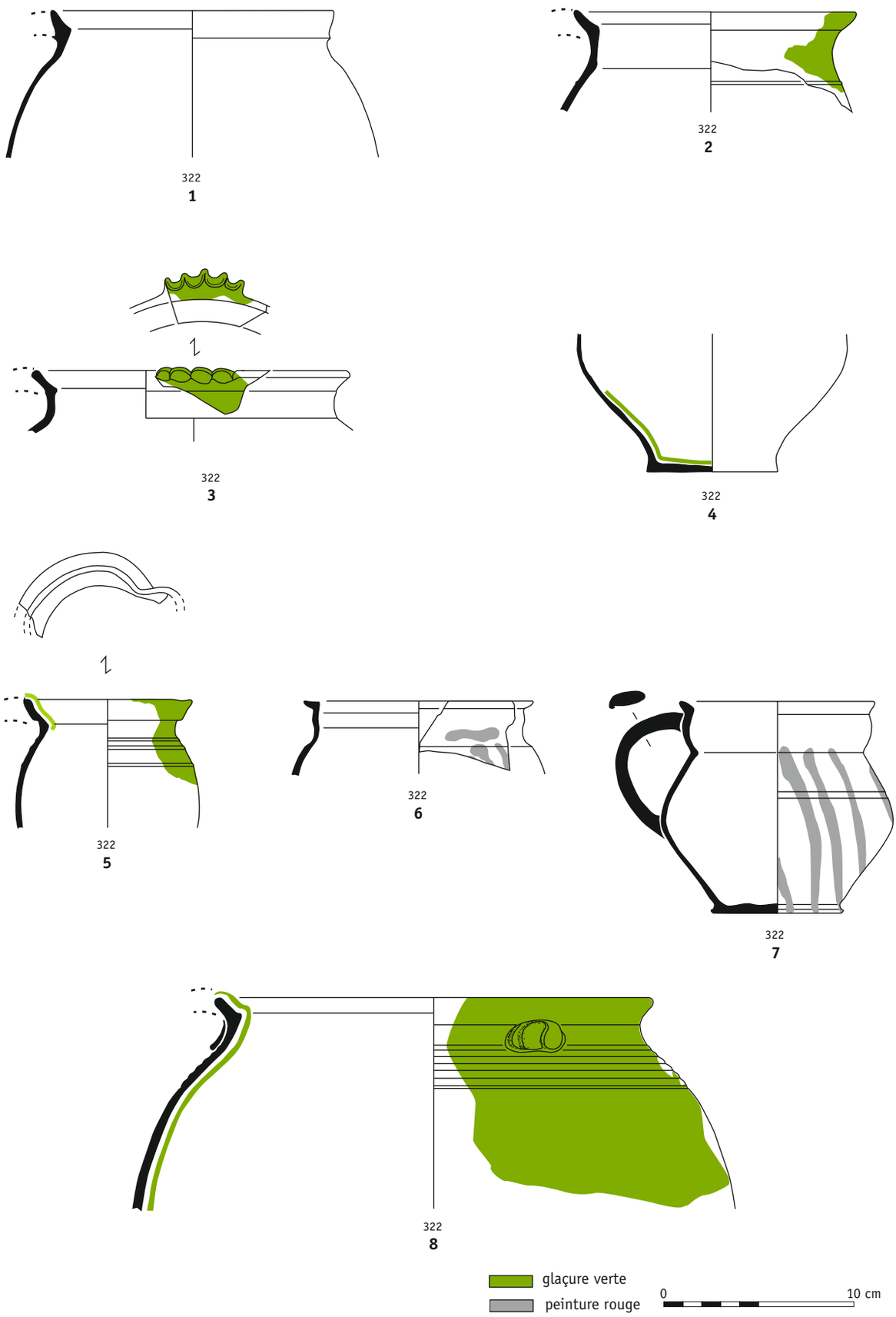


**Figure 18 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322. Céramiques du XVe siècle.
[© Dessin : E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, DAO : I. Pasquier, E. du Bouëtiez, Inrap]

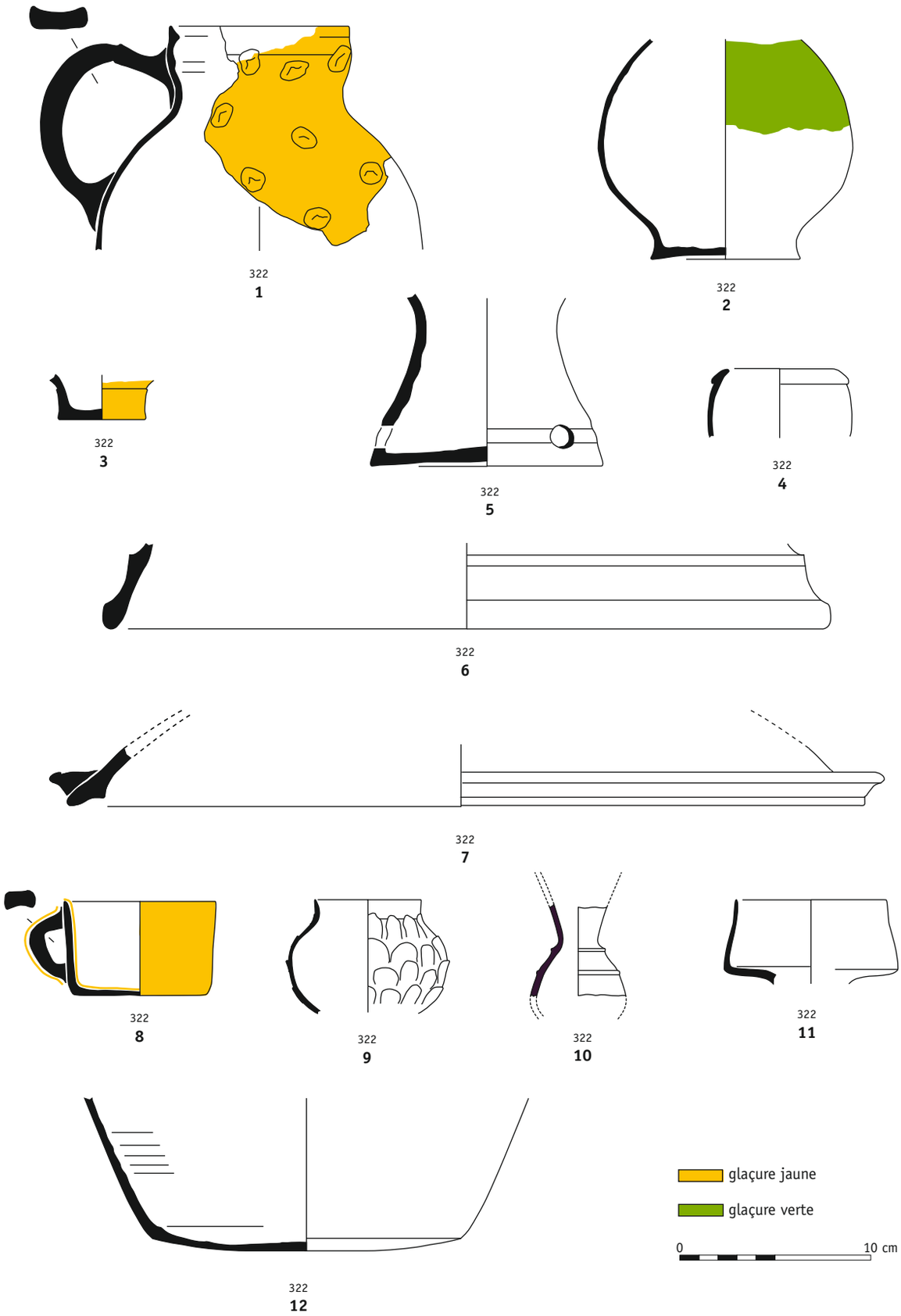


**Figure 19 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322. Céramiques du XVe siècle.
[© Dessin : E. du Bouëtiez, DAO : I. Pasquier, Inrap]

parisiens datés de la fin du XIVe siècle (RAVOIRE, MONNET 1992, p. 46, no 10). Un contexte plus tardif en a également livré (BRUT 1994, p. 67, no 15). Cette forme peut être datée de la première moitié du XVe siècle.

### Marmites

Les autres pots sont de plus grande contenance (plus de trois litres). Ce sont des marmites. L'une, illustrée par un bord à profil triangulaire éversé, en pâte beige et décor de lunules emboîtées et d'une glaçure verte partielle (**figure 18**[8]), est une forme de marmite assez répandue au XVe siècle, par exemple au château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne (RAVOIRE 2006b, p. 93, figure 57). Trois fragments, deux bords et un petit pode, appartiennent à trois marmites de type à anse coudée et engobe rouge et bases avec podes, cette forme imitant les modèles en métal. La surface externe est très noircie, ce qui est toujours le cas pour ces récipients. Cette forme a été produite à Fosses dans la seconde moitié du XVe siècle (GUADAGNIN 2007). On les rencontre cependant essentiellement dans des niveaux de la fin du XVe siècle à Paris et en Île-de-France, par exemple au Louvre ou dans un des ensemble de la rue des Lombards (BRUT 1994 ; MARQUIS 1999 ; FLEURY, LEPROUX 1998 ; RAVOIRE 1997, 2006a).

### Poêle ?

Un fond entièrement glaçuré vert intérieurement, à pâte beige fortement noircie extérieurement, pourrait appartenir à une poêle.

### Pichets, cruches et tasses

Quelques récipients sont destinés au service des boissons. C'est tout d'abord un pichet « très décoré » (**figure 19**[1]). Il est très incomplet puisque seule la partie supérieure est conservée. La pâte, très fine (0,1 à 0,2 cm), de couleur crème présente une surface légèrement rosée. Quelques inclusions de pyrites de grande taille sont visibles. Le col est court et convexe, le bord est de section triangulaire, la panse est globulaire. L'épaulement est marqué par un ressaut. L'anse, de section sub-rectangulaire avec une gorge supérieure, présente un ergot très aplati. Il est probable que la base de ce pichet était munie de petits podes comme cela est fréquent dans la région pour les pichets glaçures globulaires (RAVOIRE, MONNET 1992, p. 45). Ces caractéristiques morphologiques indiquent une datation basse pour cette forme. Des exemplaires assez proches mais avec un décor différent ont été trouvés à Paris dans des contextes du début du XVe siècle (RAVOIRE, MONNET 1992, p. 45, no 4 ; REY-DELQUÉ 1992, p. 129, no 63). Le décor consiste en un pastillage de petits cabochons d'environ 1 cm de diamètre sur une surface préalablement engobée. La glaçure jaune est utilisée à l'économie puisqu'une bonne partie de la panse située de part et d'autre de l'anse n'en est pas pourvue. Deux autres pichets et plusieurs fragments de panse simplement glaçurés ont été retrouvés. Une partie inférieure de pichet à base large et courte en pâte crème présente une tache de glaçure verte mouchetée jaune (**figure 19**[2]). L'usage de glaçure limitée à certaines parties du récipient est une constante sur les productions du XVe siècle. Une base courte et cintrée appartient à un pichet du XIVe siècle. La pâte crème à cœur gris ainsi que la glaçure verdâtre témoignent d'une surcuisson. Les autres fragments sont à glaçure jaune, un seul est à glaçure verte mouchetée.

Les autres récipients, extrêmement incomplets, sont une tasse, une coupelle et une cruche. La tasse, de type polylobé, est en pâte crème à surface jaunâtre et glaçure externe jaune couvrante (**figure 19**[3]). Cette forme est très répandue en Île-de-France aux XIIIe et XIVe siècles. La coupelle est en pâte beige d'un diamètre d'environ 8 cm, le bord arrondi

est rentrant et souligné par une rainure. Cette forme est attestée dans les contextes de la seconde moitié du XIVe et du XVe siècle comme ceux de la fosse 109 par exemple (NICOURT 1986, p. 239, figure 104 ; BRUT 1994, p. 67, no 19 ; RAVOIRE 1998, p. 124, figure 81, no 5). La cruche, dont seul est conservé le col, est de type à bord rentrant et lèvre repliée. Elle est en pâte crème (**figure 19**[4]). Cette forme est présente dans les contextes de la seconde moitié du XIVe siècle et du XVe siècle (NICOURT 1986, p. 239, figure 104 ; BRUT 1994, p. 67, nos 1-2 ; RAVOIRE 1998, p. 124, figure 81, no 10).

### Autres récipients

Outre ces récipients liés à des fonctions alimentaires, plusieurs objets domestiques ont été identifiés tels les pots de fleurs et deux couvre-feux. Les pots de fleurs sont illustrés par une base tronconique (**figure 19**[5]) et un fragment de bord appartenant à un second individu. Un manuscrit du XVe siècle, le *Livre des simples*, représente un tel pot rempli de terre et portant des marjolaines (BNF MF 1307). Cette forme est rarement trouvée complète. Elle était jusqu'à présent interprétée comme une chaufferette (RAVOIRE 2006a, p. 160, pl. 29). On ne retrouve le plus souvent, comme c'est le cas ici, que les bases et des fragments de bords. La base est perforée (trou de 1 cm pratiqué avant cuisson). Elle est en pâte sableuse beige. Celle du bord est nettement plus claire. Les trous effectués au niveau du bord mesurent 1,3 cm de diamètre. Les quelques exemplaires comparables datent du XVe siècle. À notre connaissance, le seul exemplaire entier provient d'un dépotoir de Melun en Seine-et-Marne, daté du XVe siècle (LANELUC 2007). Cette forme a été également produite dans les ateliers de Fosses (GUADAGNIN 2007). À Paris, plusieurs sites en ont livré : la fosse 2 du parvis de Notre-Dame (NICOURT 1986, p. 108, no 35), un dépotoir de la Cour Napoléon du Louvre (MONNET 1992), un autre rue des Lombards (MARQUIS 1999, p. 78), les niveaux de Défenses avancées des fortifications de Paris (troisième état daté au plus tard du premier quart du XVe siècle) (RAVOIRE 1998, p. 177, figure 125, nos 2 et 12). Le manoir de Vincennes (Val-de-Marne) en a livré, de même que le château de Chevreuse (Yvelines), dans un dépotoir daté de la seconde moitié du XVe siècle (RAVOIRE 1997).



Les couvre-feux sont de larges cloches circulaires destinées à couvrir les braises. L'un est en pâte beige à surface interne et externe noire (**figure 19**[6]). Ce modèle est particulièrement répandu dans les sites d'habitats ruraux du nord de Paris, et provient certainement des ateliers de Fosses où il a été retrouvé en contexte de production (GUADAGNIN 2007). Sa présence en milieu urbain reste rare. Une fosse d'aisances parisienne datée de la première moitié du XVe siècle en a livré un exemplaire entier (REY-DELQUÉ 1992, p. 94-95, notice 49). L'autre tesson, en pâte beige, pourrait également s'apparenter à ce type d'objet mais il est cependant muni d'un tenon de préhension ce qui peut suggérer une autre fonction (couvercle ?) (**figure 19**[7]). Dans les fouilles des Défenses avancées des fortifications de Paris, un bord assez proche a également été interprété comme couvre-feu (RAVOIRE 1998, p. 177, figure 125, no 11).

#### *Céramique champenoise*

Une tasse en pâte dure rouge orangée avec coulure de glaçure jaune est archéologiquement complète (**figure 19**[8]). Les parois sont rectilignes, le fond est légèrement soulevé. L'anse de section ovale repliée latéralement s'attache sur la panse. Ces productions à pâte dure orangée se retrouvent régulièrement en Île-de-France à partir du milieu du XIVe siècle et jusque dans les premières décennies du XVe siècle. Ce sont toujours des pichets ou des tasses. Une tasse similaire à celle-ci provient du troisième état de fonctionnement des Défenses avancées des fortifications de Paris daté du premier quart du XVe siècle (RAVOIRE 1998, p. 177, figure 125, no 10, p. 179). Une autre présentant un décor de marguerite a été trouvée au Louvre, dans un contexte du XVe siècle (FLEURY, LEPROUX 1998, p. 143,

figure 273). À Paris, des pichets ont également été trouvés dans des niveaux de cette période (RAVOIRE, MONNET 1992, p. 41) ou légèrement plus tardifs (MARQUIS 1999, p. 49) de même que récemment dans une des latrines du château de Blandy-les-Tours. Une attribution à la région champenoise est proposée à l'issue d'analyses physiques réalisées sur des céramiques de pâte similaire (pichets) trouvées sur plusieurs sites franciliens et sur un site champenois (BOCQUET-LIÉNARD à paraître). Dans cette région, une production à pâte rouge orangée glaçurée est régulièrement attestée dans les assemblages de la fin du XIVe siècle principalement (DEBORDE, DEBORDE, LENOBLE 1996, p. 142).

*Céramique en grès du Beauvaisis*

Une dizaine de récipients en grès du Beauvaisis ont été recensés. Ils sont destinés au service des boissons : tasses, gobelets et pichets.

Godets et tasses

Les godets et tasse sont bien conservés. Deux appartiennent à des types rarement retrouvés à Paris. Ce sont des godets hauts, en grès gris clair. L'un est à décor d'écailles (**figure 19**[9]), le second est « en double tronc de cône » (**figure 19**[10]). Les deux autres sont au contraire des petits récipients très répandus, un godet à panse rectiligne rentrante (**figure 19**[11]) et une tasse en grès gris foncé à surface marron. Le godet sur pied à décor d'écailles n'est pas sans évoquer le calice de la liturgie chrétienne. Ce type de récipient est en général couvert d'un émail blanc laiteux à reflet azuré. Il est daté en Beauvaisis de la fin du XIVe-début du XVe siècle (MORISSON 1970-1971, pl. 16 ; LA CÉRAMIQUE DU BEAUVAISIS 1973, p. 16, no 64 ; CARTIER 1997, p. 92, figure 36). Le godet de type « en double tronc de cône » est une forme datée de la seconde moitié du XIVe siècle par Jean Cartier (CARTIER 1997, p. 91, figure 34). Cependant, un exemplaire a été découvert à Paris dans le dépotoir du château du Louvre dont le terminus *post-quem* est 1528 (BRUT 1994, p. 71). Le godet est très répandu en Beauvaisis (CARTIER 1997, p. 88, figure 28) et dans les contextes parisiens (RAVOIRE, MONNET 1992 ; FLEURY, LEPROUX 1998, p. 144) et franciliens aux XIVe et XVe siècles. La tasse, illustrée par une base haute et cintrée et une petite anse repliée, est datée du milieu ou de la seconde moitié du XIVe siècle (CARTIER 1997, p. 88, figure 29 et p. 90, figure 32).



Pichets

Deux fragments de col pourraient appartenir à une forme de pichet à col convexe connue en Beauvaisis pour le XVe siècle bien que la couleur de la pâte, marron foncé, et son extrême finesse suggèrent une datation plus haute, vers la fin du XIVe siècle ? (CARTIER 1997, p. 101, figure 41). Ils présentent une légère déformation de la lèvre qui pourrait indiquer qu'il y avait un bec verseur. Deux fragments de panses en pâte fine grise à surface marron pour l'une et grise à surface glaçurée pour l'autre ont un aspect cannelé. Les pichets du XVe siècle ont souvent une panse marquée par des stries de tournage prononcées (REY-DELQUÉ 1992, p. 154, no 91 ; CARTIER 1997, p. 99, figure 39, no 101). Un autre fragment de panse est en grès gris à paroi « cloquée » et surface glaçurée partiellement et semble donc plus tardif (vers la fin du XVe siècle ?).

*Grès brun bas-normand*

Les fragments de pots à beurre en grès de Basse-Normandie sont nombreux. Deux parties inférieures de ce récipient ont pu être remontées (**figure 19**[12]). Le diamètre du fond le plus complet est de 17,8 cm. L'autre est de diamètre comparable. Les parois sont

particulièrement fines (3 à 2 mm pour le fond qui a été aminci). La pâte est grise à cœur brun. Ces pots à beurre semblent avoir un profil à panse ovoïde et le fond est lenticulaire. Ces caractéristiques les apparentent aux productions anciennes des pots à beurre en grès normand habituellement retrouvées à Paris et en Île-de-France entre la fin du XVe siècle et la première moitié du XVIe siècle (NICOURT 1986, p. 244, no 6 ; RAVOIRE 1991, 1997, 1998 ; MARQUIS 1999, p. 49 ; FLEURY, LEPROUX 1998, p. 150). Un tesson à surface grenée pourrait appartenir à un exemplaire plus ancien.

*Interprétation*

Les comparaisons établies avec les quelques sites parisiens ayant livré des contextes contemporains confirment cette datation, comme la fosse EA58 de l'hôtel de Saint-Aignan (PACCARD, POULAIN 1997, p. 7 et pl. 1) et surtout plusieurs contextes de la Cour Napoléon et des Jardins du Carrousel (MONNET 1992 ; RAVOIRE, MONNET 1992 ; RAVOIRE 1998, p. 176-177). Les parallèles sont particulièrement nombreux avec la céramique trouvée dans les niveaux stratifiés des Défenses avancées de la ville de Paris, en particulier ceux de l'état III datés des premières décennies du XVe siècle (dernière levée de terre) (RAVOIRE 1998, p. 172-180). La même fourchette de datation a été pressentie pour certains des dépotoirs le château de Chevreuse (TROMBETTA 1981 ; RAVOIRE 1997). Par contre, l'ensemble II du dépotoir 6 de la rue des Lombards (MARQUIS 1999) et le dépotoir du donjon du Louvre (BRUT 1994), qui présentent de nombreux parallèles, ont été datés tardivement vers la fin du XVe siècle et le début du XVIe siècle. Il nous semble donc important de souligner l'apport de cet ensemble, qui bien qu'incomplet, vient combler une lacune dans la connaissance des productions de l'Île-de-France de la fin du bas Moyen Âge.

Les deux tiers de la céramique concernent des fonctions culinaires essentiellement liées à la cuisson avec des récipients de petits volumes (coquemars). Il s'agit de produits régionaux vraisemblablement parisiens. Deux récipients pourraient provenir du centre potier de Fosses. Les coquemars franciliens du XIVe siècle sont peints, tandis que ceux fabriqués à partir du milieu du XVe siècle et durant les siècles suivants sont glaçurés (RAVOIRE 2000, p. 451). Les coquemars de la fosse d'aisances 322 se situent entre ces périodes. La marmite apparaît de plus en plus fréquemment dans la batterie de cuisine à partir du XVe siècle.



La vaisselle de table se compose d'au moins dix-neuf récipients soit près de 26 % du mobilier. Plus d'un tiers d'entre eux sont importés. Il s'agit essentiellement de godets et de pichets en grès du Beauvaisis. La qualité des formes retrouvées, en particulier les godets à décor d'écailles, atteste du caractère encore hautement décoratif des productions de ces époques. La place des productions locales est réduite. Elle est marquée par un seul pichet de style « très décoré » et par une tasse polylobée, pièces fabriquées dans la mouvance de la vaisselle des XIIIe et XIVe siècles, et par de la vaisselle plus ordinaire comme des pichets simplement décorés d'une tache de glaçure, des coupelles sans décor, qui caractérisent les productions du XVe siècle. Globalement, cette vaisselle de table se compose de onze vases pour le service des boissons (dix pichets et une cruche) et sept pour la consommation de boisson (deux tasses, trois godets, deux coupelles). Concernant le godet « en double tronc de cône » (**figure 19**[10]), Catherine Brut, se référant à l'ouvrage du *Mesnagier de Paris* qui conseille, pour conserver les roses, de les mettre dans des cruches ou des bouteilles en « *terre cuite de Beauvais* » avait proposé que cette forme, assez singulière il est vrai, pouvait être un vase à fleurs (BRUT 1994, p. 71).

Il n'y a pas de récipients pour manger tels que des bols ou des écuelles. Les seuls objets utilitaires sont deux couvre-feux qui témoignent du niveau de confort des utilisateurs avec la présence d'un foyer. Les deux pots de fleurs évoquent soit un jardin, soit l'agrément de disposer de plantes, pour l'alimentation ou les soins corporels. En effet, un vase de ce type est représenté dans le *Livre des simples*, manuscrit du XVe siècle, où il contient de la marjolaine.

Cet ensemble de céramiques, si l'on se réfère à la monnaie (période d'émission 1436-1461) trouvée dans le comblement de la structure, peut être daté du deuxième tiers du XVe siècle. Il est intéressant de noter qu'il présente encore des caractères propres aux productions parisiennes de la seconde moitié du XIVe siècle qui sont la finesse des pâtes, l'utilisation parcimonieuse de la glaçure et le décor peint au peigne (RAVOIRE 2000, p. 456-457). Les signes des changements annonçant les productions de la fin de la période et du XVIe siècle, notamment l'utilisation plus importante de la vaisselle en grès du Beauvaisis, apparaissent ici selon le mécanisme bien connu de la nouveauté. Les récipients en grès sont de qualité. Ils sont, comme l'atteste le godet à décor d'écailles, destinés à une clientèle sans doute aisée. Cette forme, sans être exceptionnelle, reste extrêmement rare et n'avait jusqu'à ce jour été trouvée ni à Paris ni dans la région parisienne. C'est le caractère hautement décoratif de certains grès qui est recherché à cette époque. Enfin, d'une manière plus générale, la part très élevée de la céramique de table dans cet ensemble signale la qualité des occupants. Rappelons que dans la plupart des contextes plus tardifs de la fin du XVe et du début du XVIe siècle, la part de table avoisine les 10 %, sauf dans les sites castraux comme Vincennes ou Blandy-les-Tours où elle est encore supérieure (RAVOIRE 2006b, 2009).

### Faune

La faune recueillie dans les latrines 322 est composée de 1 134 restes, soit 14 kg. Vingt-et-une espèces ont pu être déterminées.

#### *Choix des animaux*

##### La prépondérance de la trilogie (bœuf, porc, caprinés)

D'emblée, ce sont les restes de bœufs, de porcs et de caprinés qui dominent ici l'ensemble (**figure 20**). Ils représentent un peu plus de 65 % des restes des espèces consommées. C'est dire la place importante que semblent tenir ces espèces dans l'alimentation des occupants de la maison. Si l'on s'attache aux proportions des trois principales espèces domestiques, en termes de nombre de restes, les pourcentages obtenus pour les caprinés (52,9 %) dépassent nettement ceux recueillis pour le bœuf (32,7 %) et pour le porc (14,4 %). Cette image est nuancée par les proportions en masse de restes de ces mêmes espèces : l'apport carné du bœuf (55,4 %) apparaît alors nettement plus conséquent que ceux du porc (13,5 %) et des caprinés (31,1 %). L'approche liée à l'utilisation du poids des restes laisse apparaître que le bœuf constitue la première source d'apport en protéine. Les os de bovin représentent, en effet, un peu plus de la moitié de la masse totale des fragments de la trilogie (bœuf, porc et mouton).



##### Le mouton : la viande des villes

L'échantillon se caractérise également par une fréquence élevée des os de caprinés. Ils représentent plus de la moitié des restes de mammifères recueillis. Ce type d'approvisionnement carné reposant pour une part sur la viande de petit bétail est conforme à la dynamique observée dans le nord-ouest de la France (CLAVEL 2001). En ville, en effet, les restes de moutons sont plus fortement représentés que dans d'autres milieux (seigneurial, rural). Ils dépassent 40 % des vestiges osseux aux XIIIe-XIVe siècles et 45 % au XVIe siècle. Cet approvisionnement peut avoir comme origine une préférence alimentaire ou simplement économique à l'instar du Collège de Tours, boulevard Saint-Michel à Paris (BUSSON 1995). L'ensemble osseux provenant de la fouille de cet établissement, contemporain de l'échantillon étudié, est constitué également par une forte majorité de restes de caprinés

| Espèces | | NR | % NR | Poids (g) | % Poids |
|---|---|---|---|---|---|
| Bœuf | *Bos taurus* | 242 | 31,4 | 7300 | 55,1 |
| Porc | *Sus scrofa domesticus* | 107 | 13,9 | 1775 | 13,4 |
| Caprinés | *Caprini* | 392 | 50,9 | 4097 | 30,9 |
| Chat | *Felis catus* | 3 | 0,4 | 19 | 0,1 |
| Lapin | *Oryctolagus cuniculus* | 22 | 2,9 | 29 | 0,2 |
| Lièvre | *Lepus Europeaus* | 3 | 0,4 | 15 | 0,1 |
| Dauphin | *Delphinus delphis* | 1 | 0,1 | 4 | 0,0 |
| | Total déterminés | 770 | 78,9 | 13 239 | 95,9 |
| | Total indéterminés | 206 | 22,1 | 563 | 4,1 |
| | **Total Mammifères** | **976** | **100** | **13 802** | **100** |
| Coq domestique | *Gallus domesticus* | 76 | 60,3 | 130 | 59,1 |
| Oie | *Anser anser domesticus* | 25 | 19,8 | 64 | 29,1 |
| Canard colvert | *Anas platyrhynchos* | 13 | 10,3 | 20 | 9,1 |
| Perdrix grise | *Perdix perdix* | 2 | 1,6 | 2 | 0,9 |
| Pluvier doré | *Pluvialis apricaria* | 5 | 4,0 | 2 | 0,9 |
| Vanneau huppé | *Vanellus vanellus* | 2 | 1,6 | 1 | 0,5 |
| Charadriidés | *Charadriidae* | 1 | 0,8 | – | – |
| Poule d'eau | Gallinula chloropus | 2 | 1,6 | 1 | 0,5 |
| | Total déterminés | 126 | 92,6 | 220 | 97,8 |
| | Total indéterminés | 10 | 7,4 | 5 | 2,2 |
| | **Total Oiseaux** | **136** | **100** | **225** | **100** |
| Anguille | *Anguilla anguilla* | 1 | 4,8 | – | – |
| Carpe | *Cyprinus carpio* | 3 | 14,3 | 1 | – |
| Chevesne | *Leuciscus cephalus* | 2 | 9,5 | 1 | – |
| Cyprinidés | *Cyprinidae* | 3 | 14,3 | – | – |
| Grondin | *Trigla sp.* | 2 | 9,5 | 2 | – |
| Sole | *Solea solea* | 10 | 47,6 | 1 | – |
| | Total déterminés | 21 | 95,5 | – | – |
| Total Lépidotriches, Axonostes et Côtes indéterminés | | 1 | 4,5 | – | – |
| | **Total Poissons** | **22** | **100** | **5** | **–** |



**Figure 20 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322, XVe siècle.
Décompte des restes osseux collectés à la main. [© B. Clavel, CNRS]

(90 % des ossements, soit 5 862 fragments). Concernant la masse (73 % du poids, soit 23 kg) ils supplantent même le bœuf. Nous sommes dans un cas de figure qui correspond probablement à un mode d'approvisionnement alimentaire communautaire. Cette viande, faut-il le rappeler, était la seule dont le cours était suffisamment bas pour fournir régulièrement l'élément de base d'une alimentation de ce type. Des mets plus recherchés étaient néanmoins servis, avec probablement plus de parcimonie, aux habitants du Collège, comme l'attestent les fragments osseux d'oiseaux (8 espèces) et de poissons (20 taxons).

Non loin de Paris, dans le château de Vincennes, un autre ensemble contemporain a fait l'objet d'une analyse archéozoologique. Nous sommes cette fois-ci dans un autre contexte social et la nature du remplissage est légèrement différente. Il s'agit d'un sédiment mêlant rejets de préparation culinaire et excrémentiel. Cette distinction doit inciter à une certaine réserve dans l'interprétation des écarts observés entre les différents groupes analysés. Le lot d'ossements est aussi moins important, se limitant à 400 restes. La pertinence d'un tel échantillon est évidemment sujette à caution dans la mesure où, comme le fait remarquer Frédérique Audoin-Rouzeau, en deçà d'un certain seuil d'ossements étudiés, le hasard peut l'emporter sur la validité statistique (AUDOIN-ROUZEAU 1997). Cet échantillon a au moins l'avantage d'être le seul lot représentatif de cette période et de ce type de milieu. Il se caractérise par une majorité de restes de porcs (44,5 % du nombre de restes déterminés), les décomptes en poids des restes tendant à relativiser l'importance de celui-ci.

Les histogrammes qui expriment les pourcentages des trois espèces en nombres de restes illustrent trois cas de figure dont l'identité ne paraît rien devoir aux particularités fonctionnelles de chacune des structures, tout au moins pour le site de l'hôtel de Beauvais et le Collège de Tours. L'émergence de ces trois modèles de répartition des vestiges semble due à des facteurs sociaux (**figure 21**). Ceux-ci déterminent des variations sensibles entre les trois espèces. L'exemple de Vincennes illustre le régime seigneurial se distinguant par la place privilégiée faite au porc. Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le cochon fait figure de marqueur des milieux aisés. Le milieu urbain au cours des XVe-XVIe siècles dans le quart nord-ouest de la France montre un recours accru à la viande ovine. C'est donc sans surprise que l'on retrouve, à l'hôtel de Beauvais d'une part et au Collège de Tours d'autre part, ce trait caractéristique de l'alimentation des habitants des villes du Nord, aux riches plaines céréalières propices à l'élevage ovin.

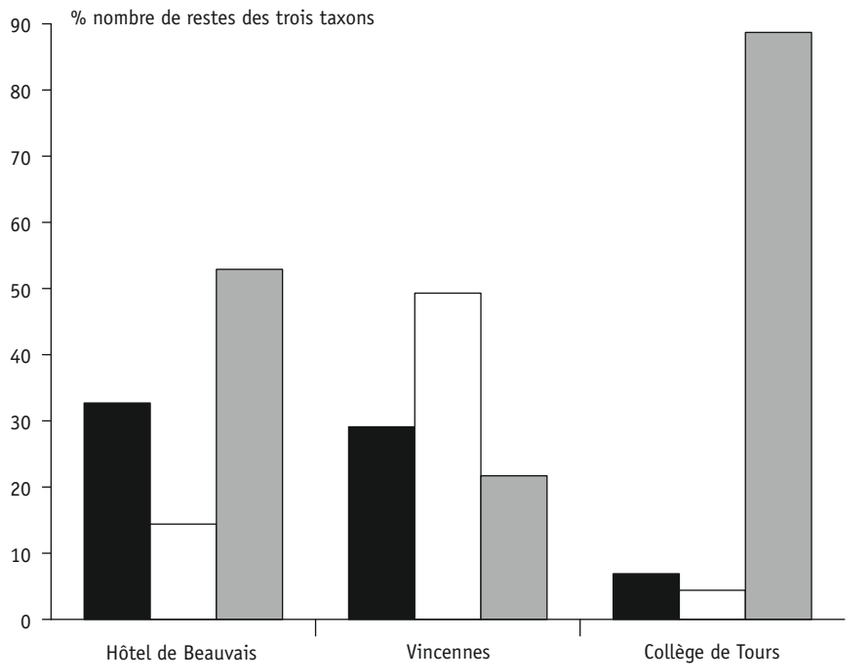


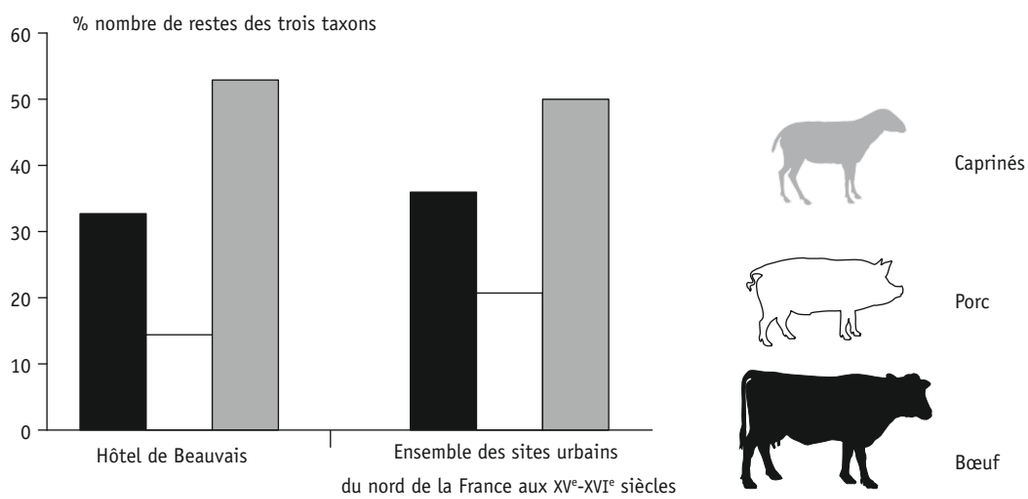


**Figure 21 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Importance du nombre de restes des bœufs, porcs et caprinés selon les trois sites pris en comparaison et l'ensemble des contextes urbains du quart nord-ouest de la France (16 au total). [© B. Clavel, CNRS]

*Choix des viandes*

Une approche des règles qui président au choix des animaux peut être envisagée sur la base des données disponibles.

Les caprinés

Pour les caprinés, la courbe de mortalité a été tracée à partir du degré d'épiphysation des principaux os (**figures 22-23**). Il apparaît, d'après les dates de soudure des os, qu'un quart des animaux a été abattu avant l'âge de 6 mois et une bonne moitié entre un an et demi et quatre ans. Il y a donc à la fois consommation de viande tendre d'agneau et de viande d'animaux plus âgés, correspondant à des bêtes de boucherie.

Là encore, le contexte social influe de manière non négligeable sur les âges d'abattage. C'est ainsi que les milieux les plus favorisés se distinguent par une consommation de viande tendre comme l'agneau, plus importante que dans les autres catégories sociales. Ce caractère a été mis à l'épreuve dans plusieurs contextes urbains comme Amiens, Beauvais ou Compiègne afin de déceler les quartiers privilégiés (CLAVEL 2001). Le contraste est d'ailleurs vif entre l'échantillon analysé ici et celui du Collège de Tours. Pour le premier, il s'agit d'un régime aisé où domine l'agneau, pour le second, le recours aux viandes de boucherie mais aussi de réforme indique des conditions économiques moins favorables ne laissant pas de place aux viandes de qualité. C'est là un fait intéressant qui souligne l'influence déterminante des conditions économiques et sociales sur les habitudes alimentaires.

| Caprinés | Âges de soudure | n S | n N.S. | n |
|---|---|---|---|---|
| Humérus distal | 3-4 | 9 | 1 | 10 |
| Radius proximal | 3-6 | 5 | 3 | 8 |
| Scapula | 5-7 | 4 | 2 | 6 |
| Phalange II | 6-8 | 2 | | 2 |
| Phalange I | 7-10 | 3 | 2 | 5 |
| Tibia distal | 12-18 | 8 | 3 | 11 |
| Métapodes | 16-18 | 14 | 7 | 21 |
| Fémur distal | 18-26 | 2 | 3 | 5 |
| Fémur proximal | 20-26 | | | 0 |
| Tibia proximal | 20-26 | 1 | | 1 |
| Radius distal | 23-30 | 2 | 4 | 6 |
| Ulna proximal | 25-35 | | | 0 |
| Humérus proximal | 25-36 | 2 | 4 | 6 |
| Calcanéum | 36 | 7 | | 7 |
| Vertèbres | à partir de 48 | 7 | 46 | 53 |
| **Total observations** | | | | **141** |

**Figure 22 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais.
Latrines 322. Stades d'épiphysation des os de caprinés.
[© B. Clavel, CNRS]

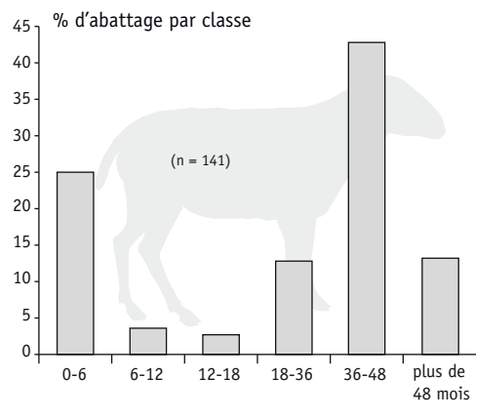

Hôtel de Beauvais, Latrines 322, XVe siècle

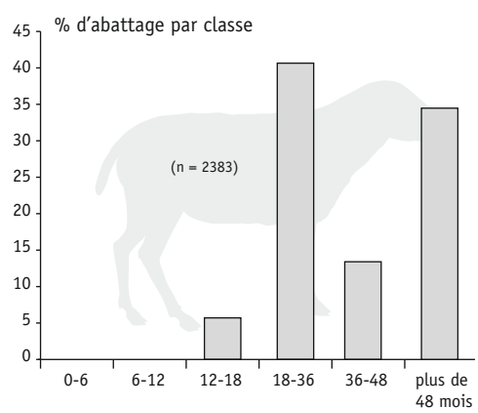

Collège de Tours, fosse 1210, XVe siècle

**Figure 23 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322 et fosse 1210 du Collège de Tours (Paris). Âge d'abattage des caprinés d'après les stades d'épiphysation des os (les effectifs sont donnés entre parenthèses). [© B. Clavel, CNRS]

### Le bœuf

Les observations réalisées sur le degré d'épiphysation des os, dans le cas du bœuf, sont marquées par la présence de jeunes animaux. La distinction établie dès l'enregistrement entre les restes de veaux et ceux de bœufs a permis d'évaluer à 8,5 % la part des restes de veaux. La présence de cette viande, à cette époque, n'est pas un phénomène isolé et n'indique pas forcément la présence d'occupants aisés (**figure 24**). Car la viande de veau a aussi son histoire, peut-être un peu plus complexe que pour les petits ruminants. Animal utilisé pour la traction et le bât, le bœuf n'est pas élevé dans un premier temps pour sa viande. On le consomme, certes, mais après plusieurs années de service. Seuls les seigneurs peuvent se permettre d'abattre de jeunes animaux pour assouvir leur plaisir gustatif. Il n'est, en effet, pas donné à tout le monde de détourner pour la table des animaux que les conditions d'élevage ne rendent pas accessibles à tous. Aux XVe et XVIe siècles, en revanche, plus de la moitié des ensembles d'ossements retrouvés dans le nord de la France présentent des taux supérieurs à 10 %. La viande de bœuf s'est, en quelque sorte, démocratisée. Ce changement traduit en réalité l'émergence d'une stratégie pastorale nouvelle laissant une place prépondérante à la viande au détriment d'autres productions comme la traction et le bât. Il est vrai, par ailleurs, que ces activités ne sont plus l'apanage exclusif du bœuf depuis bien longtemps et que le cheval a pris efficacement le relais. Les temps changent et le XVe siècle voit probablement apparaître les prémices d'un élevage spéculatif doublé d'une hausse générale du niveau de vie.

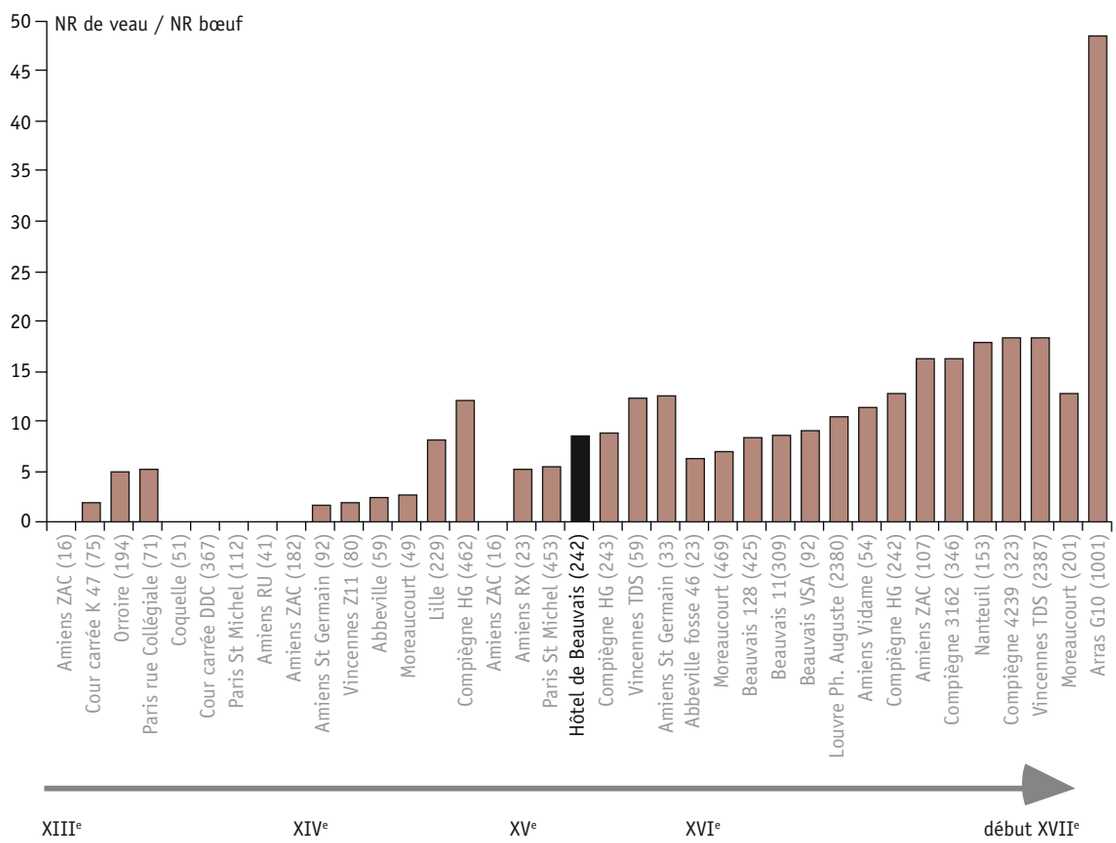


**Figure 24 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Proportions des restes de veaux par rapport aux bovins sur les contextes médiévaux et modernes de France du Nord et sur le site de l'hôtel de Beauvais (entre parenthèses les effectifs de bœufs). [© B. Clavel, CNRS]

### Et le porc

Dans le cas du porc, la sélection préférentielle d'animaux jeunes se vérifie une nouvelle fois sur le site. Les observations réalisées sur la date des éruptions dentaires ou d'après le degré de l'usure sont marquées par la part importante des jeunes animaux. Certaines observations effectuées sur des incisives de lait supérieures ou inférieures ont révélé la présence d'un porcelet de moins de six semaines. Les données issues de l'étude de l'épiphysation des os indiquent un abattage d'animaux de moins d'un an (**figures 25-26**).

Ces résultats révèlent donc un choix de jeunes bêtes n'ayant pas atteint leur plein potentiel pondéral. Il est généralement admis que des individus abattus précocement sont plutôt consommés sous forme de viande fraîche. Cette habitude alimentaire peut traduire de surcroît un régime aisé. On remarquera par ailleurs les traces de manducation sur un tibia de jeune porcin (**figure 27**).

| Porcs | Âges de soudure | n S | n N.S. | n |
|---|---|---|---|---|
| Scapula | 12 | | 1 | 1 |
| Humérus distal | 12 | | | 0 |
| Radius proximal | 12 | | 2 | 2 |
| Phalange II | 12 | | 1 | 1 |
| Phalange I | 13 | 1 | | 1 |
| Tibia distal | 24 | | 2 | 2 |
| Métapodes | 24 | 2 | 5 | 7 |
| Calcanéum | 24-30 | | 2 | 2 |
| Fémur proximal | 36 | | 3 | 3 |
| Humérus proximal | 42 | | | 0 |
| Radius distal | 42 | | 2 | 2 |
| Ulna proximal | 42 | | 3 | 3 |
| Fémur distal | 42 | | | 0 |
| Tibia proximal | 42 | | | 0 |
| Vertèbres | à partir de 48 | | 24 | 24 |
| **Total observations** | | | | **48** |

**Figure 25 -** Paris 4e, hôtel de Beauvais.
Latrines 322. Stades d'épiphysation des os de porcs.
[© B. Clavel, CNRS]

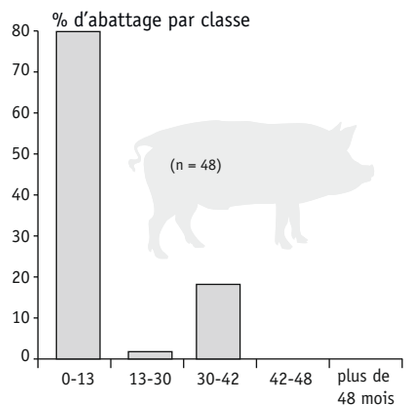


**Figure 26 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322. Âge d'abattage des porcs d'après les stades d'épiphysation des os (les effectifs sont donnés entre parenthèses).
[© B. Clavel, CNRS]

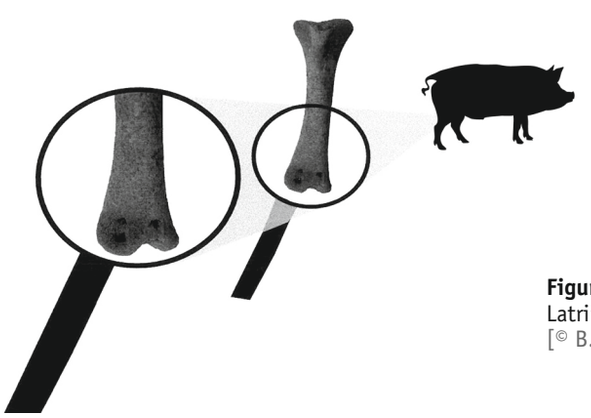

**Figure 27 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais.
Latrines 322, US 3. Trace de dents sur un tibia de porcelet.
[© B. Clavel, CNRS]

*Découpe de la viande et les morceaux*

Distribution anatomique des ossements

Les distributions anatomiques des restes de bœufs et de caprinés présentent des similitudes intéressantes (**figures 28-29**). Les os des membres et du tronc (vertèbres et côtes) sont en bonnes proportions au détriment des os des pieds et des pièces crâniennes. Les os de la tête et les côtes sont plus nombreux chez le mouton.

L'ensemble de restes de porcs est assez différent puisque c'est le phénomène inverse qui se produit. En effet, un tiers des restes sont des fragments de membres et un autre tiers des pièces crâniennes. Les côtelettes de porcs sont moins nombreuses.

| Partie | % NR boeuf | % NR porc | % NR caprinés |
|---|---|---|---|
| Têtes | 11,6 | 27,1 | 16,8 |
| Vertèbres | 14,9 | 16,8 | 11,7 |
| Côtes | 23,1 | 11,2 | 31,1 |
| Membres | 25,2 | 32,7 | 25,0 |
| Pieds | 25,2 | 12,1 | 15,1 |
| **Total (NR)** | **242** | **107** | **392** |

**Figure 28 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322. Distribution anatomique des restes de mammifères. [© B. Clavel, CNRS]

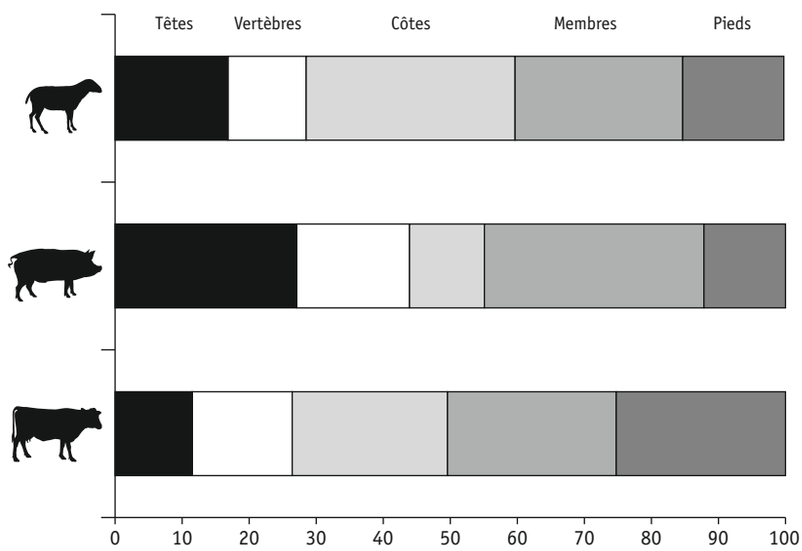


**Figure 29 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Distribution anatomique des restes de bœuf, de porc et de caprinés. [© B. Clavel, CNRS]



La distribution squelettique des os de caprinés fait apparaître, comme il a été souligné précédemment, une prépondérance des os des membres (25 %) et des côtes (31,1 %). Les autres pièces se distribuent entre quelques fragments de rachis (11,7 %), de têtes (16,8 %) et de pieds (15,1 %). En revanche l'analyse de la répartition des parties du squelette en Nombre Minimum des Parties Squelettiques (NMPS) et la confrontation des résultats de cette structure avec le schéma théorique d'un squelette complet, révèlent certaines distorsions. Ramenés en NMPS, les éléments de pieds sont en plus forte proportion (12 % du NMPS pour les métacarpes et 8,5 % pour les métatarses). Par rapport à la distribution

de référence, on remarque aussi que certains éléments du rachis sont déficitaires alors que les os des membres sont plus fréquents. Nous pouvons donc conclure que la simple conservation différentielle ne peut pas expliquer à elle seule les distorsions dans la distribution squelettique. Les anomalies constatées sont donc bien le reflet d'une sélection des parties privilégiant les pieds et les meilleurs morceaux à viande comme le gigot et la selle (**figures 30-31**).

| Caprinés | NR | NMPS |
|---|---|---|
| Crâne | 36 | 3 |
| Mandibule | 31 | 5 |
| Cervicale | 22 | 20 |
| Thoracique | 8 | 8 |
| Lombaire | 15 | 15 |
| Sacrum | 1 | 1 |
| Caudale | 0 | 0 |
| Sternèbre | 0 | 0 |
| Côte | 122 | 55 |
| Scapula | 18 | 8 |
| Humérus | 19 | 8 |
| Radius | 14 | 8 |
| Ulna | 3 | 3 |
| Carpe | 0 | 0 |
| Métacarpe | 22 | 13 |
| Phalange 1 | 6 | 6 |
| Phalange 2 | 2 | 2 |
| Phalange 3 | 2 | 2 |
| Coxal | 12 | 5 |
| Fémur | 10 | 4 |
| Tibia | 22 | 7 |
| Patella | 0 | 0 |
| Tarse | 0 | 0 |
| Calcaneum | 7 | 6 |
| Talus | 4 | 4 |
| Métatarse | 16 | 9 |
| Sésamoïde | 0 | 0 |
| **Total** | **392** | **192** |

**Figure 30 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322. Distribution anatomique des restes de caprinés en nombre de restes (NR) et en Nombre Minimum des Parties du Squelette (NMPS). [© B. Clavel, CNRS]

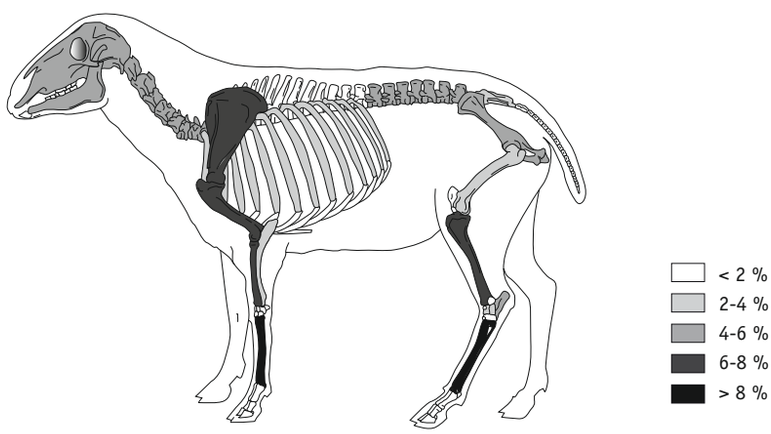


**Figure 31 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Fréquence des pièces anatomiques de caprinés (en % du NMPS/sq. = squelette de référence). [© B. Clavel, CNRS]



Mise en pièce

Bien qu'il soit difficile, avec les quelques observations recueillies, de suivre l'intégralité du schéma de découpe des animaux, quelques gestes sont attestés.

La fente du bœuf

Le couperet semble avoir largement été utilisé dans la découpe de gros. À l'aide de cet outil, la colonne vertébrale est extraite par une coupe longitudinale passant par le milieu des corps vertébraux.

Cette technique apparaît généralement au cours du XIVe siècle (AUDOIN-ROUZEAU 1986) et se retrouve à Abbeville, Amiens, Lille, Compiègne et Paris (Louvre, Cour Carrée) à cette période (CLAVEL 2001). Auparavant la « double fente » (une fente de chaque côté de la colonne vertébrale) est souvent pratiquée sur le bœuf, détachant ainsi sa chaîne de vertèbres. Selon F. AUDOIN-ROUZEAU (1997), la façon de découper n'est guère dissociable des outils mis en jeu. La double fente peut, en effet, être réalisée avec des instruments plus légers ou peu tranchants contrairement à la fente médiane qui nécessite un instrument plus lourd et mieux affûté. Le souci de récupération du tronçon entier de la colonne pour le cuisiner en bouillon peut être également une motivation supplémentaire.

Pour le porc, la découpe par double fente est l'unique technique employée jusqu'au XVIe siècle. Les nombreux corps vertébraux coupés en deux, découverts dans les dépôts du fossé de Philippe Auguste et de la rue Fromenteau à Paris, attestent bien de son emploi. En revanche la découpe sagittale médiane unique (séparant simplement le corps en deux) paraît être la technique en vigueur pour fendre les petits ruminants.

Pour les ovins elle est adoptée de façon variable selon les sites. À la Charité-sur-Loire (Nièvre), par exemple, elle fait son apparition dès le XIe siècle (AUDOIN-ROUZEAU 1986). Sur la plupart des sites de Picardie et d'Île-de-France la fente du rachis en deux se retrouve systématiquement à partir du XIIIe siècle (CLAVEL 2001).

### Quelques gestes de découpe

Les gestes de la découpe des trois mammifères sont, dans leurs grandes lignes, les mêmes. Les opérations les mieux attestées concernent la fente de la tête et quelquefois des premières cervicales pour les caprinés. Faisant suite à la découpe primaire de la carcasse, la découpe des membres se résume à quelques observations. On retrouve, pour les trois taxons, un emploi massif du couperet au niveau des articulations.

Le train de côtes est, quant à lui, scindé au moins en deux parties très classiquement travaillé en « section-pression » selon les termes de F. Audoin (AUDOIN-ROUZEAU 1986).



#### *Les viandes de complément : volailles et ressources sauvages*

La volaille vient ici apporter quelque diversité au menu des habitants. Comme à l'accoutumée, en contexte médiéval, le coq est l'espèce la mieux représentée suivie de l'oie. Dès avant le XIVe siècle, la France semble montrer une alimentation plus ouverte aux volailles et aux gibiers que dans d'autres pays européens. Avec 12,8 % d'animaux de basse-cour, l'échantillon osseux témoigne ici d'une diversité comparable à celle que l'on rencontre en ville au Moyen Âge.

Après la volaille, les ressources sauvages représentent 4,3 % des restes à l'exception des poissons. On remarque d'emblée dans le spectre de faune la présence d'oiseaux habituellement peu rencontrés. Ce sont des espèces discrètes comme la sarcelle d'hiver qui se retrouve seulement sur 9 % des sites dans toute l'Europe médiévale (AUDOIN-ROUZEAU 1995) ou encore le pluvier doré rencontré sur 7,4 % des contextes. Enfin, une dernière catégorie regroupe les espèces rarement retrouvées sur moins de 3 % des sites européens, comme le vanneau huppé et la poule d'eau.

Parmi les mammifères dont les découvertes sont qualifiées d'exceptionnelles, citons sans détour les mammifères marins comme ici le dauphin (*Delphinus delphis*) (**figure 32**). La simple présence d'une vertèbre de cet animal est révélatrice du caractère exceptionnel du rejet et confirme le statut élevé des occupants du lieu. De même, l'apparente diversité des poissons consommés (car il n'y a pas eu de tamisage), marins (grondin, sole) et dulçaquicoles (carpe, anguille), complète l'alimentation de base.

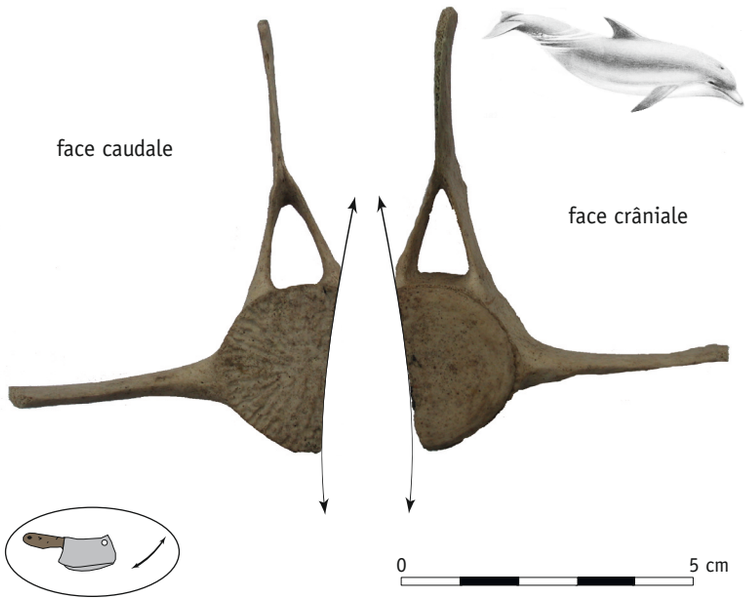


**Figure 32 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Latrines 322, US 3.
Vertèbre de dauphin fendue en deux. [© B. Clavel, CNRS]

Concernant le bas Moyen Âge et la période Moderne, il s'agit de la troisième mention de delphinidés pour toute la moitié nord de la France. Il y a tout d'abord le château de Vincennes où trois fragments d'une même vertèbre attestent de la manducation de l'animal au XVIe siècle. Il s'agit d'un contexte particulier, celui de la Tour des Salves occupée alors par les officiers royaux. Il y a ensuite la découverte récente au 8/10, rue des Halles à Orléans (Loiret) d'une vertèbre de Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) (FRÈRE inédit), datée du XVe et/ou de la première moitié du XVIe siècle. D'autres sites européens ont livré des restes de cétacés comme Launcaster Castle à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre (XVe siècle) où des fragments de mandibules et des dents de dauphins ont été mis au jour (ALBARELLA, DAVIS 1996). Citons aussi la découverte de fragments de delphinidés dans une autre région française en contexte monastique à Saint-Georges-de-Boscherville (Seine-Maritime) mais pour une période plus ancienne, la fin du XIIe siècle (CALLOU 1999). Le marsouin (*Phocoena phocoena*), autre mammifère marin mais d'une famille différente (Phocoenidés), est présent à Paris dans les quartiers proches du Louvre au XIVe siècle. Pour Patrice Méniel et Rose-Marie Arbogast (1989, p. 443), « *il est possible qu'il ait été capturé dans la Seine de manière très occasionnelle* ».

Certains cétacés servent, en réalité, à la consommation ostentatoire. Au XIIIe siècle, note Claude Rogère (ROGÈRE 1975, p. 16), la coutume d'Oléron dressa la liste des poissons royaux : le dauphin et le marsouin y figurent avec l'esturgeon, le saumon, le turbot, la vive, le surmulet et le bar. « *On retrouve les dauphins au XVe siècle sur les tables royales : on achetait des marsouins pour la table d'Henri III, en 1426, et l'évêque de Swinfield, qui vivait à la même époque, s'en régalait toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. On servit des marsouins à un somptueux banquet offert à Richard II, et à l'installation solennelle de l'archevêque Neville, quatre poissons de cette espèce parurent sur la table (...). Au mariage de Henri V, on servit au repas des marsouins rôtis, que l'on considérait encore comme un met de haut goût. Au festin de couronnement de Henri VII, parurent également des marsouins. On en servit de rôtis, de bouillis, en pâtés et enfin en délicieux puddings. On a conservé les recettes des sauces et coulis de marsouins (...). La chair de marsouins fut en grande faveur jusqu'au XVIe siècle (...). La reine Elizabeth elle-même, qui avait le goût très raffiné aimait le marsouin. On en vendit sur le marché de Newcastle jusqu'en 1575, époque ou il cessa d'être recherché* » (RÉVOIL 1870, dans LEVASSEUR 2005).

*Quelques résultats ostéométriques*

Malgré le nombre de restes étudiés, seuls quelques ossements ont été préservés entiers. En raison d'un morcellement assez poussé des os longs, il n'a pas été possible de travailler sur la totalité du *corpus*. Heureusement la découverte de 29 métapodes entiers de moutons permet une petite approche ostéométrique. La moyenne des hauteurs au garrot estimées est de 56,6 cm (coefficient de TEICHERT 1969). Les données collectées sur différents sites parisiens fournissent des résultats assez proches puisque les valeurs obtenues oscillent aux alentours de 56,3 cm. Ces animaux sont un peu plus petits en comparaison des ovins d'autres régions du nord de la France comme la Picardie où ils atteignent près de 57,3 cm. Ces mesures présentent l'intérêt d'apporter des données nouvelles concernant la question de la stature des ovins à cette période. Visiblement les animaux étudiés présentent des gabarits assez conformes aux animaux habituellement rencontrés à Paris (MÉNIEL, ARBOGAST 1989). La période médiévale donne en effet une impression d'uniformité, voire de stagnation des tailles de la plupart des mammifères domestiques. Des modifications de tailles affecteront quand même le cheptel avec la révolution agronomique du XVIe siècle. Visiblement, d'après les quelques données recueillies sur le site, cette hausse ne semble pas perceptible à la fin du Moyen Âge. Et cela se vérifie également avec les bovidés (coefficient de MATOLCSI 1970). Leurs résultats présentent des valeurs assez basses. La stature moyenne est des plus minimes avec un chiffre ne dépassant pas 109 cm (variant de 102 à 119 cm pour 18 mesures). Il s'agit ici de très petits animaux. La moyenne pour la France du Nord s'établit à environ 115 cm. Là encore aucun redressement n'est visible.

*Synthèse*

La faune des latrines 322 présente les traits caractéristiques d'un régime de milieu favorisé au XVe siècle. L'approvisionnement carné du site à cette époque est assez proche de celui d'autres centres urbains contemporains (CLAVEL 2001). Le rôle important de la viande ovine est, en effet, un trait qui se retrouve dans les faunes urbaines du bas Moyen Âge et de la période Moderne pour une grande partie de la France du Nord. Cependant, plusieurs faits saillants résultent de l'étude des âges d'abattage des animaux. Elle permet de découvrir au sein de la cellule sociale de cet habitat médiéval un approvisionnement de qualité. Agneaux, porcelets et viandes de boucherie figurent au menu avec quelques pièces de sauvagines, de volaille et de poissons. Le développement plus important que connaît la viande d'agneau participe d'une particularité par laquelle ce site se démarque d'autres schémas rencontrés comme celui du Collège de Tours où prévaut la chair d'animaux plus âgés. Ce trait s'accompagne d'ailleurs d'autres particularités : le recours aux produits sauvages rares comme certains oiseaux ou poissons fins comme la sole ou le dauphin.

Ces différents points sont d'autant plus importants à souligner qu'ils sont partagés par plusieurs sites de conditions sociales privilégiées (bourgeois cossus ou aristocratie des villes). Sans certitude évidemment, ces différents aspects de l'alimentation, laissent donc croire à la présence d'habitants plutôt aisés en ce milieu du XVe siècle. La nourriture carnée se démarque très largement d'une table de modestes citadins.

Autre mobilier

Les principaux objets recueillis dans les latrines 322 sont :

- une monnaie de Charles VII contemporaine de la céramique
  (identification Pierre-Jean Trombetta, SRA Île-de-France) :
  Double tournois, 1re, 2e ou 3e émission
  (Duplessis 528, 528 A, 528 B)
  *Atelier de Toulouse*

[ ] KAROL[ VS . FRANCORV . RE]X, point creux cinquième
Trois lis, 2 et 1, dans un trilobe.
[+DV]PLE[X . TVRONVS . FRANCIE]
Émis du 28 janvier 1436 au 22 juillet 1461

- une aiguille en os assez grossièrement travaillée (**figure 33**[2]) ;
- un petit dé à jouer en os (**figure 33**[3]) ;
- un fragment de vitrail ? semi-circulaire (**figure 33**[4]) ;
- une petite applique carrée en alliage cuivreux (1,80 × 1,80 cm) divisée par bossellement en quatre carrés ;
- une petite boucle sub-carrée (2 × 2 cm) avec ardillon en alliage cuivreux.

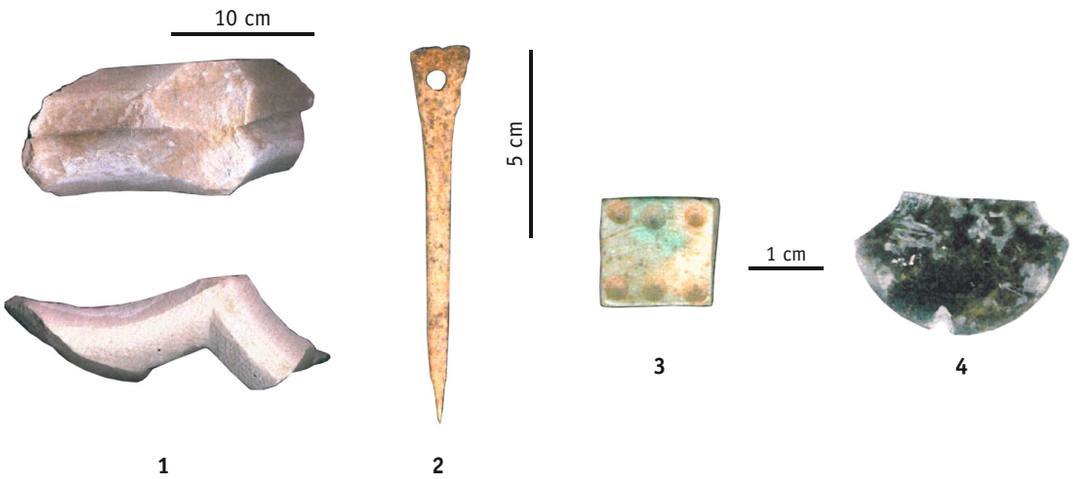




**Figure 33 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais.
Latrines 322. Mobilier divers.
[© Clichés : I. Pasquier, Inrap]

### *Caves et sous-sols* (figure 13)

- La cave 323, d'une superficie de 11,50 m², est contiguë à la fosse d'aisances. Un couloir d'accès est situé au sud. Le mur oriental possède encore le départ de la voûte. Elle a fait l'objet de réaménagement comme le montre la jonction des murs est et nord. Elle était comblée de gravats de pierre et de plâtre, et de quelques éléments de construction : des dalles en terre cuite hexagonales et une base de colonnette. Le sol n'était pas construit mais formé par le substrat géologique.
- La cave 328 d'environ 14 m² possède deux niveaux. Le niveau inférieur dont la voûte était en partie conservée n'a pas été mis au jour, n'étant pas affecté pas les travaux de réaménagement. Le niveau supérieur, à peine dégagé, était quant à lui comblé de gravats de démolition. Cette cave a été réutilisée ou réaménagée, semble-t-il, lors de la construction du « Petit Beauvais », c'est-à-dire la partie de l'hôtel construite à l'emplacement de la rue de Jouy.
- Les deux sous-sols 336 et 337, et la pièce en rez-de-chaussée 338, n'ont été que très partiellement dégagés. Plusieurs fosses sous-jacentes nous renseignent sur leur date de construction : au plus tôt le début du XVe siècle. Elles seraient donc contemporaines des latrines 322.

### *La cour (US 1, St. 1)*

L'espace non bâti situé entre la fosse d'aisances 322 et les murs 306/307/308 correspond à une petite cour (**figures 13 et 15**). Elle était couverte par un niveau de terre à jardin, US 1, constitué d'un sédiment gris-noir, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur. On y relève de nombreux vases du XVIe siècle, de même que dans la fosse sous-jacente St. 1 (XVe-XVIe siècles). Des restes de faune ont également été exhumés de ces deux contextes.

#### Céramique

Dans US 1 et St.1, une part assez importante des tessons est résiduelle. On relève parmi ces derniers des coquemars à bord éversé peint ou glaçuré, un bord de cruche à bord rond, un bord de coupelle, deux couvercles, le premier en pâte beige orangé avec glaçure jaune couvrante externe (**figure 34**[1]), le second en pâte blanchâtre avec glaçure verte couvrante externe (**figure 34**[2]), ainsi qu'un bord de pot de fleurs en pâte beige orangée (**figure 34**[3]) et un fragment de cuvier en pâte à tuile.

*Productions parisiennes du XVIe siècle*

Quelques céramiques peuvent être datées du début du XVIe siècle tel un couvercle à bâte en pâte crème à surface orangée (**figure 34**[4]) et un bord de jatte (type M52) en pâte crème, engobe rouge et glaçure verte couvrante interne, décor de lunules appliquées et estampées (**figure 34**[5]), comparable aux exemplaires retrouvés à Blandy-les-Tours (RAVOIRE 2006b, p. 93, figure 57 et p. 98, figure 60). Cependant, la plupart des céramiques peuvent être datées du milieu du XVIe siècle. Dans l'US 1, un coquemar en pâte rosée avec glaçure verte est archéologiquement complet (**figure 34**[6]) (RAVOIRE 2006a, type F142). Il est fissuré sur toute sa hauteur et cette fissure a été colmatée par de l'argile et de la glaçure avant cuisson. On retrouve également dans cette US des bords de coquemars en pâte beige, engobe rouge et glaçure verte (RAVOIRE 2006a, type F164, F172) (**figure 34**[7-8]). Les autres récipients sont un fragment supérieur de pot à bord convexe très éversé (RAVOIRE 2006a, type E1) (**figure 34**[9]), un fragment supérieur d'une petite huguenote en pâte beige à surface engobée, coulure de glaçure verte (RAVOIRE 2006a, type F23) (**figure 34**[10]), une partie supérieure de chevrette en pâte beige rosée, engobe rouge recouvert d'une glaçure verte brillante interne et externe (**figure 34**[11]) (RAVOIRE 2006a, type F21), enfin un pot de chambre, archéologiquement complet, en pâte beige rosée, entièrement couvert d'une glaçure vert sombre (**figure 34**[12]) (RAVOIRE 2006a, type F611). Un dépôt blanchâtre couvre encore partiellement l'intérieur. On trouve également un fragment d'écuelle en pâte crème avec engobe rouge et glaçure jaune (**figure 34**[13]), deux bords d'assiette (RAVOIRE 2006a, type N211) en pâte grise, engobe rouge et glaçure verte, deux fragments de lampe à huile en pâte crème, engobe rouge et glaçure verte, un fragment de pot à fleurs à tenons en pâte crème surface orangée, un bouton de couvercle en pâte orangée. Il est à noter que tous ces récipients, sauf le pot de chambre, ont été retrouvés en contexte de production dans le four de potier de la petite rue du Grenier-sur-l'Eau (actuelle allée des Justes, Paris 4e) situé à moins de 200 m du site, où ils ont été datés du milieu du XVIe siècle (PEIXOTO, RAVOIRE 2011).

Dans la fosse St.1, une coupelle à bord rentrant entière, en pâte beige, est plus récente que le reste du mobilier. Ces coupelles sont fréquentes dans les contextes parisiens du dernier tiers du XVIe siècle (RAVOIRE 1991, 1997, 2009) (**figure 34**[14]).

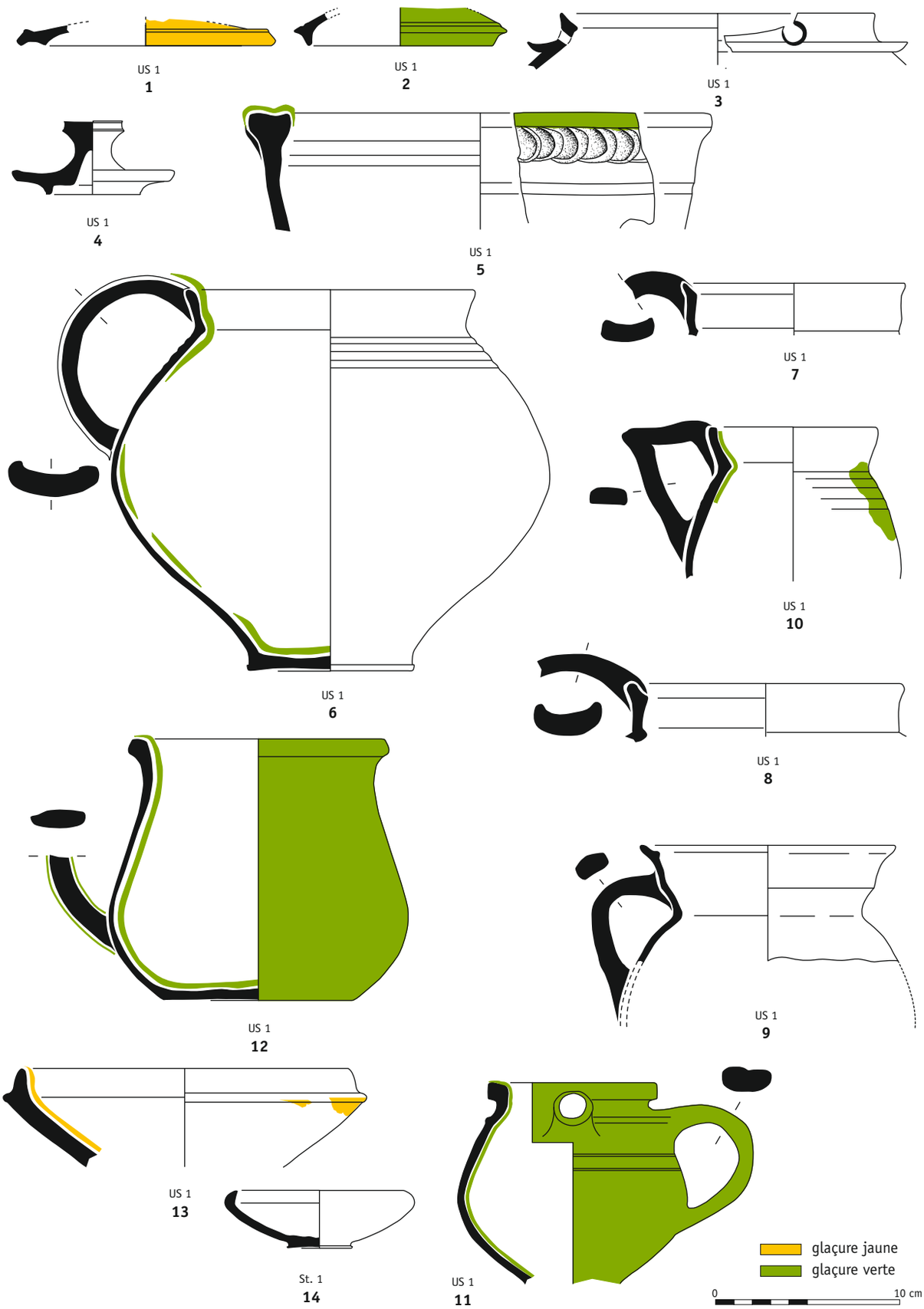


**Figure 34 –** Céramiques du XVIe siècle et résiduelles XVe siècle.
[© Dessin : E. du Bouëtiez, DAO : I. Pasquier, Inrap]

*Récipients en grès et glaçure du Beauvaisis et les grès normands*

Parmi la dizaine de fragments de grès du Beauvaisis figurent une coupelle à bord en bandeau (RAVOIRE 2006a, type N121) (**figure 35**[1]), trois godets à base haute et panse convexe (**figure 35**[2]), un pichet (**figure 35**[3]), un bord et une base d'albarelle à bord en bandeau fin et décor glaçuré bleu (**figure 35**[4]). Le décor azuré est attesté sur peu de récipients en grès découvert à Paris. Des exemplaires ont ainsi été mis au jour dans le dépotoir de la tour des Salves du château de Vincennes, un autre a été trouvé anciennement à Paris (RAVOIRE 1997, 2009 ; FLEURY, LEPROUX 1998, p. 153). Les autres fragments appartiennent à des gourdes de type « crapaud » et à des saloirs. On relève aussi un fragment de bassin à aile en pâte fine blanche avec glaçure couvrante interne (**figure 35**[5]). Enfin, ces contextes du XVIe siècle ont livré des fragments de pots à beurre en grès brun bas-normand.

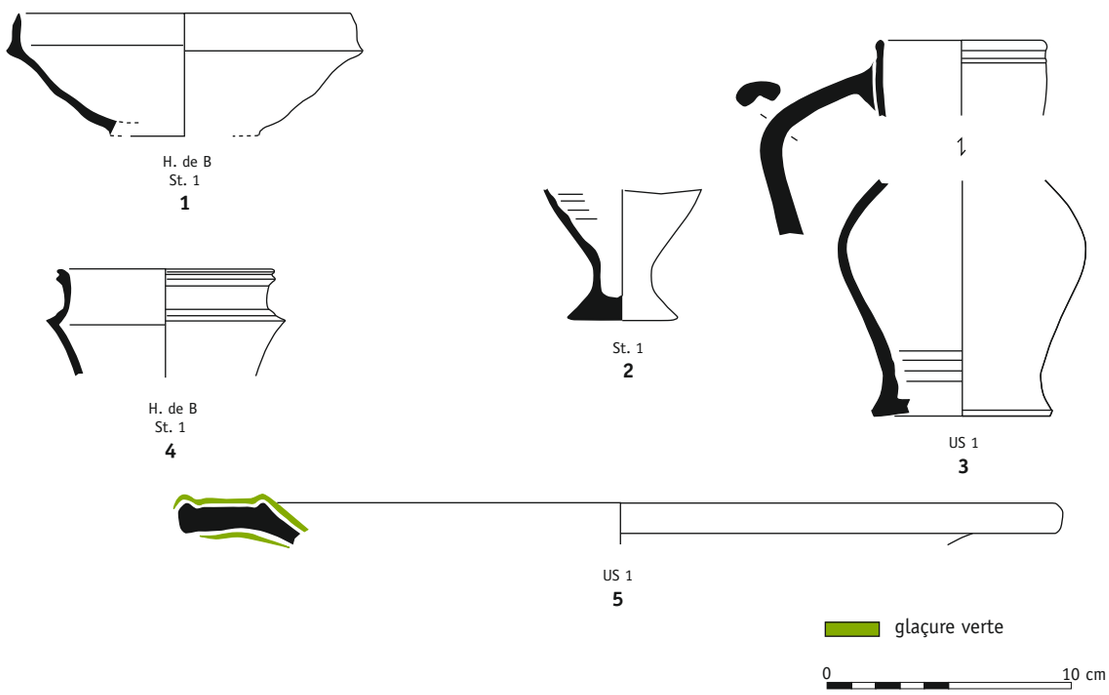


**Figure 35 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Céramiques du XVIe siècle.
[© Dessin : E. du Bouëtiez, DAO : I. Pasquier, Inrap]



Faune

On compte 54 restes pour la fosse St. 1 (**figure 36**) et 212 pour le sol US 1 (**figure 37**). La mauvaise qualité des échantillons, faiblesse numérique ou mauvaise conservation, ne permet pas d'analyse pertinente (*cf.* annexe, p. 248).

### *Fosse 109*

La fosse 109 (**figure 12**), dont les limites n'ont été que partiellement mises au jour, contenait des céramiques de la fin du XIVe ou du début du XVe siècle. Sa relation stratigraphique avec le bâti environnant est impossible à déterminer. Elle a livré une dizaine de tessons contemporains des latrines 322. On reconnaît ainsi plusieurs bords de coquemars

| Espèces | | NR | % NR | Poids (g) | % Poids |
|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf | *Bos taurus* | 16 | 8,1 | 906 | 13,3 |
| Porc | *Sus scrofa domesticus* | 18 | 9,1 | 354 | 5,2 |
| Caprinés | *Caprini* | 17 | 8,6 | 362 | 5,3 |
| Chat | *Felis catus* | 1 | 0,5 | 9 | 0,1 |
| Cerf | *Cervus elaphus* | 1 | 0,5 | 23 | 0,3 |
| | Total déterminés | 53 | 25,7 | 1654 | 24,2 |
| | Total indéterminés | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | **Total Mammifères** | **53** | **26** | **1654** | **24** |
| Coq domestique | *Gallus domesticus* | 1 | – | 1 | – |
| | **Total Oiseaux** | **1** | **–** | **1** | **–** |

**Figure 36 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Fosse St. 1.
Décompte des restes osseux collectés à la main [© B. Clavel, CNRS].

| Espèces | | NR | % NR | Poids (g) | % Poids |
|---|---|---|---|---|---|
| Boeuf | *Bos taurus* | 65 | 33,0 | 3961 | 58,2 |
| Porc | *Sus scrofa domesticus* | 19 | 9,6 | 519 | 7,6 |
| Caprinés | *Caprini* | 107 | 54,3 | 1911 | 28,1 |
| Cheval | *Equus caballus* | 1 | 0,5 | 250 | 3,7 |
| Chien | *Canis familiaris* | 2 | 1,0 | 16 | 0,2 |
| Cerf | *Cervus elaphus* | 1 | 0,5 | 90 | 1,3 |
| Sanglier | *Sus scrofa scrofa* | 2 | 1,0 | 63 | 0,9 |
| | Total déterminés | 197 | 95,6 | 6810 | 99,7 |
| | Total indéterminés | 9 | 4,4 | 21 | 0,3 |
| | **Total Mammifères** | **206** | **100** | **6810** | **100** |
| Coq domestique | *Gallus domesticus* | 4 | 66,7 | 16 | 66,7 |
| Oie | *Anser anser domesticus* | 1 | 16,7 | 6 | 25,0 |
| Canard | *Anes sp.* | 1 | 16,7 | 2 | 8,3 |
| | Total déterminés | 6 | 100 | 24 | 100 |
| | **Total Oiseaux** | **6** | **100** | **24** | **–** |



**Figure 37 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Niveau de cour US 1.
Décompte des restes osseux collectés à la main. [© B. Clavel, CNRS]

à bord éversé peints et glaçurés (**figure 38**[1-4]), un bord de coquemar à bord convexe (**figure 38**[5]). Deux coquemars ont un bord éversé plus évolué que les précédents, la lèvre étant amincie (**figure 38**[6-7]). Les autres récipients sont deux coupelles (**figure 38**[8-9]), un bord de pichet à décor imprimé à la molette et glaçure jaune (**figure 38**[10]), un fragment de cruche (?) avec décor rapporté et glaçure jaune (**figure 38**[11]), un poêlon avec glaçure verte interne, éléments résiduels du XIVe siècle (**figure 38**[12]).

## Vestiges à datation incertaine (entre les XIIIe et XVIe siècles)

### *Ensemble A* (figure 12)

L'ensemble A correspond à plusieurs bâtiments et plusieurs états de construction. Les vestiges principaux sont une cave et une fosse d'aisances.

- Au nord la cave 104 a été dégagée sur une superficie d'environ 5 m². Sa profondeur est de 3,70 m, sa largeur de 3,30 m, sa longueur est inconnue. Le mur nord soutient une voûte d'arête en partie conservée. L'extrados a été observé au sud sur 5 m² environ. Le sol n'était pas aménagé mais formé par le substrat naturel.
- Au centre, les latrines 107 mesurent 2,10 × 1,80 m soit près de 4 m² pour une profondeur de plus d'1,50 m. Elles ont été identifiées comme telles en raison de leurs proportions et de la présence d'un sédiment brun et gras le long des parois des murs. Le comblement

de ces deux sous-sols, principalement du plâtras et quelques tuiles plates, ne permet pas d'affiner leur datation.

- Au sud une série de murs orientés sensiblement comme la fosse et la cave ainsi qu'un gros massif (M. 305) complètent cet ensemble sans qu'il soit possible d'en restituer un plan cohérent.

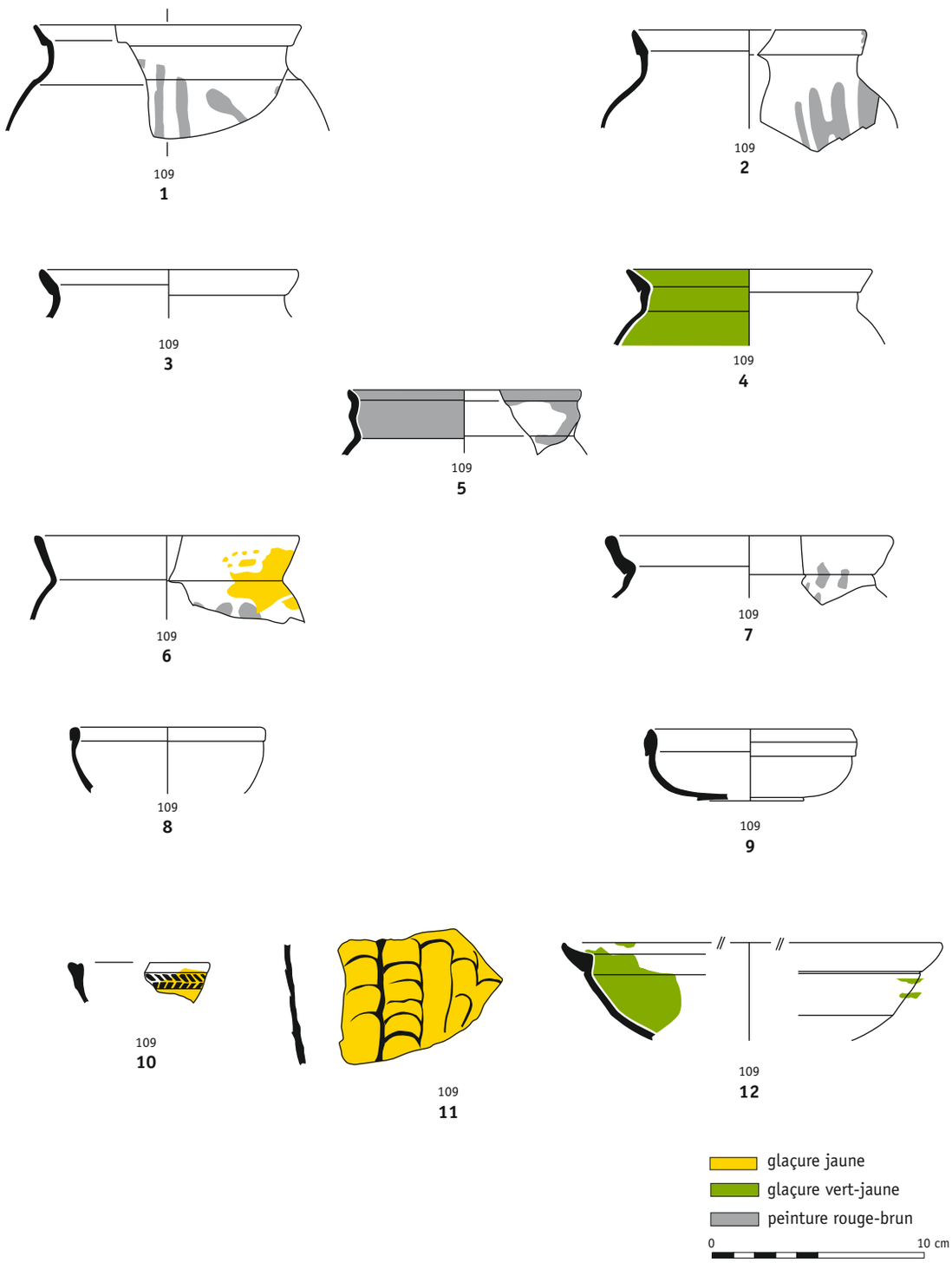


**Figure 38 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Céramiques du XVe siècle et résiduelles XIVe siècle, fosse 109.
[© Dessin : E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, DAO : I. Pasquier, Inrap]

### *Ensemble B* (figure 12)

Si l'ensemble B correspondait à un seul bâtiment il mesurerait au moins 14 m de longueur pour une largeur de 5,50 m. Son contour n'a été mis au jour que très partiellement : le mur oriental, en limite de parcelle, a été repris très vraisemblablement par le mur de l'hôtel ; le mur occidental est double et indique sans doute plusieurs états ; le mur nord a disparu lors du creusement des caves de l'hôtel. Quant au mur sud il constitue l'arrière de la cave du XVe siècle encore praticable. Le long du mur ouest, des amorces de murs de refend suggèrent l'existence d'au moins quatre pièces. Les sols en plâtre coulé sur un lit de fragments de tuiles sont conservés dans trois d'entre elles. Plusieurs niveaux de réfection alternent avec de fines couches d'occupation ou d'incendie.

### *Cour et puisard entre A et B* (figure 12)

L'espace situé entre les ensembles A et B est une cour. Le sol est couvert, au moins en partie, par des petits pavés de grès de 14,5 cm de côtés en moyenne, non jointoyés (**figure 39**). Il présente une légère pente vers le nord et une rigole profonde d'une dizaine de centimètres et parallèle aux bâtiments, bordée d'un côté de pavés rectangulaires. Les fragments de vases trouvés dans les couches sous-jacentes prouvent que son installation n'est pas antérieure au XVe ou au XVIe siècle.

Sous ce niveau de cour préexistait un vaste drain ou un puisard comblé (01) dont le diamètre peut être estimé à 4 m minimum et la profondeur à 3,80 m (**figure 40**). Il était rempli d'un amas de très gros blocs calcaires non taillés dont les interstices étaient remplis de terre noire à verte très humide. Il était scellé par des dalles de formes irrégulières de 10 à 12 cm d'épaisseur, non jointoyées.

**Figure 39 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais.
Cour d'honneur, pavage antérieur à l'hôtel apparaissant sous le pavage actuel, 1995. [© E. du Bouëtiez, Inrap]

### *Puits 703* (figure 12)

La surveillance de travaux dans les caves orientales du Corps de Logis principal a permis de dégager une fosse à ouverture maçonnée, 703, vraisemblablement un puits. Comblée par de la terre, elle n'a pu être explorée.

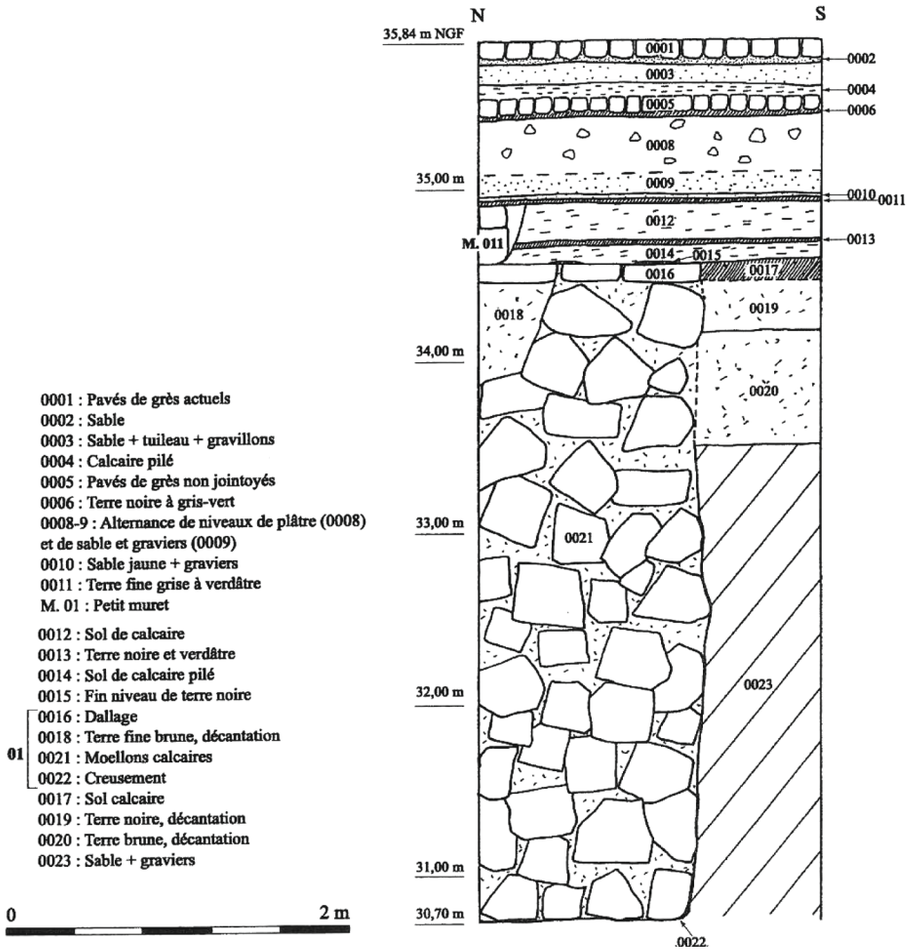


**Figure 40 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Coupe dans la cour et dans le puisard.
[© E. du Bouëtiez, M. Gutiérrez, Inrap]



### *Anciens murs de caves*

L'examen des caves actuelles de l'hôtel montre que de nombreux murs sont des vestiges de caves plus anciennes. En effet, non seulement leurs modes de construction diffèrent mais leurs orientations sont insolites par rapport aux murs modernes en élévation (**figure 41**). Il s'agit d'un examen rapide fait pendant la surveillance de travaux. Il serait souhaitable qu'une véritable étude détaillée puisse être entreprise dans le cadre du programme de recherche actuellement en cours « Les caves à Paris » mené par Dany Sandron (Centre André Chastel - UMR 8150).

## Essai de restitution du parcellaire antérieur à l'hôtel de Beauvais

En résumé nous savons que le terrain sur lequel a été bâti en 1656 l'hôtel de Beauvais est constitué de trois anciennes parcelles : la plus grande qui traverse l'îlot de part en part fut la propriété des cisterciens de Chaalis du début du XIIIe siècle jusqu'à, semble-t-il, la fin du XVe siècle avant d'être louée à divers hôteliers puis saisie au profit de particuliers. Les bâtiments firent l'objet de travaux de réfection à la fin du XVe siècle et surtout au début du XVIe siècle. Les deux autres parcelles, propriétés de particuliers, se situent de part et d'autre de la grande parcelle, l'une au sud vers la rue de Jouy, l'autre au nord sur la rue Francois-Miron.

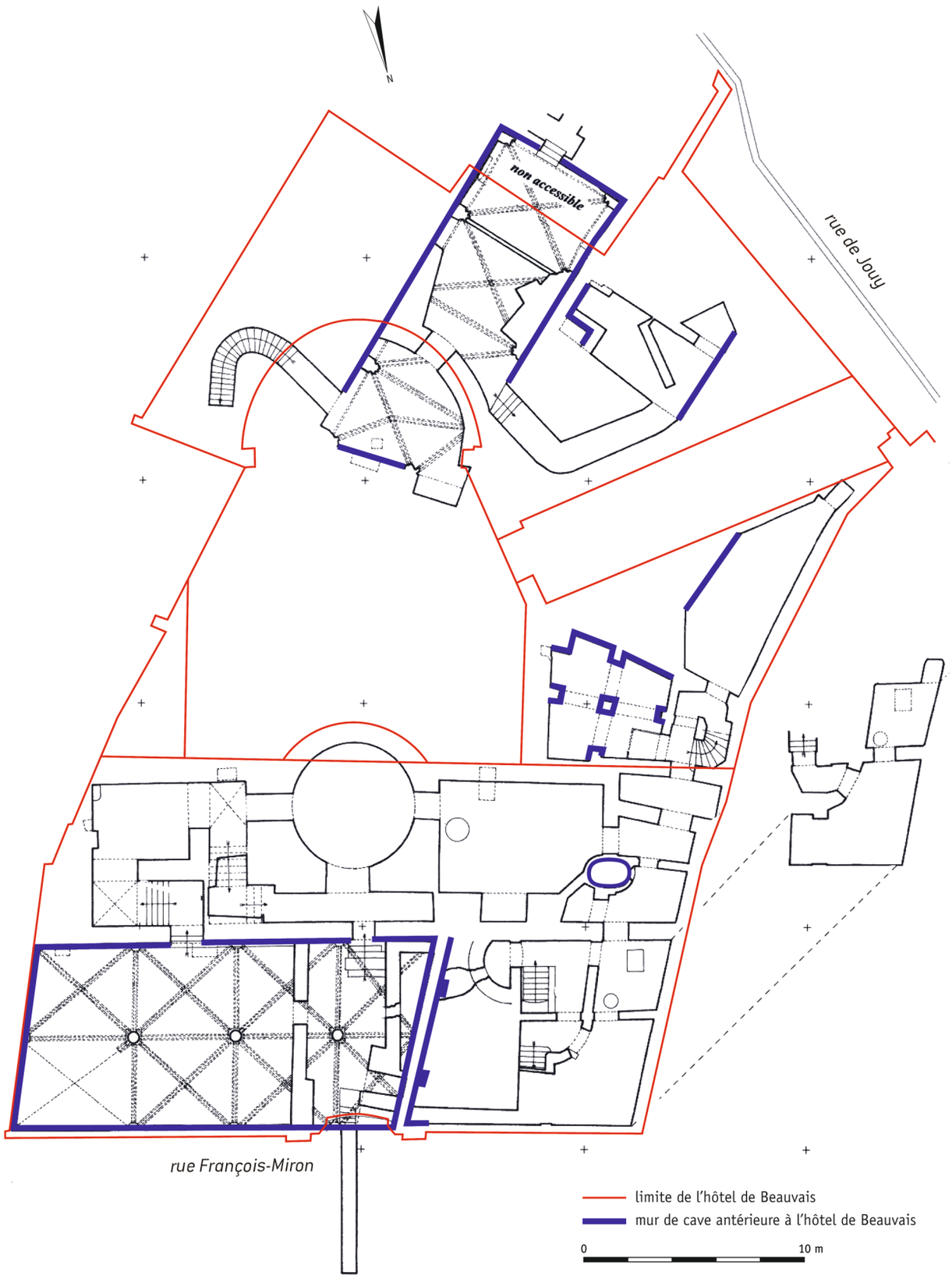


**Figure 41 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Murs de caves antérieures à l'hôtel de Beauvais, sur fond de plan B. Fonquernie, architecte en chef des Monuments Historiques. [© E. du Bouëtiez, Inrap]

L'îlot formé par les rues François-Miron, de Jouy et Fourcy conserve encore aujourd'hui l'orientation générale du parcellaire médiéval (**figures 2, 42, 43**). Les parcelles forment d'étroites lanières perpendiculaires aux rues avec des zones bâties et d'autres non bâties, imbriquées les unes dans les autres de façon complexe. Leurs largeurs varient en général de 8,50 m à 10 m alors que leurs longueurs sont aux alentours de 20 m, dimensions caractéristiques du parcellaire urbain médiéval (ESQUIEU, PESEZ 1998). L'hôtel des époux Beauvais, par ses dimensions et son orientation, perturbe quelque peu cet ordonnancement.

La confrontation de nos observations avec les archives dans le but de restituer la topographie du site antérieure à l'hôtel de Beauvais s'avère très délicate (**figure 44**). La lecture des registres censiers des XVe et XVIIe siècles par exemple peine à nous éclairer. En effet, compte tenu de la densité et de la complexité du parcellaire, ainsi que des fréquents changements de propriétaires, l'étude de notre seule parcelle se révèle insuffisante. C'est en fait l'ensemble de l'îlot qui mériterait une étude approfondie et détaillée pour pouvoir situer avec exactitude les parcelles les unes par rapport aux autres. L'étude des baux successifs, des passations de marché avec des entrepreneurs, ou de divers toisés apporte des indications sur le nombre et la disposition des bâtiments mais laisse la possibilité d'interprétations variées. Il en est de même pour les trois titres de propriétés des époux Beauvais acquis entre 1654 et 1657. C'est cependant principalement sur eux que nous nous appuyons pour proposer une hypothèse de restitution.

***Première acquisition*** : échange entre Nicolas Fouquet et Pierre de Beauvais, le 30 mars 1654, d'une grande maison rue Saint-Antoine à l'enseigne du *Faucon* et une petite maison rue de Jouy[2].

- La grande maison qui a pour enseigne *Le Faucon* est située le long de la rue Saint-Antoine (actuelle rue François-Miron) entre la maison de *L'Écu d'Orléans* à l'est et celle de *L'Image Saint-Claude* à l'ouest ; elle aboutit par-derrière à une petite maison. Elle consiste en « *un corps de logis sur le derrière, cour, puits, caves, appartenances et dépendances* ».



Cette maison correspond à n'en pas douter à la grande cave voûtée d'ogives du XIIIe siècle, qui subsiste encore aujourd'hui sous les 2/3 orientaux du Corps de Logis principal de l'hôtel, autrefois propriété des moines de Chaalis. Les ensembles A et B situés au sud de la cave pourraient alors correspondrent aux dépendances de cette maison.

- La petite maison située à l'arrière entre la rue de Jouy et la grande maison, avec de part et d'autre les maisons de messieurs Jean Pamperon et Baillon (?), consiste « *en deux corps de logis l'un devant et l'autre derrière, cour au milieu* ».

Reconnaissons que son emplacement pose problème. Certains historiens, par exemple François Blary qui reprend les conclusions de J. Cousin et de A. Michaud (MICHAUD, DOYÈRE, 1971, 1974), les situent au-dessus de la cave du XVe siècle actuellement conservées en partie sud-est de l'hôtel. « *Cette cave voûtée plus tardive que la précédente fut vraisemblablement construite au XVe siècle. Elle pourrait correspondre, si l'on accepte l'idée qu'elle faisait partie des deux corps de logis de l'hôtellerie du Faucon, à la remise en état des bâtiments de 1492. Cette cave aurait alors été bâtie en fonction d'un besoin de stockage plus grand : le bâtiment, à cette époque était mis à bail par l'abbaye à un marchand qui en assurait peut-être pour le compte de celui-ci les transactions commerciales* » (BLARY 1989, p. 329-333).

2. Arch. nat., Min. centr., LI, 543, citée dans BORJON 1994, annexe I-A.

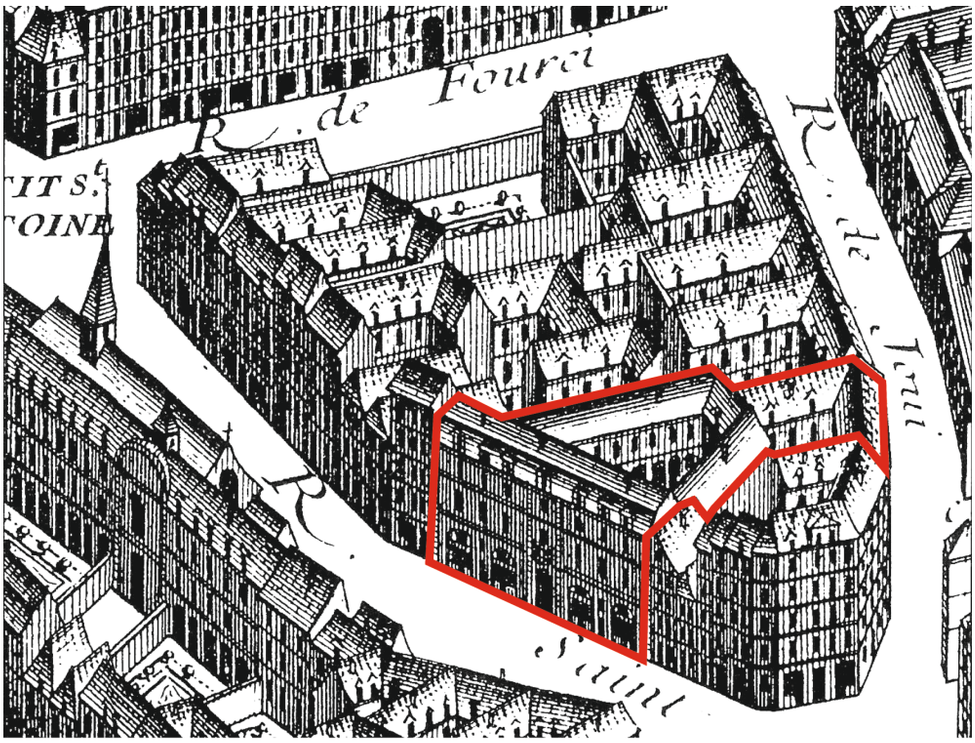


**Figure 42 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais.
Extrait du plan de Louis Bretez dit plan de Turgot, 1734, 1739.

**Figure 43 –** Plan cadastral du « Quartier de l'hôtel de ville, îlot 1 » (Vasserot et Bellanger vers 1836). Archives de Paris. [© Alpage, M. Belarbi, E. du Bouëtiez, Inrap]

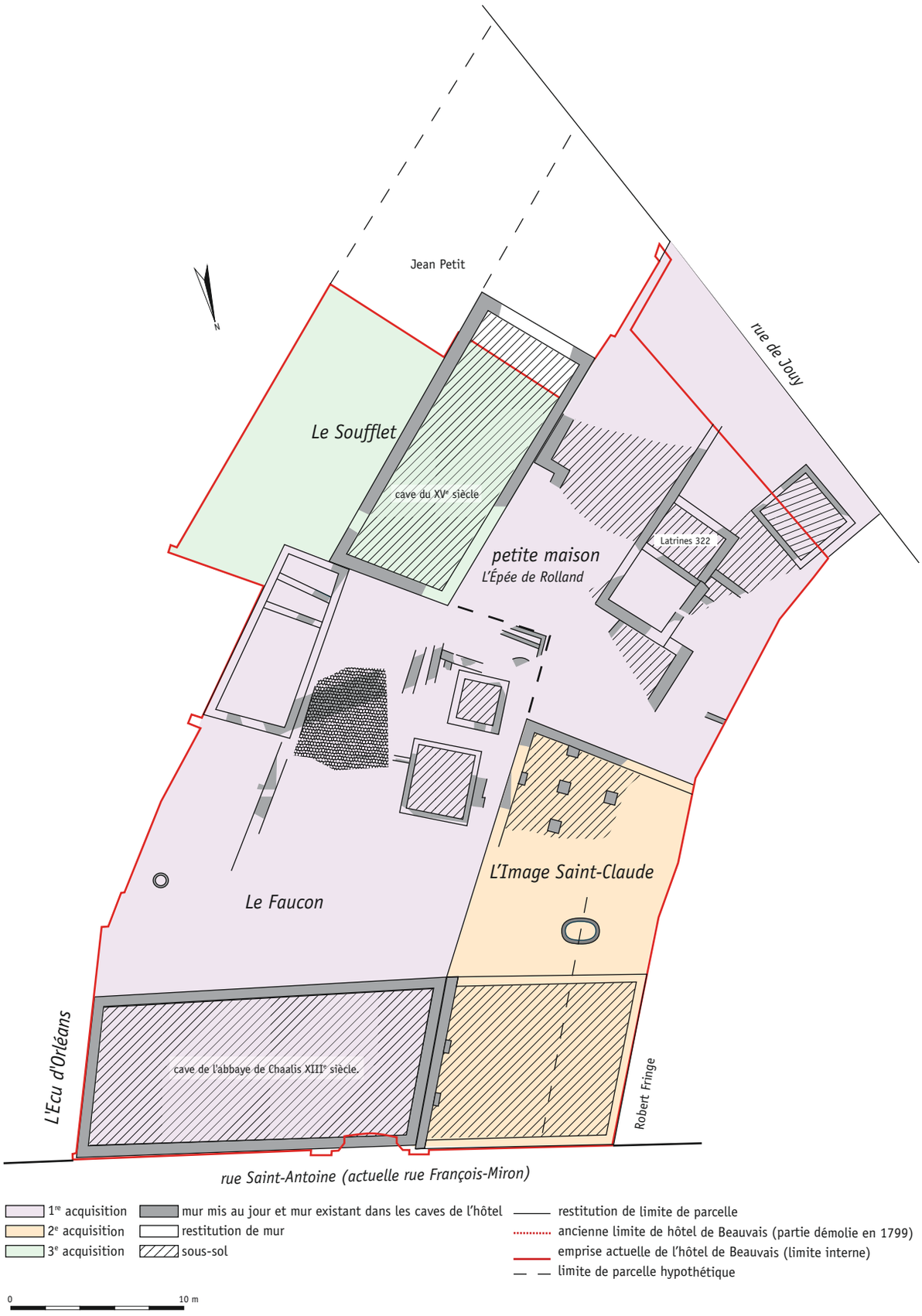


**Figure 44 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Hypothèse de restitution du parcellaire antérieur à l'hôtel.
[© E. du Bouëtiez, I. Pasquier, Inrap]

Selon nous il n'est pas certain qu'elle se situe à cet emplacement. En effet, une partie seulement de cette cave (donc de la maison ?) a été acquise, l'autre partie se prolongeant encore aujourd'hui dans la parcelle voisine (actuel n° 12 rue de Jouy), parcelle que n'ont visiblement pu acquérir les Beauvais. Or il semble bien, d'après cet acte d'achat, que cette maison a été achetée dans son intégralité.

Nous situons cette petite maison plutôt du côté de l'ensemble C sans pouvoir en définir les limites précises. Il faut noter la présence au sein de celui-ci de la fosse d'aisances 322, dont le mobilier indique un milieu social privilégié (*cf. infra*). Datée du deuxième tiers du XVe siècle elle est peut-être encore occupée par les moines.

***Deuxième acquisition*** : le 30 mai 1654, vente d'une maison à l'enseigne de *L'Image Saint-Claude* rue Saint-Antoine par Robert Tulloüe à Pierre de Beauvais[3].

La maison est située rue Saint-Antoine entre celle du *Faucon*, appartenant aux Beauvais, et celle de Robert Fringe (?) ; elle aboutit par-derrière à une maison sise rue de Jouy appartenant aux héritiers de Jean Robin. Elle est constituée d'un « (...) *corps de logis à porte cochère appliqué à caves, cuisines, chambres, autre chambre, grenier au-dessus (?) cour, (?) et appartenances, les lieux ainsi qu'ils se poursuivent, comportent et s'étendent de toutes parts de fond en comble, où (...) être pour enseigne sur le portail Image Saint-Claude* (...) ».

Logiquement cette maison se situait sous le tiers occidental de la façade de l'hôtel. Il subsiste encore des éléments de la cave, le mur oriental auquel sont accolés deux pilastres est le témoin le plus aisément identifiable. Le reste de la cave a été extrêmement morcelé et dénaturé par la construction de nombreux murs de soutènement de l'hôtel. La parcelle mesurerait de 9,50 m de large pour 24 m de profondeur (228 m²). Une autre cave, dont il subsiste encore des vestiges dans les caves actuelles, appartient sans doute à un bâtiment construit en fond de parcelle. Entre les deux, la présence d'un puits ovale, encore visible aujourd'hui, indique des divisions parcellaires qui nous échappent (dans la mesure où il est antérieur à l'hôtel). En effet, sa forme signifie très vraisemblablement, comme c'était l'usage à l'époque, qu'il faisait séparation entre deux propriétés. Selon la description d'Aviler un puits est « *un trou profond, fouillé au-dessous de la surface de l'eau, et revêtu de maçonnerie. Ce trou est ordinairement circulaire, mais quand il sert à deux propriétaires dans un mur mitoyen, il est ovale, avec une languette de pierre dure, qui en fait la séparation, jusqu'à quelques pieds au-dessous de la hauteur de son appui* » (Aviler 1740).



***Troisième acquisition*** : l'achat de cette troisième parcelle, *Le Soufflet*, s'est fait en trois actes car la propriété est en indivision.

- Le 25 avril 1657 : vente de la jouissance d'une maison rue de Jouy, *Le Soufflet*, par André Haslé et Marie de Loyre à Pierre et Catherine de Beauvais[4]. « *Consistant en un corps de logis de fond en comble avec lieux et surplus, lieux et dépendances* ». Elle tient par-derrière et d'un côté aux Beauvais, de l'autre côté à monsieur Petit et par devant à la rue de Jouy. En 1659, un litige opposera Jean Petit à Pierre de Beauvais à propos de fenêtres que ce dernier a fait dans sa chapelle nouvellement construite et qui gène son voisin. Sachant que la chapelle se trouve au fond de l'hôtel au dessus de la remise aux carrosses nous pouvons donc situer approximativement la parcelle de monsieur Petit (**figure 44**).
- Le 26 avril : vente de la moitié d'une maison rue de Jouy par Jacqueline Le Loyre, femme de Mathurin Jacob et auparavant veuve de Charles Pamperon, à Pierre et Catherine de Beauvais[5].

3. Arch. nat., Min. centr., XVI, 406 citée dans BORJON 1994, II, annexe I-B.
4. Arch. nat., Min centr., CX, 133, BORJON 1994, II, annexe I-C.
5. Arch. nat., Min centr., CX, 133.

- Le 26 avril : vente de la moitié d'une maison rue de Jouy par Jean Pamperon et Élisabeth Feuret, sa femme, à Pierre et Catherine de Beauvais[6].

Nous situons cette parcelle à l'angle sud du futur hôtel. Cette partie constituera le fond de la cour et servira de remise aux carrosses. Au premier étage elle supportera une terrasse et une chapelle (**figure 50**).

## L'HÔTEL DE BEAUVAIS AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

La surveillance archéologique a permis l'observation des fondations actuelles de l'hôtel et des vestiges du Corps de Logis qui donnait sur la rue de Jouy appelé le « Petit Beauvais », détruit au XIXe siècle.

### Fondations de l'hôtel

Une partie des fondations de l'hôtel ont été mises au jour dans la Cour d'Honneur et dans le Passage Cocher (**figure 7**). De facture très soignée, elles présentent des parements réguliers comme s'il s'agissait d'élévations (**figure 45**). Leur édification a nécessité le creusement d'une large tranchée encore visible par endroits. Elles sont faites de moellons calcaires équarris et de pierres de taille réemployées. Ces dernières, assez volumineuses, sont dispersées partout dans les murs mais en plus grand nombre à leur base. L'ensemble des moellons sont des éléments récupérés, certains ayant été mis tels quels dans les nouvelles maçonneries, les autres ayant dû être retaillées. Les pierres sont liées au mortier. Les joints sont maigres et par endroits nettement tirés au fer. Les fondations sont débordantes par rapport à l'élévation d'une dizaine de centimètres, parfois de 40 cm. Dans la Cour d'Honneur, elles descendent à environ 3,30 m de profondeur qu'elles aient ou non une cave à l'arrière. Dans le Passage Cocher elles descendent jusqu'à la base des fosses médiévales qu'elles traversent. La tranchée de fondation qui sépare le Passage Cocher des anciennes écuries a livré, outre de la céramique XVIIe siècle, un liard daté de 1657, ce qui est tout à fait compatible avec ce que nous savons de la date de construction de l'hôtel : d'après les archives elle commence en 1656.

**Figure 45 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Cour d'Honneur, fondations de l'hôtel, 2000. [© E. du Bouëtiez, Inrap]

6. Arch. nat., Min centr., CX, 133.

## Petit Beauvais

Ce bâtiment accolé à l'hôtel s'alignait sur la rue de Jouy. Il mesurait 4 m de large pour près de 18 m de longueur. Il était percé à son extrémité nord par un passage avec porte cochère donnant accès, après avoir traversé le Passage Cocher, à la Cour d'Honneur ; le reste du rez-de-chaussée abritait deux boutiques et une petite cour. Il possédait un entresol et deux étages (**figure 46**). C'est suite à une décision ministérielle de 1799, qui prévoyait une largeur des rues d'au moins 9 m, que le bâtiment dut être rasé. Cet alignement, qui n'eut lieu qu'au début du XIXe siècle, imposait la démolition de la moitié seulement du corps du bâtiment du XVIIe siècle, mais entraîna finalement une démolition complète. La place restée disponible d'environ 2 m de large seulement permit cependant la construction de petits locaux en appentis le long du gros mur porteur de l'hôtel. Un nouveau mur de façade fut construit et on se servit des restes de murs de refend qui avaient été conservés. Cet état restera en place jusqu'en 1972.

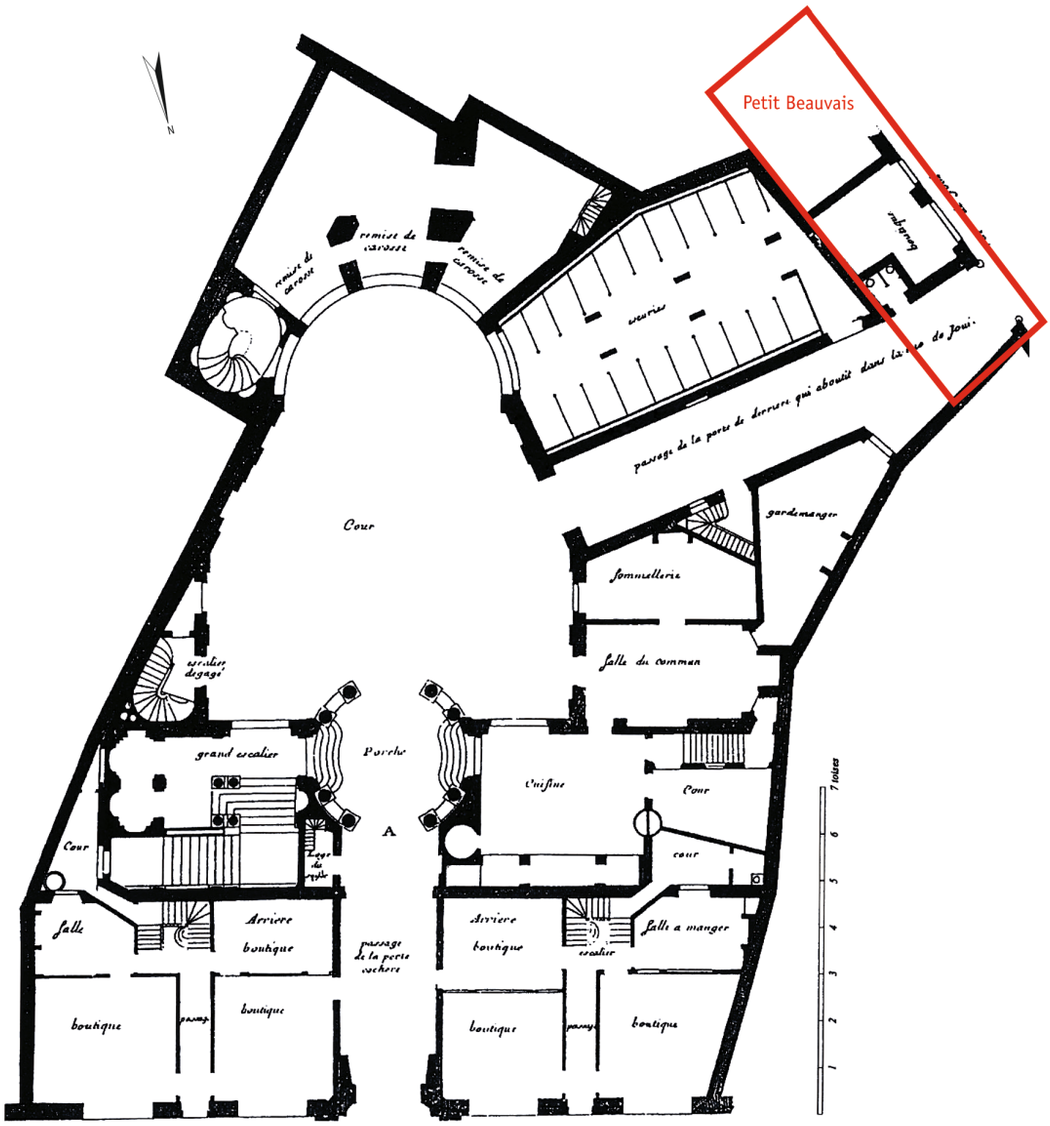


**Figure 46 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais.
Jean Marot, « Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de Beauvais », extrait de J.-F. Blondel, *Architecture françoise*, Paris 1727, livre IV, no VI, pl. Ire (Bibl. Nat., Cabinet des Estampes).

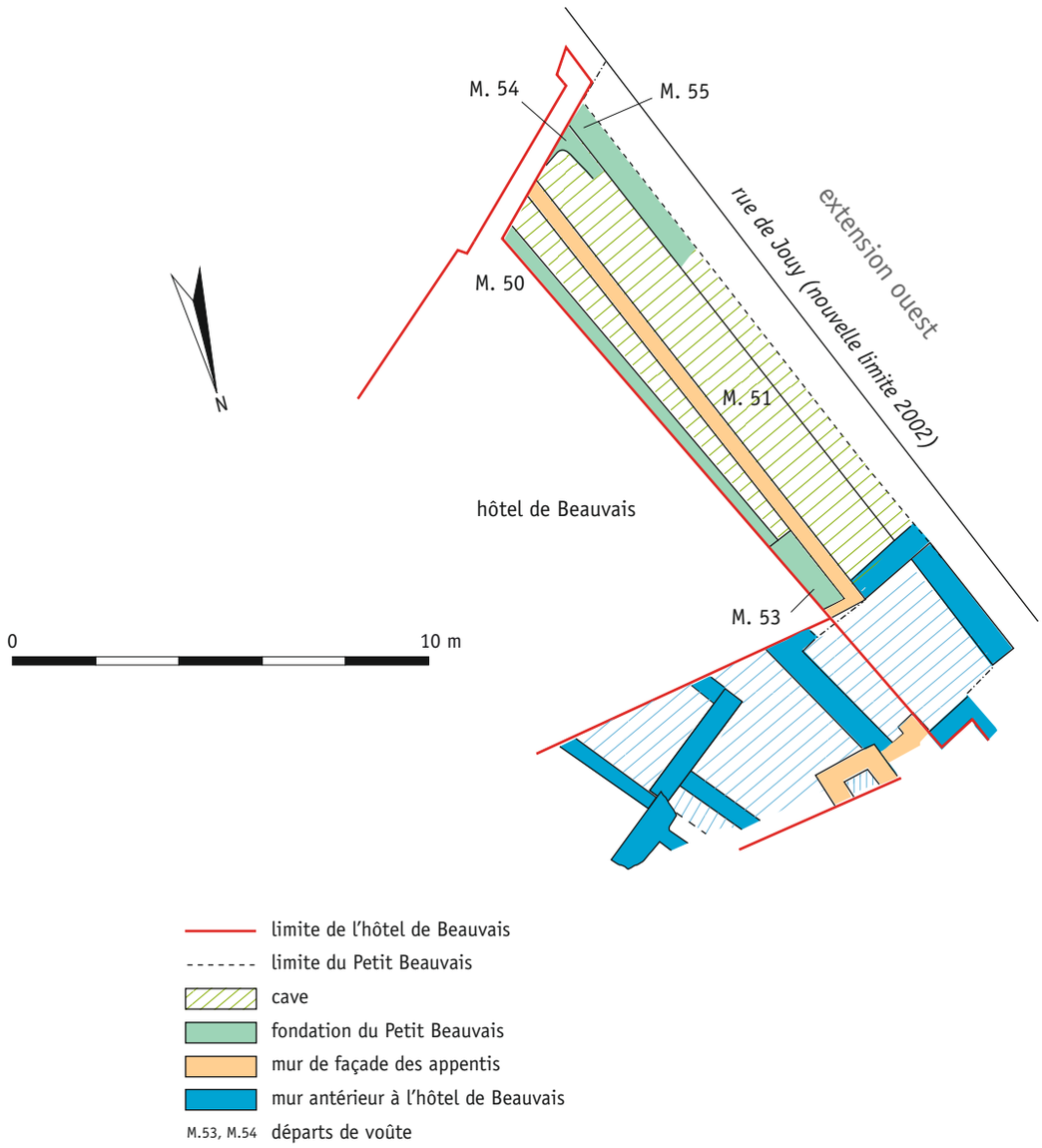


**Figure 47 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Vestiges du Petit Beauvais et des appentis.
[© E. du Bouëtiez, F. Schweitzer, I. Pasquier, Inrap]



La surveillance de travaux dans la zone dite Extension Ouest a mis au jour partiellement le mur de façade du Petit Beauvais (M. 55), le mur arrière (M. 50) et le départ de deux voûtes en berceau (M. 53, M. 54) (**figure 47**). Ces caves sont décrites dans un procès-verbal de visite de l'hôtel en 1725[7]. Il est question de « *trois berceaux de caves sous les boutiques et le passage de la porte cochère auxquels on communique par trois descentes* ». Après démolition du bâtiment, les caves, profondes de 2,50 m, ont été entièrement comblées de gravats de plâtre. C'est sur ceux-ci qu'a été fondé le mur de façade des appentis (M. 51). La légèreté de la construction n'a pas imposé aux bâtisseurs de descendre jusqu'au substrat naturel. En effet, la fondation ne mesure que 1,40 m de profondeur.

7. Arch. nat., Z1J 575 cité dans BORJON 1994, II, annexe IV-D.

### Céramique des XVIIe et XVIIIe siècles

Quelques céramiques contemporaines de l'hôtel de Beauvais ont été mises au jour essentiellement en remblai. Dans la tranchée de fondation de l'hôtel les principaux récipients identifiés sont une cruche à goulot étroit et bec verseur en grès du Beauvaisis archéologiquement complète (**figure 48**[1]) et une terrine en pâte crème et engobe rouge avec glaçure interne verte (**figure 48**[2]). Des fragments d'autres cruches et de pots de conservation (boyau, albarelle) en grès du Beauvaisis ainsi que des pots à beurre en grès bas-normand complètent ce petit lot. Dans le niveau supérieur de la cour US 1, ont été découverts un bord de pichet à bec verseur en grès du Beauvaisis (**figure 48**[3]) et un petit pot à onguent en faïence vert céladon (**figure 48**[4]). Le sommet du comblement du sous-sol 324 contenait un fragment de vase en faïence bleuté à décor en camaïeu bleu de Nevers (**figure 48**[5]). Il présente un décor d'architectures encadré de verdure dans un médaillon bordé de lambrequins dans le goût des productions des années 1720-1740 (ROSEN 2009, p. 110). Les fragments de céramiques qui étaient associées, un plat et une tasse à bouillon en faïence cul-noir, une marmite et un bassin en pâte beige parisienne avec glaçure verte et une bouteille en grès rhénan du Westerwald, confirment cette datation. Enfin, dans les gravats de démolition du Petit Beauvais rue de Jouy une tomette hexagonale en porcelaine chinoise de la compagnie des Indes, à décor en bleu et blanc et motif de feuilles de bambou, illustre la richesse du décor que devait revêtir l'hôtel au XVIIIe siècle (**figure 48**[6]). En effet, si la présence de services, plats et bols en porcelaine est assez courante dans les contextes aristocratiques de cette époque, les revêtements de sols en porcelaine sont, à notre connaissance, une rareté (BONNET, MARTIN 1987 ; RAVOIRE 2011).

### Monnaie du XVIIe siècle

La monnaie trouvée dans la tranchée de fondation du mur sud de l'hôtel, datée de 1657 (identification P.-J. Trombetta, SRA Île-de-France), est cohérente avec la période de construction de l'hôtel : entre 1656 (avant même l'achat de toutes les parcelles) et 1660, année où il fut inauguré.



Louis XIV
Liard de France 2e type au buste juvénile (Duplessy 1588)
*Atelier de Meung-sur-Loire / Chatellerault*
LOVIS . XIIII . ROY . DE . FRAN . ET . NA . 1657
Buste juvénile couronné à droite
LIARD / .DE. / France en trois lignes.
Point creux au-dessus du A ; E entouré de trois lis ; 1657

### Coquille sculptée

Quatre fragments d'une pierre sculptée en forme de coquille ont été trouvés dans des gravats situés sous le sol en béton du Passage Cocher (**figure 49**). La sculpture, complète à 20 % environ, mesure 1,70 m dans sa plus grande longueur. Seule sa partie inférieure est conservée. Elle présente un découpage qui laisse penser qu'elle était à l'origine scellée à une autre pierre. Le calcaire, très fin, a permis d'obtenir une sculpture de grande qualité. Les spirales, aux reliefs très accusés, se transforment sur les bords en feuillage délicat. La pierre ne présente pas de trace d'usure. Dans un procès-verbal de visite et de réception d'ouvrages daté de 1737, il est question de l'existence d'une coquille sur « *la grande terrasse* »[8] au-dessus des écuries et du Passage Cocher (**figure 50**). À proximité de celle-ci

8. Arch. nat., Z1J 667 : *Visite et réception d'ouvrages à l'hôtel de Beauvais rue Saint-Antoine pour M. de La Galaizière et le sieur Marion. 21 janvier 1737 au 21 juillet 1739* cité dans BORJON 1994, annexe V-B, p. 57.

**Figure 48 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Céramiques des XVIIe et XVIIIe siècles.
[© Dessin : E. du Bouëtiez, DAO et clichés : I. Pasquier, Inrap]

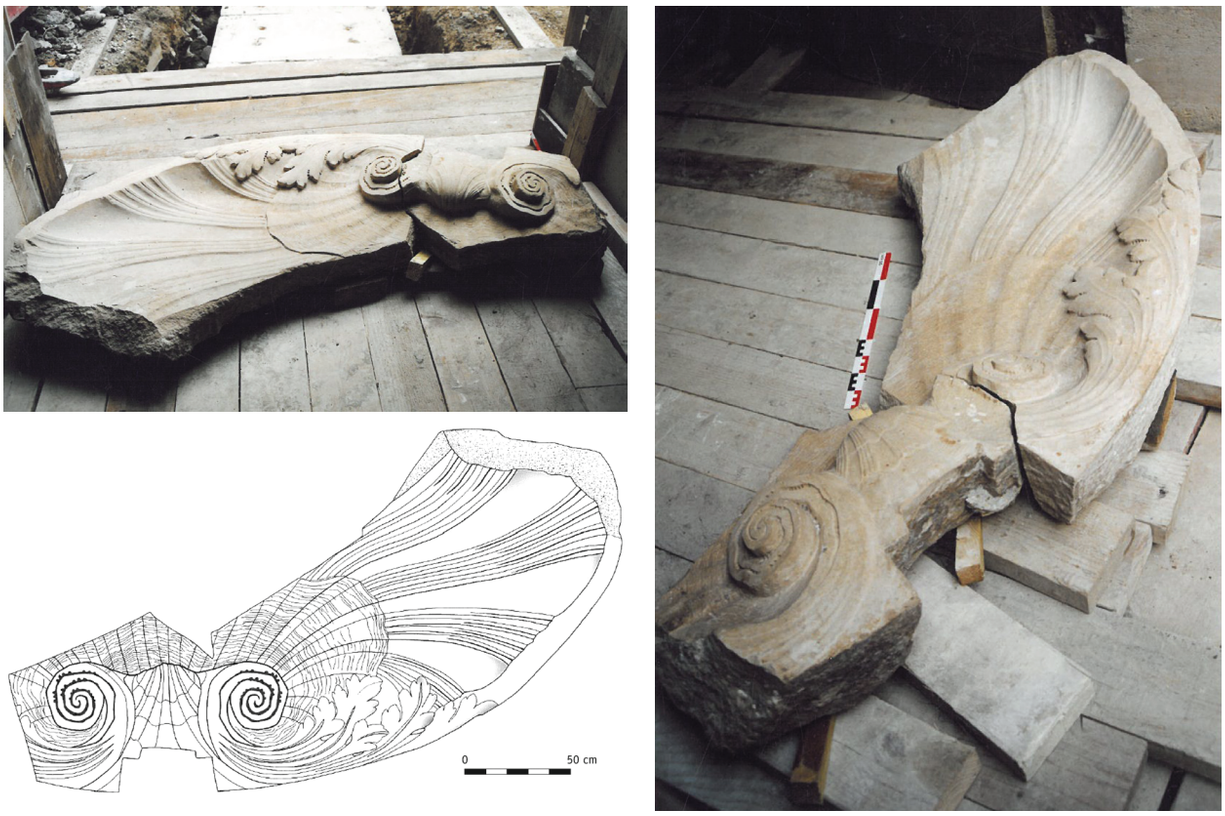


**Figure 49 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Sculpture de coquille trouvée dans des gravats.
[© Dessin et clichés : E. du Bouëtiez, DAO : I. Pasquier, Inrap]



il est évoqué la présence d'une niche et d'une fontaine, on suppose donc qu'elle orne cet édifice. En dessous il y avait une figure « *qu'il a fallu desceller* ». Il est fort probable que cette description corresponde à notre découverte.

## CONCLUSION

Le site est occupé à l'époque mérovingienne comme l'attestent quelques traces fugaces : structure de combustion, fosse et sépulture. L'unicité de cette dernière permet de conclure qu'elle n'est incluse dans aucune des deux nécropoles voisines, Saint-Paul-des-Champs et Saint-Gervais. Pour la période médiévale les vestiges sont attribuables à la grande parcelle traversante, propriété des moines de Chaalis du XIIIe au XVIIe siècles. L'existence d'une habitation antérieure à la maison de ville des Cisterciens, qui aurait appartenu à la donatrice Héloïse de Palaiseau, n'a pu être démontrée puisque aucun indice matériel de cette période, le XIIe siècle, n'a été découvert à l'exception peut-être d'un fragment de lancette à trilobe trouvé en réemploi mais dont la date est incertaine, XIIe ou XIIIe siècle. Cependant, la faible superficie des explorations et la présence de vestiges non datés ne permettent pas d'écarter totalement cette hypothèse. En fait les premiers éléments datants, de la céramique issue de fosses détritiques, sont attribuables au plus tôt à la seconde moitié du XIIIe siècle, donc après l'installation des moines dans les lieux. C'est sans doute de cette époque que date la construction de la cave gothique conservée le long de la rue François-Miron. L'occupation du site est affirmée pour les périodes suivantes, XIVe, XVe et XVIe siècles. L'orientation générale du bâti a pu être appréhendée et s'intègre parfaitement dans le parcellaire médiéval tel qu'il subsiste encore aujourd'hui de part et

d'autre de l'hôtel. En revanche, la reconstitution précise des parcelles achetées par les Beauvais pour construire leur hôtel et de la disposition des constructions à l'intérieur de celles-ci est malaisée. Les vestiges sont trop épars et souvent peu ou pas datés.

L'intérêt majeur du site est la découverte de latrines du deuxième tiers du XVe siècle. Le *corpus* de céramiques mis au jour ici est particulièrement précieux car l'utilisation et la production de vaisselle, ainsi que les habitudes alimentaires, sont mal documentées pour cette période. Peu d'ensembles ont pu être étudiés à ce jour. Les comparaisons avec d'autres sites sont de ce fait assez difficiles mais riches d'enseignement. La céramique et la faune concordent parfaitement du point de vue sociologique pour indiquer une certaine aisance des habitants. La céramique présente des productions parisiennes de qualité (céramique très décorée), un lot relativement conséquent de gobeleterie en grès du Beauvaisis, dont un exemplaire très rare, et une proportion de céramique de table

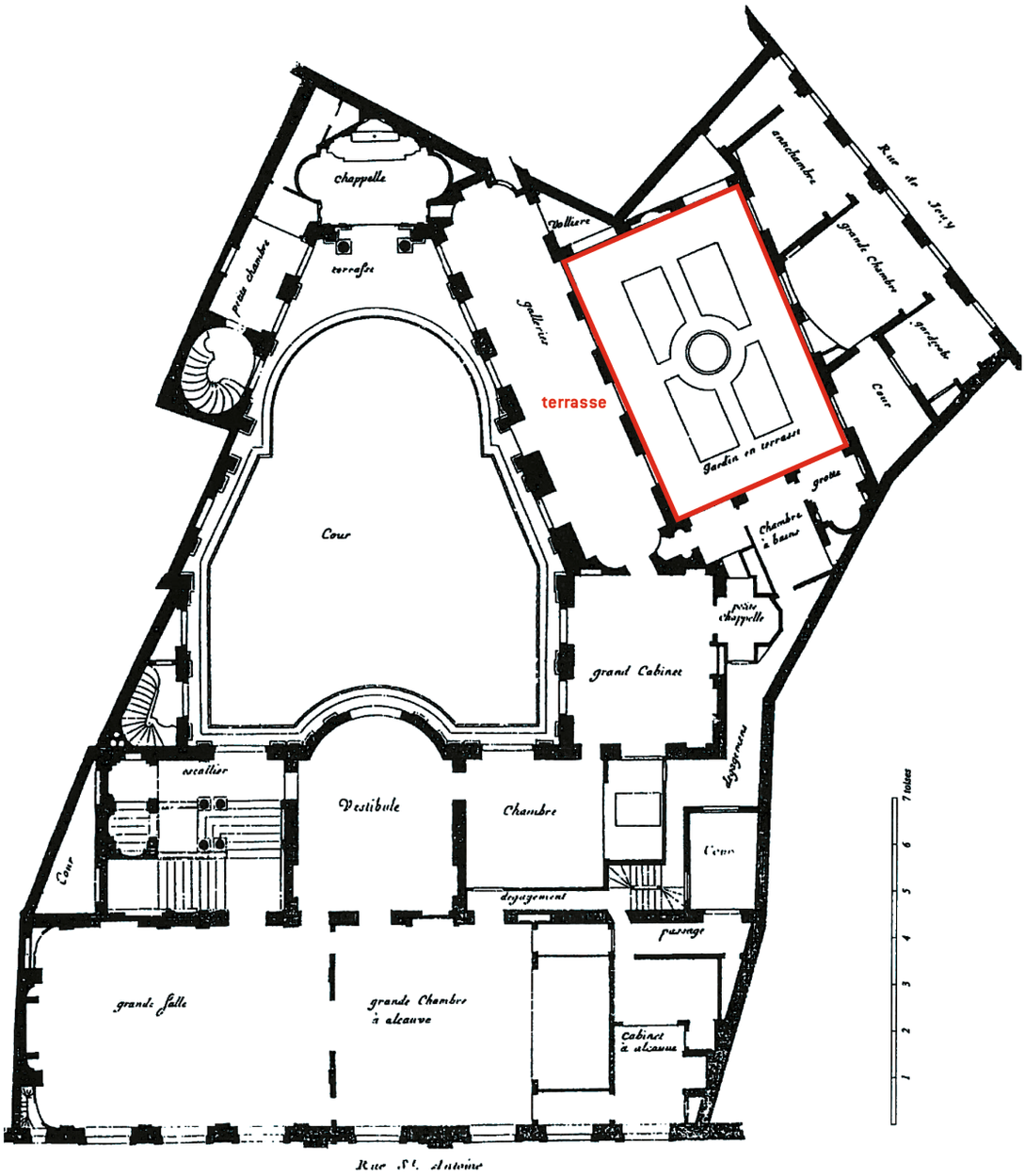


**Figure 50 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais. Jean Marot « Plan du premier étage de l'hôtel de Beauvais », extrait de J.-F. Blondel, *Architecture françoise*, Paris 1727, livre IV, no VI, plan 2 (Bibl. Nat., Cabinet des Estampes).

élevée par rapport à la vaisselle culinaire. L'approvisionnement carné, quant à lui, s'il est assez proche sur certains points des autres centres urbains contemporains de la France du Nord, présente toutefois quelques traits saillants dénotant là aussi une condition sociale aisée. On remarque une forte proportion d'agneaux alors qu'ailleurs prévaut la chair d'animaux plus âgés, et le recours à certains oiseaux sauvages rares ou à certains poissons fins. Mais plus encore c'est la présence d'une vertèbre de dauphin qui constitue le caractère exceptionnel de ces rejets. Ainsi, la nourriture carnée se démarquant très largement d'une table de modestes citadins, on peut s'interroger sur le contexte de ces latrines. La restitution du parcellaire, si toutefois elle est exacte, les situent dans l'un des corps de bâtiment de la maison de ville des cisterciens. Les comparaisons manquent mais on peut citer la découverte de fragments de delphinidés dans un contexte monastique de la fin du XIIe siècle à Saint-Georges-de-Boscherville (Seine-Maritime). Cette maison accueillait-elle des hôtes prestigieux ? On serait tenté de le penser. Cependant il faut être prudent car si nous savons que les moines ont loué leur bâtiment à un hôtelier à partir de la fin du XVe siècle (1492) qu'en est-il des décennies précédentes, les moines étaient-ils toujours dans les lieux, avaient-ils déjà loué à des particuliers, à des hôteliers ?

## ANNEXE

### La faune du site de l'hôtel de Beauvais

La faune recueillie lors de cette surveillance de travaux est composée de 1 400 restes, dont 84 % ont été déterminés, représentant plus de 22 kg. Les pièces de calibre important, majoritaires dans cet échantillon, n'ont pas posé de problèmes d'attribution spécifique. Le fort pourcentage d'os déterminés s'explique par une collecte exclusivement manuelle sans tamisage des sédiments.



### Des échantillons inégaux

Les restes animaux sont répartis entre les latrines 322 datées du deuxième tiers du XVe siècle, la fosse St. 1 datée des XVe-XVIe siècles et un niveau de cour US 1 daté majoritairement du XVIe siècle.

Seules les latrines 322 présentent un échantillon suffisamment important, bien conservé et bien daté pour aborder les problématiques liées à l'histoire de l'alimentation.

Le sol US 1, soumis aux piétinements et à une érosion active, est constitué de vestiges plus erratiques. C'est une des raisons pour laquelle les petits os de poissons et d'oiseaux y sont pratiquement absents. La faible proportion d'os indéterminés trahit un fort niveau de sélection. La faune présente ici, en fait, des spécificités caractéristiques des lieux de passages.

La fosse St. 1 n'offre quant à elle que 54 fragments osseux.

### Des rejets bien conservés

Dans l'ensemble, l'état de conservation des os est satisfaisant. Les altérations physico-chimiques imputables au milieu d'enfouissement sont peu prononcées. L'état de conservation est homogène, ce qui confère à l'ensemble une bonne cohésion. D'autres dégradations dues aux carnivores ou aux porcs ont été observées et affectent moins de 0,4 % des fragments. Les os présentent toutes les caractéristiques de rejets alimentaires. Leur état de fragmentation, les traces de brûlure et de découpe se rapportent aux différentes chaînes opératoires menant de l'animal sur pied à la préparation culinaire (**figure 51**). Par sa nature, cette documentation est donc surtout adaptée à l'étude de l'alimentation carnée.

**Figure 51 –** Paris 4e, hôtel de Beauvais.
Latrines 322, US 4. Trace de brûlure sur un métatarse de mouton.
[© B. Clavel, CNRS]



## Des espèces variées

La liste des espèces est assez diversifiée et comprend des représentants des mammifères, des oiseaux et des poissons (**figures 20, 36 et 37**). On remarquera parmi les mammifères : le bœuf, le porc, les caprinés (mouton ou chèvre), le chat, le cheval, le chevreuil, le cerf, le sanglier, le lièvre, le lapin et enfin le dauphin. La classe des oiseaux comprend le coq domestique, l'oie, le canard colvert, la perdrix grise, le pluvier doré, le vanneau huppé et la poule d'eau. Les poissons sont représentés par une espèce ubiquiste, l'anguille, des taxons d'eau douce comme le chevesne et des poissons marins avec la sole et le grondin. Une seule valve de lamellibranche (un mollusque marin) a été mise au jour dans les latrines 322. Vingt-trois taxons sont donc attestés. Le rang taxinomique des caprinés regroupe les chèvres et les moutons, deux espèces exploitées pour des finalités différentes, mais dont les squelettes sont très semblables. Les rares ossements sur lesquels une distinction a été rendue possible indiquent une écrasante majorité de moutons (selon les critères de J. BOESSNECK 1969, corrigés par CLUTTON-BROCK *et alii* 1990).

Nous remercions Valentine Weiss conservatrice aux Archives nationales, responsable du Centre de topographie historique de Paris qui nous a bien voulu nous aider à interpréter les censiers suivants :
Année 1575 : S* 1259[1], fol 101v°, S* 1259[2], fol 107r°.
Année 1600 : S* 1257[1], fol 45v°.
Année 1613 : S* 1259[3], fol 107r°, S* 1259[3], fol 106v°-107r°.
Année 1700 : Q[1] 1099[x 10D], fol 87v°.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALBARELLA U., DAVIS S. (1996) - Mammals and birds from Launceston Castle, Cornwall: decline in status and the rise of agriculture, *Circaea*, *The Journal of the Association for Environnemental Archaeology*, 12 (1), p. 1-156.

AUDOIN-ROUZEAU F. (1986) - Ossements animaux du Moyen Âge au monastère de la Charité-sur-Loire, publications de la Sorbonne, *Série Histoire ancienne et médiévale*, 18, Paris, 166 p.

AUDOIN-ROUZEAU F. (1995) - Compter et mesurer les os animaux. Pour une histoire de l'élevage et de l'alimentation en Europe de l'Antiquité aux Temps Modernes, *Histoire et mesure*, 10 (3/4), p. 277-312.

AUDOIN-ROUZEAU F. (1997) - La faune, dans : MARCHESI H., THIRIOT J., VALLAURI L. (dir.), *Marseille, les ateliers de potiers du XIIIe s. et le quartier Sainte-Barbe (Ve-XVIIe s.)*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (Documents d'archéologie française, 65, Archéologie préventive), p. 93-104.

BAUTIER R.-H., BAUTIER A.-M. (1999) - Le domaine immobilier parisien de l'abbaye cistercienne de Chaalis, dans : KERHERVÉ J., RIGAUDIÈRE A. (dir.), *Finances, pouvoirs et mémoire, Mélanges offerts à Jean Favier*, Paris, p. 65-73.

BLARY F. (1989) - *Le domaine de Chaalis, XIIe-XIVe siècles, Approches archéologiques des établissements agricoles et industriels d'une abbaye cistercienne*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 418 p.

BLARY F., WEISS V. (2012) - Chaalis (hôtel de), 1200, du Faucon, futur hôtel de Beauvais, dans : WEISS V. (dir.), *La demeure médiévale à Paris. Répertoire sélectif des principaux hôtels*, Somogy éditions d'art, Archives nationales, Paris.

BOCQUET-LIÉNARD A. (à paraître) - Étude archéométrique des céramiques médiévales de Paris et d'Île-de-France, dans : RAVOIRE F. (dir.), *Les céramiques médiévales de Paris et d'Île-de-France (XIe-XVe siècle) : productions et datations*.



BOESSNECK J. (1969) - Osteological differences between Sheep (Ovis aries) and Goat (Capra hircus), *Science in Archaeology*, 30, Thames and Hudson, London, p. 351-358.

BONNET J., MARTIN G. (1987) - Porcelaine de Chine à Paris, fouilles archéologiques de la cour Napoléon du Grand Louvre, dans : DESROCHES J.-P. (dir.), *Le jardin des porcelaines*, catalogue de l'exposition du musée Guimet, 1er mars-30 avril 1988, Paris, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, p. 143-144.

BORDERIE Q., FONDRILLON M., CAMMAS C., DESACHY B., DAVID C. (2011) - Les terres noires urbaines du premier Moyen Âge, *Archéopages*, 31, p. 89-90.

BORJON M. (dir.) (1994) - *L'hôtel de Beauvais, Étude historique et archéologique*, Groupe de Recherches Art et Histoire, Architecture et Littérature, responsable de l'étude Marie-Noëlle JOUFFRE, DRAC Île-de-France, 5 vol.

du BOUËTIEZ de KERORGUEN E. (2002) - *L'hôtel de Beauvais, 68, rue François-Miron, Paris IVe, suivi de travaux 2000/2002*, Document Final de Synthèse, AFAN, SRA Île-de-France, 45 p.

BRUT C. (1994) - La céramique du fossé du Donjon, dans : Le Louvre des Rois : de Philippe Auguste à François 1er, *Dossiers d'archéologie*, 192, Dijon, Édition Faton, p. 66-71.

BUSSON D. (1995) - Paris Ve, 2-18 boulevard Saint Michel, *Bilan scientifique*, SRA Île-de-France, p. 33-36.

CALLOU C. (1999) - Alimentation des religieux de Saint-George-de-Boscherville, *Manger et boire en Normandie*, Annales de Normandie, Série des Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, vol. 4, Caen, p. 179-196.

CARTIER J. (1997) - 2000 ans de céramique en pays de Bray. 1967-1997, Trentenaire du GRECB, *Bulletin du GRECB*, 19, p. 21-231.

CLAVEL B. (2001) - *L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XIIe-XVIIIe siècles)*, Revue archéologique de Picardie, Numéro spécial 19, p. 204.

CLUTTON-BROCK J., DENNIS BRYAN K., ARMITTAGE P.L., JEWELL A. (1990) - Osteology of the Soay Sheep, *Bulletin British Museum (Natural History), Zoology Series*, 56 (1), p. 1-56.

COUSIN J. (1865) - *L'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine*, Monographies parisiennes, Revue universelle des arts, Paris.

DEBORDE J., DEBORDE G., LENOBLE M. (1996) - Céramiques très décorées des XIIIe et XIVe siècles et leurs antécédents dans le sud-ouest de la Champagne, dans : *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (Xe-XVe siècles)*, Actes du colloque de Douai, 7-8 avril 1985, Nord-ouest Archéologie, 7, p. 31-59.

ESQUIEU Y., PESEZ J.-M. (1998) - *Cents maisons médiévales en France (du XIIe au milieu du XVIe siècle). Un corpus et une esquisse*, CRA, 20, CNRS, Paris.

FLEURY M., LEPROUX G.-M. (dir.) (1998) - *Cent ans d'histoire de Paris 1998 – l'œuvre de la Commission du Vieux Paris 1898-1998*, Catalogue de l'exposition Hôtel de Ville de Paris, 29 janvier-31 mars 1999, Paris, Ville de Paris, 205 p.

GUADAGNIN R. (2007) - *Fosses, Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Île-de-France, Catalogue typo-chronologique*, 2, CRAHM, Caen, 735 p.

GUYARD L. (1993) – Paris IVe, 5-7 rue de Fourcy, *Bilan scientifique*, SRA Île-de-France.

La Céramique du Beauvaisis (1973) - *La céramique du Beauvaisis du Moyen Âge au dix-huitième siècle*, Catalogue d'exposition, Sèvres, Musée national de céramique de Sèvres, 48 p.

LANELUC D. (2007) - Melun, jardin de l'Hôtel de ville : vestiges d'un four de potier et ensemble céramique, *Bulletin du groupe de recherches archéologiques melunais*, 2, p. 59-68.

LECLER E., NAVARRO-MUSSY M. (1992) - *Poissy (Yvelines), Place de la République*. Rapport de fouilles, SRA Île-de-France, np.

LEVASSEUR O. (2005) - *Brève histoire de la consommation des produits de la mer (XVIe -XIXe siècles).* XVIIe congrès de l'AISLF, Tours juillet 2004, CR 17 « Sociologie et anthropologie de l'alimentation », Lemangeur-ocha.com (mise en ligne juin 2005).

MARQUIS P. (1999) - La fouille du 14 de la rue des Lombards à Paris IVe, *Cahiers de la Rotonde*, 21, p. 5-119.

MATOLCSI J. (1970), cité par RIEDEL A. (1977) - The fauna of four prehistoric settlements in northern Italy, *Atti del Museo Civico di Storia Naturale*, XXX, 1, 6, Trieste, p. 65-121.

MÉNIEL P., ARBOGAST R.-M. (1989) - Les restes de mammifères de la Cour Napoléon du Louvre (Paris) du XIVe au XVIIIe s., *Revue de paléobiologie*, Genève, 18 (2), p. 405-466.

MEYER-RODRIGUES N., ORSSAUD D. (1995) - Panorama des formes céramiques de Saint-Denis (XIVe siècle - première moitié du XVe siècle), dans : *La céramique du XIe au XVIe siècle en Normandie, Beauvaisis, Île-de-France*, Université de Rouen, p. 61-72.

MICHAUD A., DOUYÈRE C. (1971) - Les caves de l'abbaye de Chaalis (68, rue François-Miron), *Bulletin d'information, Sauvegarde et mise en valeur du Paris Historique*, juin 1971, Numéro spécial, p. 92-97.

MICHAUD A., DOUYÈRE C. (1974) - Les caves de l'abbaye de Chaalis (68, rue François-Miron), *Bulletin d'information, Sauvegarde et mise en valeur du Paris Historique*, avril-juin 1974, p. 9-10.

MONNET C. (1992) - *L'évacuation des déchets en milieu urbain au bas Moyen Âge. L'exemple des fosses à fond perdu de la cour Napoléon du Louvre à Paris (XIIIe-XVe siècles), et mesures diverses pour assainir des villes*, Documents d'archéologie régionale, Université catholique de Louvain-la-Neuve.

MORISSON H. (1970-1971) - Pots et godets du Beauvaisis. Essai de typologie des grès du XIVe au XVIe siècle, *Bulletin du GRECB*, 3, p. 43-73.

NICOURT J. (1986) - *Céramiques médiévales parisiennes, classification et typologie*, Édition de la Jeunesse préhistorique et géologique de France, 366 p.

ORSSAUD D. (1992) - Céramique médiévale et post-médiévale, dans : *Meaux médiéval et moderne,* Association Meldoise d'archéologie, Meaux, p. 133-154.

PACCARD N., POULAIN D. (1997) - Présentation du mobilier, dans : TROMBETTA P.-J. (dir.), *Hôtel de Saint-Aignan, 71-73, rue du Temple, Paris*, Rapport de Document final de synthèse, SRA Île-de-France, 3e partie, p. 1-23.

PEIXOTO X., RAVOIRE F. (2011) - Un four de potier parisien et sa production du milieu du XVIe siècle, Site de l'allée des Justes de France, ancienne rue du Grenier-sur-l'Eau (Paris IVe arr.), dans : BOCQUET L., FAJAL B. (dir.), *À propo[t] de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest (XIVe-XVIe siècle),* actes du colloque de Caen décembre 2007, Table-ronde 7 du CRAHM, Édition du CRAHM, Université de Caen, CNRS, p. 93-106.



PÉRIN P. (1985) - *Collections mérovingiennes*, Catalogue d'art et d'histoire du musée Carnavalet, Paris.

RAVOIRE F. (1991) - Un ensemble céramique du XVIe siècle : La fosse L1 des thermes de Cluny à Paris, *Archéologie médiévale*, XXI, p. 209-270.

RAVOIRE F. (1997) - *La vaisselle de terre cuite en Île-de-France entre la fin du XVe siècle et la première moitié du XVIIe siècle. Définition d'un faciès régional,* Thèse de doctorat nouveau régime (sous la direction de Léon PRESSOUYRE), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 960 p., 4 vol.

RAVOIRE F. (1998) - La céramique. Le Moyen Âge avant la ville : un manoir périurbain du XIVe siècle, dans : VAN OSSEL P. (dir.), *Les Jardins du Carrousel (Paris). De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, Documents d'archéologie française, 73 (Collection Archéologie préventive), Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, p. 120-127.

RAVOIRE F. (2000) - Aperçu sur l'artisanat de la poterie de terre en Île-de-France entre le XIIIe et le XVIIe siècle, dans : *Utilis est lapis in structura*, mélanges offerts à Léon Pressouyre, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 447-460.

RAVOIRE F. (2006a) - Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 105-202.

RAVOIRE F. (2006b) - Étude de la céramique des doubles latrines, dans : COSTE M.-C. (dir.), *Mode de vie et alimentation à la fin du Moyen Âge au château de Blandy-les-Tours. Approche pluridisciplinaire des latrines de la salle de l'Auditoire*, Tours, FERACF (Revue archéologique du Centre de la France, supplément 28), p. 87-112.

RAVOIRE F. (2009) - Les productions céramiques d'Île-de-France à la fin du Moyen Âge (XIVe-XVIe siècle) : modalités et formes d'une évolution, dans : RAVOIRE F., DIETRICH A. (dir.), *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge, Contenus et contenants du XIVe au XVIe siècle,* Actes du colloque de Sens (2004), Caen, publications du CRAHM, p. 249-269.

RAVOIRE F. (2011) - De la porcelaine chinoise à la porcelaine européenne, dans : JOURNOT F., BELLAN G. (dir.), *Archéologie moderne et contemporaine en France*, Édition La Découverte, p. 102.

RAVOIRE F., MONNET C. (1992) - La céramique médiévale, dans : MONNET C. (dir.), *L'évacuation des déchets en milieu urbain au bas Moyen Âge. L'exemple des fosses à fond perdu de la cour Napoléon du Louvre à Paris (XIIIe-XVe siècles) et mesures diverses pour assainir des villes*, Documents d'archéologie régionale, Université catholique de Louvain-la-Neuve (Collection Mertens, VIII), p. 33-56.

REVOIL H.-B. (1870) - *Pêches dans l'Amérique du Nord*, Nouvelle édition, Tours, Alfred Mame et fils, p. 201-202.

REY-DELQUÉ M. (dir.) (1992) - *Plaisirs et manières de table aux XIVe et XVe siècles*, Catalogue de l'exposition au musée des Augustins du 23 avril au 29 juin 1992, Toulouse, 345 p.

ROGÈRE C. (1975) - *Le chasse-marée, voiturier de poissons de mer*, Le Cerf, Paris.

ROSEN J. (2009) - *La faïence de Nevers (1585-1900), L'âge d'or du XVIIe siècle*, 2, Dijon, Éditions Faton, 400 p.

TEICHERT M. (1969) - Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerriisthöhe bei vor-und frühgeschichtlichen Schweinen, *Kühn-Archiv*, 83, Berlin, p. 237-292.

TROMBETTA P.-J. (1981) - Les fouilles du château de la Madeleine à Chevreuse. Présentation des dépotoirs de la fin du Moyen Âge, *Mémoires et documents de la société historique et archéologique de Rambouillet et des Yvelines*, 35, Supplément au bulletin 14, p. 25-81.

VALENCIA L.G. (1996) - *Paris IVe, Place Baudoyer*, Document final de synthèse, AFAN, CVP, SRA Île-de-France, 2 vol.



Emmanuelle du BOUËTIEZ
Responsable d'opération, Inrap
emmanuelle.du-bouetiez@inrap.fr

Benoît CLAVEL
Archéozoologue, Inrap
CNRS, UMR 7209 / USM 303 - CRAVO
clavel@mnhn.fr

Fabienne RAVOIRE
Céramologue, Inrap,
UMR 6273 - CRAHAM
fabienne.ravoire@inrap.fr

## Pour citer cet article

BOUËTIEZ E. (du), CLAVEL B., RAVOIRE F., 2012 - Vestiges médiévaux et modernes découverts sur le site de l'Hôtel de Beauvais à Paris (4e arrondissement), *RAIF*, 5, p. 193-253.

# Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 5 – 2012

## Table des matières


5 Patrice WUSCHER, Romana BLASER, Cécilia CAMMAS, Juliette DURAND, Steve GLISONI, Emmanuelle SARON, Jean-François PASTRE
**DES PLATEAUX, DES LIMONS ET DES HOMMES :**
état des connaissances et questions sur les sols et l'érosion tardiglaciaires et holocènes en Île-de-France

29 Régis ISSENMANN, Ginette AUXIETTE, David BARDEL, Françoise TOULEMONDE
**LES ÉTABLISSEMENTS RURAUX DU HALLSTATT D2 ET D3 DE VILLE-SAINT-JACQUES :**
« Le Bois d'Échalas » (Seine-et-Marne)

85 Nicole JOBELOT *avec la collaboration de* Pascal MÉTROT et Monique WABONT
**LA CÉRAMIQUE NOIRE À PÂTE ROUGEÂTRE (NPR) DU BASSIN PARISIEN À LA PÉRIODE AUGUSTÉENNE ET AU Ier SIÈCLE APR. J.-C.**

99 Fabien PILON
**L'OCCUPATION AUX ABORDS NORD ET SUD DE L'ENSEMBLE CULTUEL CENTRAL GALLO-ROMAIN DE CHÂTEAUBLEAU (SEINE-ET-MARNE) :**
structuration de l'espace et périodisation

125 Laure SORNIN-PETIT
**LA CÉRAMIQUE GRANULEUSE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE D'ÎLE-DE-FRANCE :**
analyse comparative de huit sites franciliens

151 Laure SIMON
**LE VERRE DE LIEUSAINT (SEINE-ET-MARNE) AUX PÉRIODES GALLO-ROMAINE ET MÉROVINGIENNE :**
les sites de la ZAC de la Pyramide (fouilles 2004-2007)

167 Nicolas GIRAULT, Silvia PAÏN, Aurore DORIDOT, Jean-Yves HUNOT
**UNE COLLECTION ATYPIQUE DE FERS DE TRAIT AU CHÂTEAU DE CHEVREUSE (YVELINES) :**
approche archéologique interdisciplinaire

193 Emmanuelle du BOUËTIEZ, Benoît CLAVEL, Fabienne RAVOIRE
**VESTIGES MÉDIÉVAUX ET MODERNES DÉCOUVERTS SUR LE SITE DE L'HÔTEL DE BEAUVAIS À PARIS (4e ARRONDISSEMENT)**

255 Isabelle DE MIRANDA, Jean-Luc RIEU
**ÉTAT DES LIEUX DE LA MÉDIATION ARCHÉOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE**



NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 20 €